

3 acteurs engagés dans le déploiement du très haut débit
par fibre optique sur le département de la Nièvre

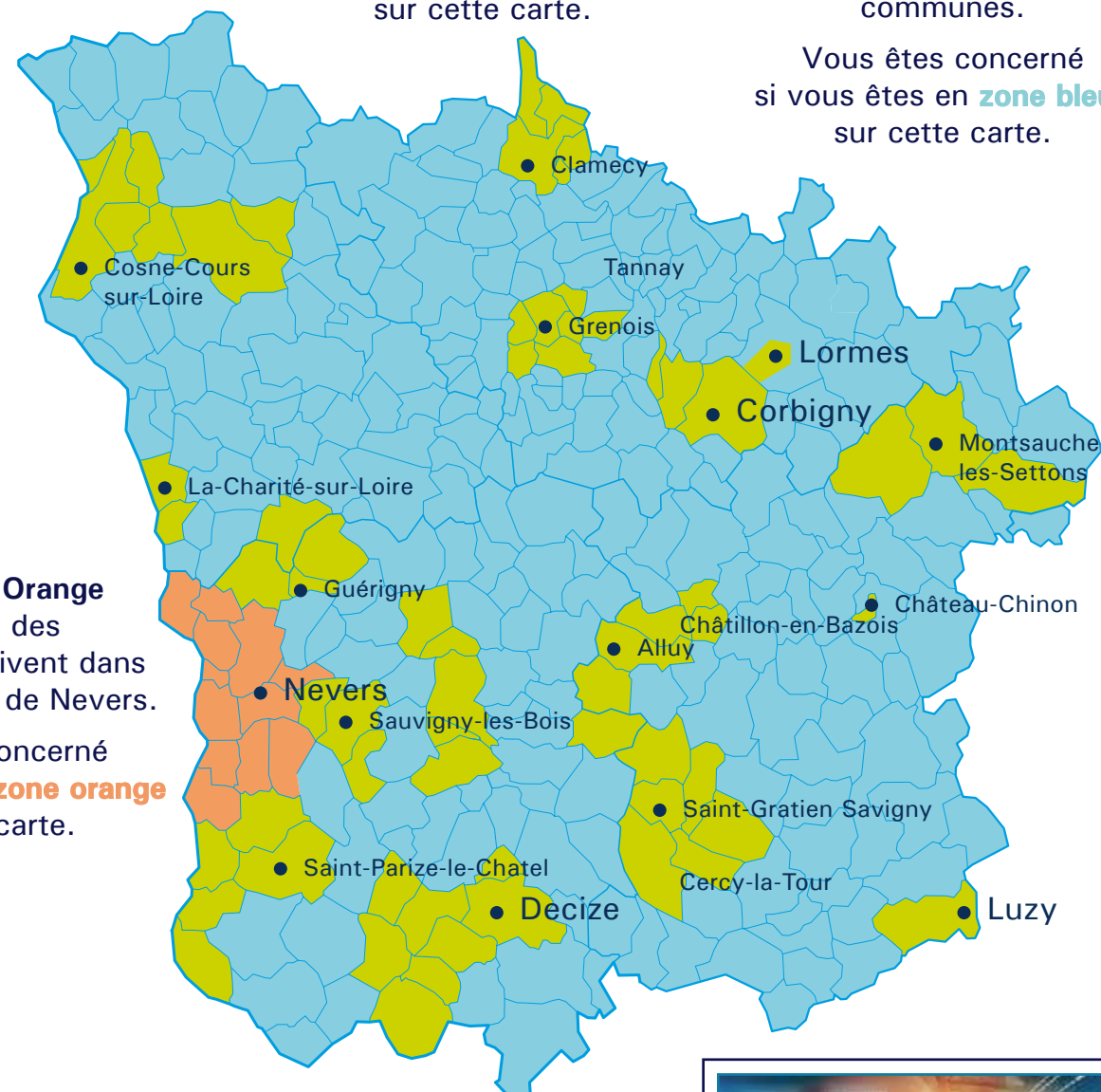
nièvre
numérique

Nièvre numérique
s'occupe des Nivernais
qui vivent dans les communes
les plus peuplées.

Vous êtes concerné
si vous êtes en **zone verte**
sur cette carte.

L'opérateur **SFR**
s'occupe des Nivernais
qui vivent dans les autres
communes.

Vous êtes concerné
si vous êtes en **zone bleue**
sur cette carte.



L'opérateur **Orange**
s'occupe des
Nivernais qui vivent dans
l'agglomération de Nevers.

Vous êtes concerné
si vous êtes en **zone orange**
sur cette carte.

Plus de 150 000 foyers et entreprises nivernais sont
concernés par la construction des réseaux de fibres
optiques.

D'ici 2025, la fibre optique doit se généraliser jusqu'à
l'abonné sur l'ensemble du territoire français.



Testez votre éligibilité à la fibre !
Vous souhaitez savoir si votre
commune ou votre logement est
éligible à la fibre, connectez vous
sur le site de Nièvre numérique :
<https://www.nievrenumerique.com/Tester-mon-eligibilite>

Plus de renseignements : contact@nievrenumerique.fr - 03 86 61 82 50
www.nievrenumerique.fr

Le Sapeur-Pompier de la Nièvre



La Vie du SDIS

Les Cahiers de l'Union

Interventions



NIÈVRE
UNION DÉPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS

2020/ n° 32

EDITO

édito de la Préfète	2
édito du Président de l'Union	3
édito du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Départemental	4

La vie de l'Union

Secteurs Opérationnels.....	6
Le bureau de l'Union.....	9
Annuaire des membres du CA	11
Annuaire téléphonique des Chefs de Centres et Présidents d'Amicales	12
Composition du Bureau du CA et des Commissions..	22
103 ^{ème} Congrès Départemental	24
Congrès Départementaux depuis 1906	25

LA VIE DU SDIS

Statistiques opérationnelles	26
Annuaire téléphonique SDIS.....	27
Journée National des SP 2020.....	30
Don de «POMPY»	32

Les Cahiers de l'Union

Rétrospective DPS 2020.....	35
Actualité de la Musique Départementale.....	36
Assistance téléphonique COVID-19	36
Travaux de la Commission Action Sociale.....	37
Les avantages disponibles grâce à l'UDSP 58	38
Avantages adhérents liés au réseau associatif.....	38
Partenariat BestDrive	41
Promotion du dispositif «Terroir Engagés»	42
La collection du Doc	44
La belle histoire d'un sauvetage réussi.....	46
Activité de l'équipe EDS.....	48
AG 2020 et élection dématérialisée.....	49
Réunion du bureau en visioconférence	49

L'actu des Amicales

Naissances, mariages, décès	51
Départs en retraite de l'Adjudant-chef Alain ETCHEMENDYBEHERE	52



Les amicalistes récompensés de leur fidélité	52
Journée crêpes party au SDIS 58	53
Vincent FIRELIFE.....	54

Rubrique des Anciens

Référents commission des Anciens par Amicale	66
Hommage à Bernard Dupoux	58
Hommage à Alain BEZOU	59

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Animateurs JSP.....	60
Brevet JSP 2020 en contrôle continu	61
Rentrée JSP 2020 et actualité des sections	63
Création d'un écusson	63
Bilan des cadets de la Sécurité Civile 2020.....	64
Bilan 2020 de la section de Saint Amand en Puisaye.....	65
La préfète de la Nièvre à la rencontre de nos JSP	66
Solidarité.....	68
Les Aventures du Petit Nivernais.....	70
Initiatives artistique pour l'Amicale de Tannay.....	75

INTERVENTIONS

Détachement d'Intervention Préventif	76
Électrification sur une ligne 20 000 Volts	77
Feux de forêts : la Nièvre en alerte.....	79

Manifestations sportives

Enduro 18-112.....	80
Championnat départementale de Football.....	81

TECHNIQUE ET MATÉRIELS

La lutte contre les feux d'espace naturel, récolte sur pied, chaumes et herbes	82
Mémento ANTARES	90

Le coin du droit

Modalités d'attribution des médailles.....	93
Charte de communication	95
Utilisation des réseaux sociaux par les amicales.....	97

• *Directeur de la Publication*
Lieutenant Mickaël MAUNOIR

• *Rédacteur en Chef*
Sergent Baptiste RAPPENEAU
Rémy CHARONNIER

• *Comité de Rédaction*
Commission de la revue

• *Crédits photos*
SDIS 58 - UDSP 58

Régie Publicitaire

CSP

19, rue Paul Séjourné - 94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 96 76 - Fax. 01 43 99 96 34
E-mail : csp.contact@online.fr



Le Préfet de la Nièvre
M. Daniel BARNIER

Dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire que nous traversons depuis un an, ce propos introductif est pour moi l'occasion de m'adresser directement à l'ensemble de la communauté des sapeurs-pompiers, professionnels, volontaires, personnels administratifs techniques et scientifiques, jeunes sapeurs-pompiers et anciens de la Nièvre, depuis mon arrivée dans le département en décembre.

Je veux vous dire combien je suis heureux et fier de rejoindre ce beau département et d'agir à vos côtés.

Je salue l'action de votre fédération et à travers elle, celle de son président, Mickael Maunoir, des membres du bureau et de tous les bénévoles.

La crise sanitaire actuelle sans précédent démontre tout le savoir-faire et l'engagement sans limite des sapeurs-pompiers. Depuis le début de l'année 2020, vous avez su être présents pour apporter aide et secours à nos concitoyens qui savent pouvoir compter sur vous en ces temps difficiles.

Je tiens tout particulièrement à souligner, parmi toutes les actions réalisées, l'engagement indéfectible de l'Union départementale aux côtés des services de l'État pour assurer en préfecture des permanences pour répondre aux questions des usagers et depuis plusieurs semaines maintenant appeler les personnes positives ou cas contacts pour leur proposer aide matérielle et morale.

Je n'oublie naturellement pas, au-delà de la crise sanitaire dont j'espère que nous sortirons rapidement, toutes les opérations et actions que le corps des sapeurs-pompiers de la Nièvre assure avec professionnalisme sous l'autorité du colonel Bruneau. L'activité opérationnelle demeure soutenue. Avec le président du conseil d'administration du SDIS, Guy Hourcabie et tous les membres du conseil d'administration, nous nous efforçons de concentrer vos interventions sur les missions essentielles de prévention et de secours.

Au-delà de la pandémie, nous sommes par ailleurs confrontés à des défis majeurs que nous nous devons d'anticiper pour apporter les solutions techniques et matérielles à la hauteur des attentes de la population. Je pense notamment au développement des feux de forêts qui, en raison du réchauffement climatique, vont s'accroître dans les prochaines années et appellent des réponses rapides et déterminées de notre part. J'ai décidé par conséquent, sur proposition du colonel Bruneau, de créer une commission départementale chargée de réfléchir à ces sujets et de préparer les réponses adéquates.

A travers la fédération des sapeurs-pompiers de la Nièvre, je tiens également à saluer vos familles, proches et amis qui vivent quotidiennement à vos côtés, parfois dans la crainte, et votre passion du service qui se réalise souvent aux dépens de vos vies personnelles.

Que toutes et tous, soyez remerciés pour votre engagement qui ne fait jamais défaut.

En formant le vœu de vous retrouver dès que possible sur le terrain.

Daniel BARNIER,
Préfet de la Nièvre



**Le Président de l'Union
Départementale des
Sapeurs-Pompiers de la Nièvre**
M. Mickaël MAUNOIR

Dans un contexte inédit, la vie de notre réseau associatif a su s'adapter au contexte sanitaire afin de poursuivre ses activités essentielles et plus que jamais placé sous la solidarité. Nous avons essayé de maintenir nos liens de proximité lorsque cela était possible et avons déployé des solutions digitales pour nous permettre la réalisation de nos élections et notre assemblée générale en toute sécurité.

Cette revue est une nouvelle fois, riche d'informations, je remercie l'ensemble des personnes ayant contribué à sa réalisation ainsi qu'aux généreux donateurs permettant son édition.

Au moment de la rédaction de cet édit, j'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quitté au cours de l'année écoulée, il est de notre devoir de ne pas les oublier ainsi que leurs proches.

N'ayant pu le faire, avec et parmi vous, je félicite l'ensemble des récompensés ou promus au cours de l'année 2020.

Pour la première fois nos animateurs JSP se sont vu reconnu par la visite dans les sections de notre plus haute autorité départementale, Madame la Préfète Sylvie Houspic, mais également par notre SDIS, avec le versement d'une d'indemnité de fin d'année dans le cadre du plan volontariat 2020-2022. Ceci été possible grâce notre étroite collaboration que nous entretenons avec le Président du SDIS Guy Hourcabie, les Colonels David Sarrazin, Michaël Bruneau et les services du SDIS.

En fin d'année nous avons vu l'arrivée de Daniel Barnier nouveau Préfet de la Nièvre à qui je souhaite la bienvenue dans notre département. Très rapidement nous avons partagé l'étendue de nos activités associatives, signé une convention de mise à disposition de moyens humains au profit de la préfecture pour lutter contre la crise sanitaire actuelle.

En 2021 nous verrons aboutir les études pour la réalisation d'un projet immobilier, l'embauche d'un personnel administratif pour notre secrétariat et l'évolution de certaines de ses commissions.

L'UDSP 58 étendra ces actions de développement de l'école de secourisme avec la formation sauveteur secouriste du travail et la certification Qualiopi.

Les travaux avec notre fédération se poursuivront pour la reconnaissance des SPP, SPV et PATS avec l'espérance de se voir concrétiser par une loi, digne de nos souhaits de préservation de notre modèle de sécurité civile.

Un grand Merci à l'ensemble des membres du conseil d'administration, les présidents(es) d'amicale, les animateurs JSP, nos anciens et tous les adhérents de l'UDSP 58 qui donnent de leur temps pour dynamiser notre réseau associatif.



Le Président du Conseil d'Administration du SDIS 58 M. Guy HOURCABIE

Le Colonel Michaël BRUNEAU, Directeur adjoint du SDIS et moi-même avons, exceptionnellement souhaité nous exprimer collectivement à travers cet édit du magazine des sapeurs-pompiers de la Nièvre. Cette démarche n'est pas anodine. Elle se fait au moment où notre société, au-delà des frontières françaises et européennes, subit une crise sanitaire majeure comme jamais nous ne l'avons vécu.

En réponse à cette crise, une seule réponse : La cohésion, le collectif, l'entraide, l'humain et l'associatif. Au niveau local, vous avez toutes et tous, actifs, anciens et jeunes démontré combien le lien social et la cohésion n'étaient pas de vains mots.

Les deux vagues successives de contamination nous ont obligées collectivement, avec les représentants de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, à annuler toutes les actions, manifestations et rencontres permettant de maintenir et de développer les liens entre nous.

Cette situation, nous l'assumons. Elle a permis de préserver la santé de nos effectifs, NOTRE PRIORITE.

Même dans un contexte dépourvu de liens sociaux et amicaux, vous avez su rester soudés en soutien de la Direction et des autorités pour co-construire les mesures visant à limiter l'impact du COVID-19 sur la santé de nos agents mais aussi sur la continuité essentielle de notre service public de secours. Nous ne pouvons tout simplement que vous en remercier du fond du cœur.

Cette situation, nous allons la combattre. Cette situation, nous arriverons à la dépasser pour retrouver, enfin, une vie sociale normale. Nous le ferons collectivement avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre pour retrouver rapidement ce qui fait le terreau de nos structures, les unités opérationnelles comme les services du SDIS, le vivre ensemble, le partage et la convivialité.

Ce moment précis, nous le marquerons, dès que nous en aurons la possibilité, par un moment festif spécifique, moment de partage et d'échanges.

Ce contexte n'empêche pas le SDIS d'avancer à grand pas. De très nombreux dossiers structurants impactant personnellement les actifs du SDIS ont été engagés. Nous pouvons citer notamment de nouvelles possibilités d'évolutions de carrières et la prime de feu réévaluée pour les sapeurs-pompiers professionnels, une réévaluation du régime indemnitaire pour les personnels administratifs et techniques ou, encore, l'extension des missions indemnifiables pour les sapeurs-pompiers volontaires.

Au-delà, la création d'une dizaine de postes supplémentaires, dans le cadre d'un plan pluriannuel de recrutement lié au SDACR, ou encore un schéma directeur matériel et immobilier qui sera ambitieux avec la création, notamment, d'un plateau technique formation constituent des avancées très importantes. Nos trois compagnies continuent à se structurer pour être au plus près des attentes



Le Directeur Adjoint du SDIS 58 Colonel Michaël BRUNEAU

et besoins du territoire et avec toujours plus de proximité. Toutes ces évolutions ont été engagées dans des délais très courts malgré des contextes parfois difficiles. Les années à venir ne seront pas avares d'autres évolutions. Le plateau technique formation sera le projet le plus structurant avec le déploiement du nouveau système de gestion opérationnelle NEXSIS. Continuer à mettre en œuvre notre plan d'actions pour le développement du volontariat sera aussi une priorité.

Ces évolutions, nous les avons voulues dans un cadre de bienveillance et de respect mutuel entre les uns et les autres, avec un seul objectif, la qualité de vie en service. Nous attachons et attacherons toujours une grande importance à l'HUMAIN, ciment du bon fonctionnement de notre établissement.

Nous savons compter sur l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre et sur son Président, partenaire privilégié, pour continuer, main dans la main, à faire du SDIS 58 une structure à taille humaine, en perpétuelle évolution et reconnue.

Les évolutions de notre structure, qui doivent nous impliquer TOUS au quotidien, n'auraient que peu d'impacts sans l'accompagnement de proximité et l'implication des élus du conseil d'administration ainsi que le fort engagement des financeurs du SDIS, les communes et le conseil départemental.

Dans un contexte de crises où notre service public de secours joue un rôle prépondérant dans leurs réponses et leurs gestions, nous tenions à les remercier très sincèrement.

Enfin, nous profitons de cet édit pour mettre en lumière l'ensemble des personnels du SDIS et les anciens pour leur travail et/ou activité au profit du SDIS, qu'ils soient sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires, personnels administratifs et techniques, jeunes sapeurs-pompiers, animateurs de jeunes sapeurs-pompiers ou encore anciens, toujours actifs au profit de notre belle et dynamique équipe de soutien logistique.

UN GRAND MERCI A VOUS TOUTES ET TOUS,

Main dans la main avec l'UDSP 58,

Amicalement,

Guy HOURCABIE,
Président du SDIS 58

Colonel Michaël BRUNEAU,
Directeur adjoint du SDIS 58

Secteur Cosne



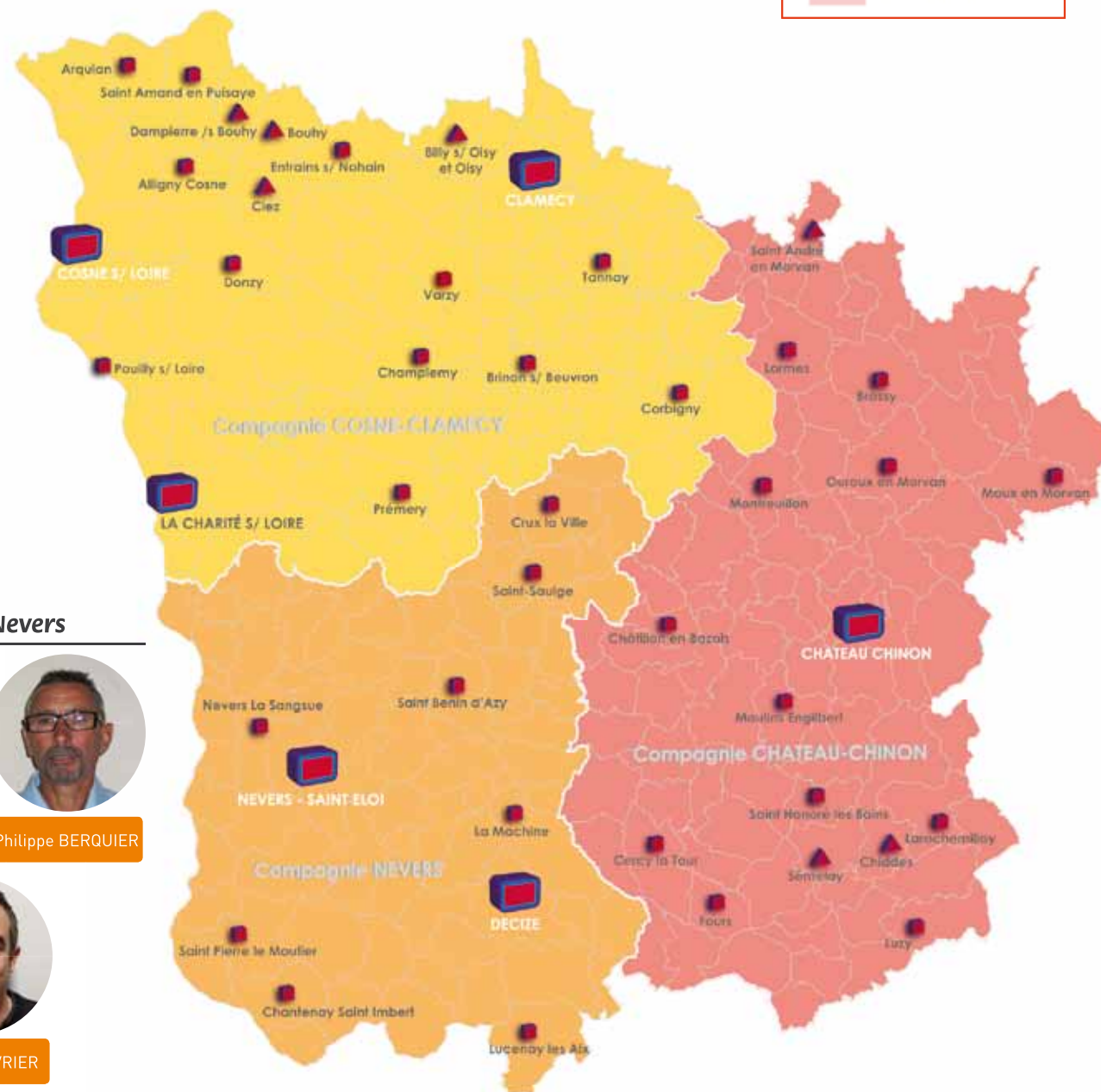
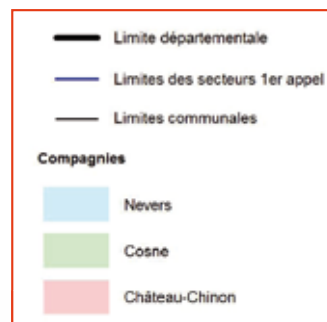
Anthony BOUCHARD



Eric PILLAUD



Sébastien VERIN



Secteur Nevers



Thibaut MONFORT



Philippe BERQUIER



Pascal LOUVRIER

Secteur Château-Chinon



Thierry AULARD



Olivier SANDRIN



Baptiste RAPPENEAU

LISTE DÉPARTEMENTALE



Alain JANDOT



Patrice LAVOLÉ



Thierry TOUZEAU



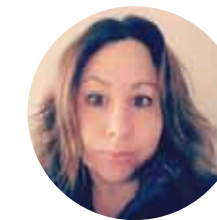
Laurence MARTINET



David OUDARD



Charles RENAUD



Karine DIRSON



Mickaël MAUNOIR



Corinne LAFFONT

PRÉSIDENT D'HONNEUR



Roger GUIBOREL

MEMBRES DE DROITS



Ludovic LAURENT



Michaël BRUNEAU

COMMISSION
DES ANCIENS

Pascal DOUZERY



Gilles VAN DE VELDE

Composition du bureau de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre



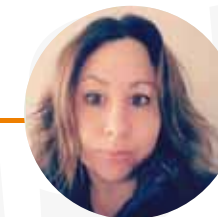
Président
MAUNOIR Mickaël



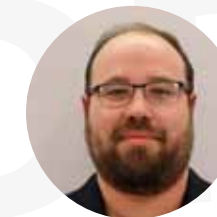
1er Vice-président
LAVOLE Patrice



2nd Vice-président
PILLAULT Eric



Secrétaire général
DIRSON Karine



Secrétaire adjoint
RAPPENEAU Baptiste

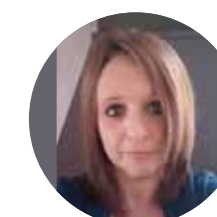


Trésorier général
SANDRIN Olivier



Trésorier adjoint
BERQUIER Philippe

Membres du bureau
TOUZEAU Thierry ; MARTINET Laurence ; VAN DE VELDE Gilles ;



Secrétariat administratif - DUMONT Anne
✉ : secretariatudsp58@gmail.com

L'ASSURANCE **AU SERVICE**
DES SAPEURS-POMPIERS
DEPUIS PLUS DE 30 ANS
Vos personnels - Vos biens - Vos activités



FRAND & ASSOCIÉS
Plus proche de vous pour aller plus loin

ÉCOUTE

Un interlocuteur dédié
pour une gestion optimisée

RÉACTIVITÉ

Un règlement rapide des dossiers

TECHNICITÉ

Un iTélé-déclaration des accidents en liaison
avec le logiciel Prorisq et la BND



23 avenue Jean Jaurès - 67100 STRASBOURG
Tel. 03 88 444 100 - Télécopie : 03 88 845 302 - E-mail : info@frandetassocies.fr

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



Immatriculation ORIAS : Société de Courtage : 07 028 957
Agent général Ph. Garnier : 07 021 906 - www.orias.fr

www.frandetassocies.fr



Vente de peintures, Papiers peints, Revêtements de sols PVC, Moquette, parquets

Revendeur officiel de la marque



VARENNES VAUZELLES

80 Boulevard Camille DAGONNEAU
58640 VARENNES VAUZELLES
03.86.57.11.07
commande@lesbeauxpapiers.com

ST GERMAIN DU PUY

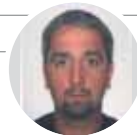
Rue du Pressoir - ZAC Du Sancerrois
18390 ST GERMAIN DU PUY
02.48.24.82.67
commande@lesbeauxpapiers.com



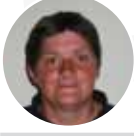
Annuaire des membres du CA

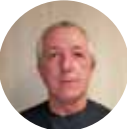
Nom	Prénom	Unité	Domicile	portable	Fax	Adresse	Mail
AULARD	Thierry	03 86 84 02 18		06 08 14 05 50	03 86 84 02 18	3, Fontenille 58110 CHATILLON EN BAZOIS	thierry.aulard@sdis58.fr
BERQUIER	Philippe	03 86 68 13 36	03 86 37 91 27	06 82 85 38 50	03 86 68 13 36	7, rue de la gare 58700 PREMERY	philippe.berquier@orange.fr
BOUCHARD	Anthony		03 86 39 72 63	06 88 87 77 53		13 Lotissement le Carrouge 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE	bouchard.anthony@orange.fr
DIRSON	Karine	03 86 22 22 13		06 79 29 93 23	03 86 22 22 13	le bourg 58140 BRASSY	karine.dirson@reussirdanslanievre.fr
DOUZERY	Pascal		03 86 29 43 23	06 77 89 95 81		2, rue Romain Baron 58210 VARZY	paroma2@wanadoo.fr
JANDOT	Alain			06 08 47 35 47		29, rue du Levant 58300 DECIZE	alainjandot58@gmail.com
LAFFONT	Corinne	03 86 60 37 11		06 62 88 65 89	03 86 60 37 40	Rue du Colonel Rimailho 58640 VARENNES-VAUZELLES	corinne.laffont@sdis58.fr
LAURENT	Ludovic	03 86 60 37 11			03 86 60 37 40	Rue du Colonel Rimailho 58640 VARENNES-VAUZELLES	ludovic.laurent@sdis58.fr
LAVOLE	Patrice	03 86 60 37 72	03 86 23 00 12	06 82 86 83 48	03 86 60 37 70	33 bis route de Busserolles 58180 MARZY	patrice.lavole@sdis58.fr
LOUVRIER	Pascal			06 81 89 92 32		10 Avenue des Arbres de Judée 58640 VARENNES-VAUZELLES	pascal.louvrier@laposte.net
MARTINET	Laurence	03 86 60 15 55	03 86 60 10 39	06 23 46 14 65	03 86 60 15 55	2, route de Varzy 58210 CHAMPLEMY	l.mart58@laposte.net
MAUNOIR	Mickaël	03 86 29 27 80		06 72 08 86 30	03 86 29 27 80	15 rue Saint-Aubin 58410 ENTRAINS sur NOHAIN	mickael.maunoir@sanofi.com
MONFORT	Thibaut			06 84 25 96 16		Centre de Secours Principal de Nevers Saint-Eloi RD 978 58000 SAINT ELOI	thibaut.monfort@outlook.fr
OUDARD	David			06 33 04 53 42		3 Clos du Moulin 58190 TANNAY	david-babeth@hotmail.fr
PILLAULT	Eric	03 86 39 39 23	03 86 26 37 09	06 86 10 59 32	03 86 39 39 23	6, rue de la vieille forge 58150 SUJILLY LA TOUR	ericpillault@yahoo.fr
RAPPENEAU	Baptiste	03 86 60 37 81		06 79 86 53 03		8, rue de la Rivière, Pourcelanges 58700 PREMERY	baptiste.rappeneau@sdis58.fr
RENAUD	Charles	03 86 28 89 83	06 03 21 99 56	06 30 21 68 20		3, lotissement Les Coteaux du Bourg 58200 SAINT PÈRE	cse.renaud@orange.fr
SANDRIN	Olivier	03 86 50 04 88		06 72 08 72 53	03 86 50 04 88	la Chaume 58300 VERNEUIL	oliviersandrino@yahoo.fr
BRUNEAU	Michaël	03 86 60 37 58			03 86 60 37 50	rue du Colonel Rimailho 58640 VARENNES-VAUZELLES	michael.bruneau@sdis58.fr
TOUZEAU	Thierry	03 86 60 15 55	03 86 60 12 71	06 58 81 26 58		20, grande rue 58210 CHAMPLEMY	touzeaut@aol.com
VAN DE VELDE	Gilles		03 86 50 06 03	06 21 12 74 47		4, le port du Canal 58340 CERCY LA TOUR	vandevelde.gilles@orange.fr
VERIN	Sébastien	03 86 20 07 28	03 86 20 19 13	06 83 68 54 95		18 Lotissement de la Blanche Colline 58800 CORBIGNY	sebverin1@orange.fr

ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENTAL DES CHEFS

NEVERS SAINT-ELOI (58000)		8140				Jean-François BURLIER	
	Lieutenant 1ère classe GUDZIK Vincent	03 86 93 01 60	06 08 40 98 75	vincent.gudzik@sdis58.fr	Champ de la Charbonnière		03 86 93 01 60 aspn@netcourrier.com
	Lieutenant 2ème classe GILLET Tony	adj fax: 03 86 36 12 76		tony.gillet@sdis58.fr	SAINT-ELOI		03 86 61 25 48 jf.burlier@orange.fr
DECIZE (58300)		8125				Thibaut MARATRAY	
	Capitaine HERBOURG Romain	03 86 25 38 39	06 82 86 83 50	romain.herbours@sdis58.fr	Boulevard Galvaing		06 63 84 02 98 amicale.pompiers.decize@orange.fr
	Lieutenant MERLIER Christophe	adj fax: 03 86 25 08 08			DECIZE		03 86 25 37 50
	Vacant						
CHÂTEAU-CHINON (58120)		8114				Pascal VICIDOMINI	
	Lieutenant CHEVRIER Hubert (intérim)	03 86 85 22 11	06 86 67 14 33	hubert.chevrier@sdis58.fr	Rue de Cortona		06 32 28 78 00 pascal.vicidomini@orange.fr
	Adjudant-Chef TAMIZET Alain	adj fax: 03 86 79 45 75			CHÂTEAU-CHINON		
	Vacant						
COSNE-SUR-LOIRE (58200)		8121				Stéphane SIMONET	
	Lieutenant LARIVE Enrie	03 86 28 89 80	07 84 38 63 16	enrie.larive@sdis58.fr	37, avenue du 85ième		06 86 97 06 92 amicale.sapeur-pompiers@orange.fr
	Lieutenant RENAUD Charles	adj 03 86 28 89 81	06 30 21 68 20	cse.renaud@orange.fr	COSNE		
	Adjudant-Chef Pascal MARIE	adj 03 86 28 89 86		pascal.marie@sdis58.fr			
		fax: 03 86 28 03 70					
CLAMECY (58500)		8118				Yannick LESSIRE	
	Adjudant-Chef THIBIER Christophe	03 86 24 00 61	06 82 86 83 51	christophe.thibier@sdis58.fr	17, avenue Gal LECLERC		07 60 57 19 30 amicaledespompiersdeclamecy@gmail.com
	Lieutenant MILLOT Jean	adj fax: 03 86 24 00 69	06 84 49 55 52	jean.millot@sdis58.fr	CLAMECY		yael.lessire@gmail.com
ALLIGNY-COSNE (58200)		8101				Alain CARTIER	
	Lieutenant BAILLY Franck	03 86 26 23 01	03 86 26 29 55	franck.bailly@sdis58.fr	Route de Saint-Amand		03 86 26 20 74 amicalespallignycosne@gmail.com
	Adjudant-Chef CHABIN Eric	adj 03 86 39 99 51	06 72 10 24 62	eric.chabin@sdis58.fr	ALLIGNY-COSNE		
ARQUIAN (58310)		8103				Mickaël TAPIN	
	Lieutenant SOUTIF Sébastien (interim)	03 86 39 62 03	03 86 22 50 24	sebastien.soutif@sdis58.fr	Place Jean Carriès		03 86 39 35 56 tapin.fils@orange.fr
	Sergent DUQUENOIS Quentin	adj 06 86 79 06 34		quentin.duquenois@sdis58.fr	ARQUIAN		
BILLY et OISY (58500)		8105				Romain MARION	
	Adjudant-chef HOUSSET Pascal	03 86 24 91 52	03 86 24 91 52	pascal.housset@sdis58.fr	RD 166		06 19 39 17 59 romain-marion@hotmail.fr
	Vacant	adj			BILLY SUR OISY		
BOUHY (58310)		8106				Romain BOULOMMIER	
	Sergent-Chef CARRE Florent	03 86 26 48 89	03 86 26 46 40	florent.carre@sdis58.fr	Place de l'Eglise		jeremy.laigle@axereal.com
	Vacant	adj			BOUHY		

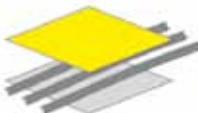
DE CENTRES, ADJOINTS ET PRÉSIDENTS D'AMICALES

	BRASSY (58140)	8107					Guillaume BOUCHE		
	Lieutenant DUCROT Antoine	03 86 22 22 13	03 86 22 20 12	06 70 30 27 04	antoine.ducrot@sdis58.fr	RD 6		06 89 03 93 78	amicalebrassy@gmail.com
	Lieutenant GEORGES Olivier	adj	03 86 22 24 45	06 08 76 67 43	olivier.georges@sdis58.fr	BRASSY			
	BRINON-sur-BEUVRON (58420)	8109					Laëtitia LETORT		
	Lieutenant ODANT Alexandre	03 86 29 01 93	03 86 20 09 49	06 80 43 02 41	alexandre.odant@sdis58.fr	Route de Courcelles		06 72 95 92 06	laetitia.letort@gmail.com
	Adjudant ODANT Guillaume	adj		06 08 76 67 43	guillaume.odant@sdis58.fr	BRINON sur BEUVRON			
	CERCY-LA TOUR (58340)	8110					Vincent CHANDIOUX		
	Adjudant-chef BAZOT Xavier	03 86 50 04 88	03 86 50 30 53	06 61 87 86 85	xavier.bazot@sdis58.fr	Rue du Port		06 03 39 72 02	chandieux.vincent@sfr.fr
	Adjudant-chef SUGIN Pascal	adj		06 44 81 86 26	pascal.sugin@sdis58.fr	CERCY LA TOUR			
	CHAMPLEMY (58210)	8111					Laurence MARTINET		
	Lieutenant MARTINET Karine	03 86 60 15 55	03 86 60 12 71	06 42 82 34 70	karine.martinet@sdis58.fr	Route de Varzy		03 86 60 10 39	l.mart58@laposte.net
	Lieutenant TOUZEAU Thierry	adj	03 86 60 12 71	06 58 81 26 58	thierry.touzeau@sdis58.fr	CHAMPLEMY		06 23 46 14 65	
	CHANTENAY SAINT-IMBERT (58240)	8112					Anthony LAGRANGE		
	Lieutenant SERREAU Ludovic	03 86 38 67 73	03 86 38 64 20	06 69 34 80 93	ludovic.serreau@sdis58.fr	ZA Les Varennes - ch. rural de Mussy		06 67 10 80 70	anthony.lagrange@free.fr
	Adjudant-Chef FOSSEZ Jérôme	adj	03 86 38 68 94	07 61 36 19 76	jerome.fossez@sdis58.fr	CHANTENAY			
	LA CHARITE-sur-LOIRE (58400)	8113					Sébastien RABIAT		
	Lieutenant FUSTEC Franck	03 86 70 95 40	03 86 70 95 45	06 18 02 94 82	franck.fustec@sdis58.fr	7, rue Antoine Amiot		06 62 37 30 27	amicale.pompiers.la.charite@gmail.com
	Adjudant-Chef BRENTOT Mickaël	adj	fax: 03 86 70 95 45	06 37 89 54 24	michael.brentot@sdis58.fr	LA CHARITE			
	CHATILLON-en-BAZOIS (58110)	8115					François VIN		
	Lieutenant ACQUART Sébastien	03 86 84 02 18	03 86 84 08 96	06 12 35 08 88	sebastien.acquart@sdis58.fr	Rue de Beauregard		03 86 84 07 04	francois.vin@orange.fr
	Lieutenant AULARD Thierry	adj	03 86 84 15 60	06 08 14 05 50	thierry.aulard@sdis58.fr	CHATILLON en BAZOIS		06 12 21 98 02	
	CHIDDES (58170)	8116					Benjamin LEBLANC		
	Sergent-chef VOILLOT Sylvain	03 86 30 43 77		06 03 65 37 38	sylvain.voillot@sdis58.fr	Le bourg		06 29 51 12 95	leblanc.benjamin@wanadoo.fr
	Sergent-chef LEBLANC Benjamin	adj	03 86 30 03 66	06 29 51 12 95	benjamin.leblanc@sdis58.fr	CHIDDES			
	CIEZ (58220)	8117					Christophe TISSIER		
	Sergent-chef LAMARRE Emeric (interim)	03 86 26 46 10	03 86 26 45 50	06 77 52 83 60	emeric.lamarre@sdis58.fr	le bourg		06 78 71 85 32	c.tissier58@laposte.net
	Adjudant-chef DENIZOT Brice	adj		06 63 09 78 54	brice.denizot@sdis58.fr	CIEZ			
	CORBIGNY (58800)	8119					Thibault DESFOSSES		
	Vacant	03 86 20 07 28				Place du champ de foire		06 17 57 18 90	thibdesfosses@orange.fr
	Adjudant-Chef HOUSSIN Olivier	adj	03 86 20 02 88	06 78 19 84 05	olivier.houssin@sdis58.fr	CORBIGNY			

	CRUX-LA VILLE (58330)		8123					Pierre GUYARD	
	Lieutenant BOUTMY-GARNIER Philippe		03 86 58 36 11	03 86 58 20 30	06 83 61 09 39	philippe.boutmy-garnier@sdis58.fr	Le bourg	06 45 46 74 13	pie.guyard@laposte.net
	Adjudant THEVENEAU David	adj			06 07 11 62 14	david.theveneau@sdis58.fr	CRUX LA VILLE		
	DAMPIERRE-sous-BOUHY (58310)		8124					Pascal AUBERT	
	Adjudant-Chef BOURGEOIS Franck		03 86 26 45 01	03 86 26 48 11	06 47 43 34 32	franck.bourgeois@sdis58.fr	le bourg	03 86 26 49 19	catherine.aubert6881@orange.fr
	Adjudant-chef PRETRE Christophe	adj		03 86 39 64 26	06 81 91 19 82	christophe.pretre@sdis58.fr	DAMPIERRE/BOUHY	06 69 08 30 04	
	DONZY (58220)		8126					Sébastien MURAT	
	Lieutenant CORDE Michel		03 86 39 39 23	03 86 39 45 53	06 65 31 68 06	michel.corde@sdis58.fr	1, rue de la piscine	06 62 59 00 45	amicalespdonzy@hotmail.com
	Lieutenant PILLAULT Eric	adj		03 86 26 37 09	06 86 10 59 32	eric.pillault@sdis58.fr	DONZY		muratsebastien@yahoo.fr
	ENTRAINS-sur-NOHAIN (58410)		8127					Sonia JOSEPH	
	Lieutenant DUVAL Lionel		03 86 29 27 80	03 86 29 20 83	06 07 25 58 21	lionel.duval@sdis58.fr	Avenue de la gare	06 79 06 41 02	amicaleentains@yahoo.com
	Lieutenant MAUNOIR Mickaël	adj			06 72 08 86 30	mickael.maunoir@ssdis58.fr	ENTRAINS		
	FOURS (58250)		8128					Magalie LAREDO	
	Adjudant-Chef VIGIER Cédric		03 86 50 21 68	03 86 50 22 13	06 86 92 56 23	cedric.vigier@sdis58.fr	15, rue des Ecoles	06 81 27 98 93	magalie3100@hotmail.fr
	Adjudant-Chef CREPELLE Christian	adj			06 18 23 22 14	christian.crepelle@sdis58.fr	FOURS		
	LAROCHEMILLAY (58370)		8130					Pascal LAUROY	
	Lieutenant CLOIX Didier		03 86 30 45 33	03 86 30 46 25	06 62 83 51 98	didier.cloix@sdis58.fr	Le bourg, 15 Route de Millay	06 72 44 56 63	pompierdelarochemillay@laposte.net
	Lieutenant CLOIX Jean-Marc	adj		03 86 30 42 74	06 59 06 19 33	jean-marc.cloix@sdis58.fr	LAROCHEMILLAY		
	LA MACHINE (58260)		8134					Pascal MONIN	
	Lieutenant DAUPELOUP Julien		03 86 50 93 44		06 59 33 79 60	julien.dauteloup@sdis58.fr	Rue Clémence Bonde		
	Adjudant-Chef GRISARD Anthony	adj			06 66 41 18 60	anthony.grisard@sdis58.fr	LA MACHINE		
	LORMES (58140)		8131					Joëlle DELFOSSE	
	Lieutenant DELFOSSE Laurent		03 86 22 50 50	03 86 24 03 56	06 76 76 28 86	laurent.delfosse@sdis58.fr	Place des Roches	06 29 19 85 33	amicalesplormes@hotmail.com
	ISP DEMOULIN Wendy	adj		09 80 56 87 37	06 95 39 92 36	demoulinw@live.be	LORMES		
	LUCENAY-LES AIX (58380)		8132					Nicolas BONNET	
	Sergent-Chef BIBOUD Sébastien		03 86 30 52 55	03 86 30 55 61	06 08 73 19 71	sebastien.biboud@sdis58.fr	Rue Boncoeur	06 86 45 44 62	amicalesplucenay@gmail.com
	Sergent-Chef SENNEPIN Rémi	adj		03 86 30 53 54	06 33 15 81 56	remi.sennepin@sdis58.fr	LUCENAY LES AIX		
	LUZY (58170)		8133					Mathilde LABOUTIERE	
	Lieutenant PETITJEAN Bastien		03 86 30 19 05	03 86 30 20 87	06 20 20 10 44	bastien.petitjean@sdis58.fr	5, place du Champ de Foire	06 46 00 53 09	amicale-pompier.luzy@live.fr
	LieutenantLARTEAU Alexis	adj		03 86 30 08 95	06 47 98 34 67	alexis.lartearu@sdis58.fr	LUZY		

MONTREUILLON (58800)		8137					Sébastien MATHELIER	
	Lieutenant DUMARAY Gilles	03 86 84 77 11	03 86 84 73 16	06 07 53 66 37	gilles.dumaray@sdis58.fr	Le bourg	07 86 12 34 93	mathelier.seb@free.fr
	Adjudant BOURGEOIS Dimitri	adj		06 83 59 17 59	bourgeois.dimitri@orange.fr	MONTREUILLON		
MOULINS-ENGILBERT (58290)		8138					Alexandre ETIENNEY	
	Lieutenant DURAND François	03 86 84 28 33	03 86 84 46 64	06 77 91 12 07	francois.durand@sdis58.fr	Place du Champ de Foire	06 68 37 61 87	nadaletienney@laposte.net
	Vacant	adj						
MOUX-en-MORVAN (58230)		8139					Martial COTTIN	
	Lieutenant DEBAC Nicolas	03 86 76 17 17	03 86 76 18 47	06 07 76 71 06	nicolas.debac@sdis58.fr	Le bourg	06 73 84 35 00	amicalespmouxenmorvan@gmail.com
	Adjudant FANDINO Armand	adj	03 86 76 18 00	06 72 60 48 20	armand.fandino@sdis58.fr	MOUX en MORVAN		
NEVERS LA SANGSUE (58180)		8157					Jean-François BURLIER	
	Lieutenant 1 ^{ère} Classe JACQUEMARD Denys	03 86 71 90 00	03 86 71 90 01	06 81 66 10 76	denys.jacquemard@sdis58.fr	Aérodrome de la Sangsue	03 86 93 99 00	jf.burlier@orange.fr
	Lieutenant MARIE Frédéric	adj	fax: 03 86 71 90 09	03 86 60 86 69	frederic.marie@sdis58.fr	MARZY	03 86 61 25 48	
OUROUX-en-MORVAN (58230)		8142					Julie LOISEAU	
	Lieutenant EVRARD Benoît	03 86 78 22 77	03 86 78 21 66	06 82 28 32 10	benoit.evrard@sdis58.fr	Le bourg	06 78 30 64 39	amicale.sp.ouroux@gmail.com
	Adjudant AMIOT Lydie	adj	03 86 78 23 86	06 72 80 95 53	lydie.amiot@sdis58.fr	OUROUX en MORVAN		
POUILLY-sur-LOIRE (58150)		8143					Marjorie URBANOJE	
	Capitaine BONNARD Philippe	03 86 39 00 06	03 86 39 14 81	06 79 87 59 24	philippe.bonnard@sdis58.fr	14, route de Chateaneuf	03 86 24 07 60	amicale.pouilly@gmail.com
	Adjudant-chef MOREAU Philippe	adj	03 86 38 10 33	06 81 19 01 78	philippe.moreau@sdis58.fr	POUILLY/LOIRE	06 31 63 32 85	marjorie.urbanoje58@hotmail.fr
PREMERY (58700)		8144					Mickaël MOINE	
	Capitaine OSBERY Jean-Paul	03 86 68 13 36	03 86 37 90 11	06 40 60 98 71	jean-paul.osbery@sdis58.fr	Place du champ de foire	06 40 65 07 35	amicale.sp.premery@gmail.com
	Adjudant PROSPERE Benoît	adj	03 86 37 96 60	06 69 24 68 16	benoit.prospere@sdis58.fr	PREMERY		mickaëlmoine58000@gmail.com
SAINT-AMAND en PUISAYE (58310)		8145					Anthony BOUCHARD	
	Lieutenant MAZE Christophe	03 86 39 72 63	03 86 39 72 63	06 80 27 46 95	christophe.maze@sdis58.fr	Avenue de la gare	06 88 87 77 53	bouchard.anthony@orange.fr
	Adjudant BOUCHARD Anthony	adj	03 86 39 72 63	06 88 87 77 53	anthony.bouchard@sdis58.fr	SAINT-AMAND en PUISAYE	03 86 39 72 63	
SAINT-ANDRE-en-MORVAN (58140)		8146					Anne-Sophie VIVIEN	
	Sergent-Chef BRIEZ David	03 86 22 69 52	03 86 22 64 55	06 72 59 08 99	david.briez@sdis58.fr	le bourg	06 13 66 77 75	vivienannesophie@gmail.com
	Sergent-Chef HOOG David	adj		06 85 93 91 67	david.hoog@orange.fr	SAINT-ANDRE		
SAINT-BENIN D'AZY (58270)		8147					Audrey VIGNERON	
	Lieutenant VIGNERON François	03 86 58 59 66	03 86 58 42 93	06 82 00 46 03	francois.vigneron@sdis58.fr	Rue de la Badelle	06 11 22 42 22	a.vigneron58@gmail.com
	Adjudant-Chef MAGAT Loïc	adj	03 86 58 47 55	06 10 13 79 74	loic.magat@wanadoo.fr	SAINT-BENIN D'AZY		

	SAINT-HONORE les BAINS (58360)		8148						Emilie VALTAER	
	Lieutenant LEMAITRE Augustin		03 86 30 78 66	03 86 30 60 34	06 23 56 60 61	augustin.lemaitre@sdis58.fr	Rue du Chemin Ferré		06 41 15 30 10	mili_58@hotmail.fr
	Adjudant-chef LAVALETTE Bruno	adj		09 67 45 29 41	06 88 91 55 94	bruno.lavalette@sdis58.fr	SAINT-HONORE les BAINS			
	SAINT-PIERRE le MOUTIER (58240)		8149						Laurent COMTE	
	Adjudant-chef JACQUET Philippe (interim)		03 86 37 40 66		06 99 40 30 26	philippe.jacquet@sdis58.fr	25 bis, avenue du 8 mai		06 26 39 74 41	amicalesapeurpompierspim@yahoo.fr
	Adjudant EYDIEUX Jean-Luc	adj				jean-luc.eydieux@sdis58.fr	SAINT-PIERRE LE MOUTIER		03 86 90 84 91	
	SAINT-SAULGE (58330)		8151						François ENSARGUEIX	
	ISP BIET Cyril		03 86 58 24 88	03 86 37 48 21	06 78 12 77 97	cyril.biet@sdis58.fr	2, rue du Champ de Foire		03 86 58 74 86	francois.ensargueix@orange.fr
	Adjudant PRUVOST Florent	adj		03 86 37 48 21	06 02 12 91 96	pruvostflorent@yahoo.fr	SAINT-SAULGE		06 71 90 88 01	
	SEMELAY (58360)		8152						Vincent BOIZARD	
	Sergent-Chef BERTHIER Yves		03 86 30 90 98	03 86 30 93 78	06 62 16 74 02	yves.berthier@sdis58.fr	le bourg		06 59 21 60 14	boizard.v@gmail.com
	Caporal-Chef GIEN Jean-Michel	adj		03 86 30 90 87	06 17 92 92 49	jean-michel.gien@sdis58.fr	SEMELAY			
	TANNAY (58190)		8155						David OUDARD	
	Lieutenant COUDRIN Thibaud		03 86 29 82 13	03 58 05 11 96	06 82 32 03 93	thibaud.coudrin@sdis58.fr	Rue du fossé nord		06 33 04 53 42	amicale.pompier.tannay@gmail.com
	Caporal-chef PIOUX Etienne	adj		09 58 05 41 28	06 80 57 84 08	ptitpioux@yahoo.fr	TANNAY			
	VARZY (58210)		8156						Romain DOUZERY	
	Adjudant GALLOIS Jérôme		03 86 29 49 88	03 86 29 74 18	06 23 86 66 56	jerome.gallois@sdis58.fr	Route de la Charité		06 46 33 51 52	romain.douzery@hotmail.fr
	Vacant	adj					VARZY			



BÂTIMENT CFA
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Organisme de formation régional-BTP de Bourgogne-Franche-Comté

Offre de formation dans les métiers du Bâtiment du CAP à Bac +3



**APPRENTISSAGE
FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE**

CERTIBAT
Centre de Formation et de Recherche Technico-Professionnelle

38, avenue Charles de Gaulle - BP n° 50159 - 71405 AUTUN Cedex
contact@batimentcfabourgognefranchecomte.com
www.batimentcfabourgognefranchecomte.com



SITE DE DIJON
48, rue du Fort de la Motte-Giron
21000 DIJON

SITE DE MARZY
19, rue des Carrières
58180 MARZY

SITE DE BESANÇON
6, rue Nicolas Mercator
BP 1023
25001 BESANÇON Cedex

SITE D'AUTUN
9, route du Bois de Sapin
71400 AUTUN

SITE DE BETHONCOURT
rue des Frères Lumière
25200 BETHONCOURT

SITE D'AUXERRE
69, rue du Moulin du Président
89000 AUXERRE

33 72 612 612

AMICALE SDIS (58640 VARENNES-VAUZELLES)		
	Corinne LAFFONT	03 86 60 37 11 corinne.laffont@sdis58.fr
AMICALE SSSM (58800 CORBIGNY)		
	ISP Principale Noëlle GALLOIS	06 82 09 04 11 n.gallois58@orange.fr

Composition du bureau

• Président	MAUNOIR Mickaël
• 1er Vice-président	LAVOLÉ Patrice
• 2nd Vice-président	PILLAULT Eric
• Secrétaire général	DIRSON Karine
• Secrétaire adjoint	RAPPENEAU Baptiste
• Trésorier général	SANDRIN Olivier
• Trésorier adjoint	BERQUIER Philippe
• Membres du bureau	MARTINET Laurence TOUZEAU Thierry VAN DE VELDE Gilles

Composition du Conseil d'Administration

BRUNEAU Michaël	Directeur Départemental (interim)*
LAURENT Ludovic	Médecin-chef*
AULARD Thierry	Compagnie Château-Chinon
SANDRIN Olivier	Compagnie Château-Chinon
RAPPENEAU Baptiste	Compagnie Château-Chinon
BOUCHARD Anthony	Compagnie Cosne-Clamecy
PILLAULT Eric	Compagnie Cosne-Clamecy
VERIN Sébastien	Compagnie Cosne-Clamecy
BERQUIER Philippe	Compagnie Nevers-Decize
MONFORT Thibaut	Compagnie Nevers-Decize
LOUVRIER Pascal	Compagnie Nevers-Decize
DIRSON Karine	Liste départementale
JANDOT Alain	Liste départementale
LAFFONT Corinne	Liste départementale
LAVOLE Patrice	Liste départementale
MARTINET Laurence	Liste départementale
MAUNOIR Mickaël	Liste départementale
RENAUD Charles	Liste départementale
OUDARD David	Liste départementale
TOUZEAU Thierry	Liste départementale
DOUZERY Pascal	Président Commission des Anciens
VAN DE VELDE Gilles	Représentant des anciens

Composition des commissions

COMMISSION INFORMATION, COMMUNICATION ET REVUE

RAPPENEAU Baptiste
LAVOLE Patrice
RENAUD Charles
DIRSON Karine
Conseiller désigné par PUD
PONCIOUX Mégane

COMMISSION DES FINANCES

SANDRIN Olivier
RAPPENEAU Baptiste
MARTINET Laurence
LAVOLE Patrice
VAN DE VELDE Gilles
DOUZERY Pascal
MONFORT Thibaut
BERQUIER Philippe
PILLAULT Eric

COMMISSION DES SPORTS ET CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

PILLAULT Eric
Sous-commission Sports
MARTINET Laurence
JANDOT Alain
SANDRIN Olivier
BERQUIER Philippe
LOUVRIER Pascal

Sous-commission Congrès

PILLAULT Eric
RAPPENEAU Baptiste
JANDOT Alain
TISSIER Christophe

Congrès National

VAN DE VELDE Gilles
LAFFONT Corinne
DIRSON Karine
PILLAULT Eric

COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE ET DES ASSURANCES

OUDARD David
LAVOLE Patrice
JANDOT Alain
SANDRIN Olivier
DIRSON Karine
OUDARD David
GUIBOREL Roger
LAFFONT Corinne

COMMISSION JSP / CADETS SC

MONFORT Thibaut
BERQUIER Philippe
BOUCHARD Anthony

Conseiller SSSM désigné par PUD

BILLIARD Pierre-Yves

Conseiller Cadets SC

RAPPENEAU Baptiste

Conseiller SPORTS

LOUVRIER Pascal
MARTINET Karine (habillement)

Responsables

Chatillon → AULARD Thierry
Nevers/Decize → MONFORT Thibaut
St Saulge → TUBIERE Selyne
St Amand → PANNEQUIN Alain
Montreuillon → DUMARAY Gilles
Varzy → MONNOT Guy

COMMISSION SUAP

MAUNOIR Mickaël
SANDRIN Olivier
RENAUD Charles

Conseiller SSSM désigné par PUD

BILLIARD Pierre-Yves

Conseillers désigné par PUD

HUBERT Olivier
THERASSE Pascal

COMMISSION SECOURS ET URGENCES

LAVOLE Patrice

Sécurité Civile et DPS

TOUZEAU Thierry
MARTINET Laurence
SANDRIN Olivier
BOUCHARD Anthony

Equipe Départemental de Soutien et d'Entraide

VAN DE VELDE Gilles
JANDOT Alain
PILLAULT Eric
LAMBERT Alex
BERQUIER Philippe

COMMISSION DES RÉCOMPENSES

PILLAULT Eric

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN DU VOLONTARIAT

RENAUD Charles
JANDOT Alain
DIRSON Karine
DEBAC Nicolas
PILLAULT Eric
SANDRIN Olivier
RAPPENEAU Baptiste

COORDINATION DÉPARTEMENTALE TELETHON

VAN DE VELDE Gilles
RAPPENEAU Baptiste
BERQUIER Philippe
PILLAULT Eric

COMMISSION DES ANCIENS

DOUZERY Pascal

Représentants des anciens

VAN DE VELDE Gilles
JANDOT Alain
LAVOLE Patrice
BERQUIER Philippe

EQUIPE DEPARTEMENTALE DE SOUTIEN LOGISTIQUE

VAN DE VELDE Gilles
LAMBERT Alex

REPRESENTANTS URBFC

MAUNOIR Mickaël
LAVOLE Patrice
BRUNEAU Michaël

DELEGUE URBFC ODP

OUDARD David

DELEGUE URBFC SSSM

BILLIARD Pierre-Yves

DELEGUE URBFC SPORT

LOUVRIER Pascal

MEMBRE DU CA DE L'ASSOCIATION DE FOOTBALL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

JANDARD Damien

DELEGUE URBFC PREVENTION

ROSSIGNOL Philippe

DELEGUE URBFC ANCIENS

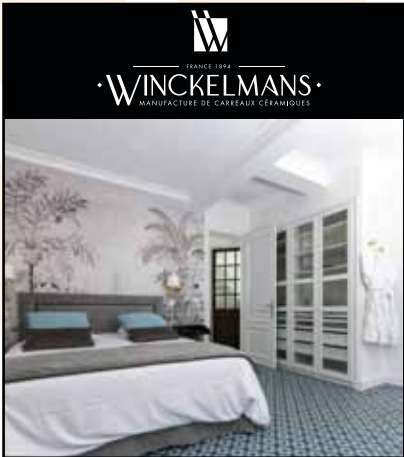
DOUZERY Pascal

GRANDS ELECTEURS FNSPF

MAUNOIR Mickaël
LAVOLE Patrice
SARRAZIN David

VERIFICATEURS AUX COMPTES

COIGNET pierre
VIN François
BILLIARD Pierre-Yves



Fabriquant de carreaux grès cérame fin vitrifié depuis 1894, les Établissements Winckelmans transmettent leur savoir-faire en famille depuis cinq générations.

Fort de ses deux sites de production (Decize Carrelages et l'usine de Lomme) l'entreprise maîtrise parfaitement la technique complexe de la mosaïque (travail sur des carreaux de petite taille).

Avec plusieurs milliers de références dans son catalogue et la possibilité de concevoir des produits sur mesure, l'entreprise travaille aussi bien sur un décor contemporain que du siècle dernier.

Résistants et durables, ses produits peuvent s'utiliser aussi bien en intérieur qu'en extérieur, en milieu sec ou humide. Elle travaille pour une clientèle prestigieuse et pour des institutions comme l'Élysée. Ses produits sont utilisés par de nombreux architectes et décorateurs à travers le monde.

L'empreinte Winckelmans est également présente dans des univers prestigieux comme la haute couture ou encore les châteaux et palaces de différents pays

www.winckelmans.com

103^{ème} congrès Départementale



**Centre
Protection
Incendie**





Audit - Vente - Installation - Contrôle - Maintenance
Extincteurs, RIA, BAES, Bornes, Exutoires, Alarmes incendie, Plans d'évacuation et d'intervention
Varennes-Vauzelles 06 88 13 49 82 . Cosne-Cours-Sur-Loire 06 63 49 62 63

**103^{ème} Congrès de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre**

Samedi 12 juin 2021

Clezy

PROGRAMME

14h00 : Assemblée Générale - UDSP 58
17h00 : Cérémonie protocolaire
18h30 : Vin d'honneur



**Organisé par les amicales des sapeurs-pompiers
d'Entrains sur Noain, Bouhy et Clezy.**

CONGRES DEPARTEMENTAUX

1906	NEVERS	1	1953	SAINT PIERRE LE MOUTIER	36	1989	LUZY/CHIDDÉS/LAROCHEMILL	71
1907	COSNE COURS sur LOIRE	2	1954	BRASSY	37	1990	CLAMECY	72
1908	LA CHARITE sur LOIRE	3	1955	VARZY	38	1991	NEVERS	73
1909	SAINT PIERRE LE MOUTIER	4	1956	LUCENAY LES AIX	39	1992	LUCENAY LES AIX	74
1910	CORBIGNY	5	1957	POUILLY sur LOIRE	40	1993	SAINT HONORE LES BAINS	75
1911	NEVERS	6	1958	LORMES	41	1994	PREMERY	76
1912	CHATILLON en BAZOIS	7	1959	LUZY	42	1995	LA CHARITE sur LOIRE	77
1913	FOURS	8	1960	DECIZE	43	1996	VARZY	78
1919	NEVERS	9	1961	ENTRAINS sur NOHAIN	44	1997	DONZY	79
1920	CLAMECY	10	1962	CORBIGNY	45	1998	FOURS	80
1921	VARZY	11	1963	COSNE COURS sur LOIRE	46	1999	LORMES	81
1922	COSNE COURS sur LOIRE	12	1964	SAINT BENIN D'AZY	47	2000	CORBIGNY	82
1923	CHÂTEAU-CHINON	13	1965	CORVOL L'ORGUEUILLEUX	48	2001	ENTRAINS / BOUHY / CIEZ	83
1924	ENTRAINS sur NOHAIN	14	1966	LA CHARITE sur LOIRE	49	2002	CERCY LA TOUR	84
1925	LA CHARITE sur LOIRE	15	1967	LA MACHINE	50	2003	SAINT BENIN D'AZY	85
1926	DECIZE	16	1969	VARZY	51	2004	SAINT AMAND en PUISAYE	86
1927	LUZY	17	1970	LA MACHINE	52	2005	SAINT SAULGE / CRUX	87
1928	POUILLY sur LOIRE	18	1971	CLAMECY	53	2006	CHATILLON en BAZOIS	88
1929	SAINT SAULGE	19	1972	DONZY	54	2007	CHÂTEAU-CHINON	89
1930	PREMERY	20	1973	MOULINS-ENGILBERT	55	2008	COSNE COURS sur LOIRE	90
1931	MOULINS-ENGILBERT	21	1974	SAINT PIERRE LE MOUTIER	56	2009	CLAMECY	91
1932	SAINT AMAND en PUISAYE	22	1975	PREMERY	57	2010	DECIZE	92
1933	CHATILLON en BAZOIS	23	1976	LA CHARITE sur LOIRE	58	2011	ETAT-MAJOR	93
1934	NEVERS	24	1977	VARZY	59	2012	NEVERS	94
1935	FOURS	25	1978	CHÂTEAU-CHINON	60	2013	TANNAY	95
1936	CHÂTEAU-CHINON	26	1979	LORMES	61	2014	POUILLY sur LOIRE	96
1937	COSNE COURS sur LOIRE	27	1980	ENTRAINS sur NOHAIN	62	2015	LA MACHINE	97
1938	SAINT PIERRE LE MOUTIER	28	1981	CORBIGNY	63	2016	OUROUX / MOUX EN MORVAN	98
1939	DECIZE	29	1982	DECIZE	64	2017	LAROCHEMILLAY / CHIDDÉS	99
1947	COSNE COURS sur LOIRE	30	1983	TANNAY	65	2018	CERCY LA TOUR	100
1948	PREMERY	31	1984	SAINT AMAND en PUISAYE	66	2019	LORMES / SAINT-ANDRE	101
1949	SAINT SAULGE	32	1985	SAINT SAULGE / CRUX	67	2021	CIEZ	102
1950	SAINT AMAND en PUISAYE	33	1986	LA CHARITE sur LOIRE	68	2022	ENTRAINS sur NOHAIN / CIEZ / BOUHY	103
1951	LA CHARITE sur LOIRE	34	1987	COSNE COURS sur LOIRE	69	2023		104
1952	CORBIGNY	35	1988	LA MACHINE	70	2024	ST-AMAND / DAMPIERRE / ARQUIAN	105

1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1968 et 2020: pas de congrès départemental

Statistiques opérationnelles 2020

SECOURS D'URGENCE
AUX PERSONNES



VSAV : **14183**, dont :



ACCIDENT DE TRANSPORT
(ROUTIER, FLUVIAL...) : **802**

INCENDIES



FEUX : **1570**, dont



FEUX VÉGÉTATIONS : **526**

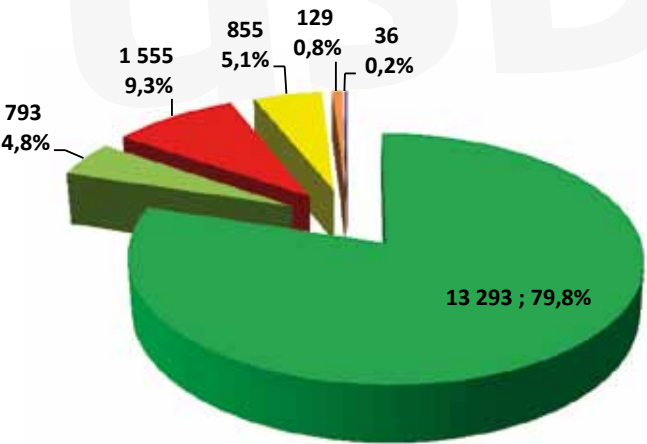
OPÉRATIONS DIVERSES



(INONDATIONS, TEMPÊTES
DESTRUCTIONS INSECTES,
RISQUES TECH) : **1048**

L'ANNÉE 2020 C'EST : 16801 INTERVENTIONS, SOIT EN MOYENNE 46 INTERVENTIONS PAR JOUR.

Catégorie	Nombre d'interventions	%
Secours d'Urgence Aux Personnes	13 293	79,8%
Accidents sur la Voie Publique	793	4,8%
Incendies	1 555	9,3%
Opérations Diverses (inondations, tempêtes, destructions insectes...)	855	5,1%
Risques Technologiques et Naturels (fuites de gaz, pollution...)	129	0,8%
Autres (couverture opérationnelle)	36	0,2%
TOTAL	16 661	100,0%



- Secours d'Urgence Aux Personnes
- Accidents sur la Voie Publique
- Incendies
- Opérations Diverses (inondations, tempêtes, destructions insectes...)
- Risques Technologiques et Naturels (fuites de gaz, pollution...)
- Autres (couverture opérationnelle)

Données : Oxo

Statistiques des sorties de centres 2020

Centre	AUTRE	AVP	INC	OD	RTN	SAP	TOTAL
ALLIGNY COSNE	0	21	19	3	0	114	157
ARQUIAN	0	24	32	6	0	102	164
BILLY SUR OISY ET OISY	0	24	35	5	5	115	184
BOUHY	0	4	18	3	1	40	66
BRASSY	1	23	37	8	0	119	188
BRINON SUR BEUVRON	0	10	34	10	1	126	181
CERCY LA TOUR	0	11	62	31	1	209	314
CHAMPLEMY	0	5	8	2	1	172	188
CHANTENAY SAINT IMBERT	6	14	35	8	2	144	209
CHATEAU CHINON	5	21	61	18	7	323	435
CHATILLON EN BAZOIS	5	22	48	12	2	267	356
CHIDDES	0	1	5	1	2	27	36
CIEZ	0	2	9	1	0	39	51
CLAMECY	3	49	101	30	9	699	891
CORBIGNY	1	15	34	8	1	287	346
COSNE COURS SUR LOIRE	1	103	162	39	20	1074	1399
CRUX LA VILLE	1	11	46	5	3	139	205
DAMPIERRE SOUS BOUHY	0	17	45	13	1	73	149
DECIZE	2	49	106	47	8	743	955
DONZY	0	19	30	12	2	150	213
ENTRAINS SUR NOHAIN	0	18	39	6	1	165	229
FOURS	1	11	44	14	1	138	209
LA CHARITE SUR LOIRE	1	52	125	33	11	873	1095
LA MACHINE	1	15	38	16	2	314	386
LAROCHEMILLAY	0	7	31	3	1	99	141
LORMES	0	33	37	10	4	277	361
LUCENAY LES AIX	0	6	33	9	2	179	229
LUZY	0	15	46	17	2	238	318
MONTREUILLON	2	8	33	7	2	98	150
MOULINS ENGILBERT	2	22	51	21	2	239	337
MOUX EN MORVAN	1	9	13	10	1	135	169
NEVERS	18	244	539	374	81	3599	4855
NEVERS (SANGSUE)	3	99	238	126	30	1885	2381
OUROUX EN MORVAN	3	10	25	9	1	117	165
POUILLY SUR LOIRE	1	45	70	11	9	260	396
PREMERY	1	16	44	17	3	320	401
SAINT AMAND EN PUISAYE	1	28	63	19	1	215	327
SAINT ANDRE EN MORVAN	1	10	20	3	2	55	91
SAINT BENIN D'AZY	2	24	91	15	8	184	324
SAINT HONORE LES BAINS	0	5	29	9	1	113	157
SAINT PIERRE LE MOUTIER	2	23	43	17	2	257	344
SAINT SAULGE	1	25	40	11	2	248	327
SEMELAY	0	1	5	3	0	13	22
TANNAY	1	20	49	9	7	361	447
VARZY	1	26	48	8	4	246	333
TOTAL	68	1217	2721	1039	246	15590	20881

Annuaire des compagnies

Groupement territorial - Chef de groupement : Lieutenant-Colonel Julien TIRLO : 03 86 60 37 63 / 06.83.81.16.66 Assistante du groupement territorial - Mme Agathe SAGOT : 03 86 60 37 20			
---	--	--	--

COMPAGNIE VAL DE LOIRE  Commandant de Compagnie : Lieutenant Vincent GUDZIK : 03-86-93-01-61 / 06 08 40 98 75 Adjoint à la compagnie : Capitaine Romain HERBOURG : 03 86 25 59 77 / 06 82 86 83 50 Assistante de la Compagnie : Mme Isabelle BARONE : 03 86 93 01 62 Réfèrent formation : Lieutenant Denys JACQUEMARD : 03 86 93 01 63 / 06 33 84 47 04 Conseiller Technique du Volontariat : poste vacant			
CIS NEVERS- SAINT ELOI - CHEF DE CENTRE : Lieutenant Vincent GUDZIK : 03-86-93-01-61 / 06 08 40 98 75		CIS NEVERS - LA SANGSUE - CHEF DE CENTRE : Lieutenant Denys JACQUEMARD : 03-86-71-90-01 / 06-33-84-47-04	
Standard opérationnel	03.86.93.01.60	Standard opérationnel	03.86.71.90.00
Secrétariat : Mme Isabelle BARONE	03.86.93.01.62	Ltn Frédéric MARIE - Adjoint	06.10.74.12.28
		Télécopie standard	03.86.71.90.09
Lieutenant Tony GILLET - Faisant fonction d'adjoint au chef de centre	03.86.93.01.64 06.33.59.19.11	Télécopie chef de centre	03.86.71.90.08
Télécopie Standard	03.86.36.12.76	Salle de réunion	03.86.71.90.05
CIS DECIZE - CHEF DE CENTRE : Capitaine Romain HERBOURG : 03-86-25-59-77 / 06-82-86-83-50			
Standard opérationnel	03.86.25.38.39	Télécopie	03.86.25.08.09
COMPAGNIE LOIRE YONNE HAUT NIVERNAIS  Commandant de Compagnie : Lieutenant Enrike LARIVE : 03 86 28 89 80 / 07 84 38 63 16 Adjoint à la compagnie : Adjudant Christophe THIBIER : 03 86 24 00 61 / 06 82 86 83 51 Assistante de la Compagnie : Mme Nadine MICHEL : 03 86 24 00 60 Réfèrent formation : Adjudant Christophe THIBIER : 03 86 24 00 61 / 06 82 86 83 51 Conseiller Technique du Volontariat : Lieutenant Charles RENAUD : 06 30 21 68 20			
CIS COSNE SUR LOIRE - CHEF DE CENTRE : Lieutenant Enrike LARIVE : 03 86 28 89 80 / 07 84 38 63 16		CIS CLAMECY - CHEF DE CENTRE : ADJ Christophe THIBIER : 03-86-24-00-61 / 06 82 86 83 51	
Standard opérationnel	03.86.28.89.83	Standard opérationnel	03.86.24.00.66
Lieutenant Charles RENAUD - Adjoint	06.30.21.68.20	Adjoint.....	
Lieutenant Pascal MARIE - Adjoint	03.86.28.89.86 06.33.83.69.05	Secrétariat : Mme Nadine MICHEL	03.86.24.00.60
		Adjudant-Chef Laurent PETIT	03.86.24.00.64
		Adjudant-Chef Jérôme GRIVEAU	
Télécopie	03.86.28.03.70	Télécopie	03.86.24.49.97
		Salle de réunion	03.86.24.00.65
CIS LA CHARITE SUR LOIRE - Lieutenant Franck FUSTEC : 03.86.70.95.40 / 06 33 86 08 83			
Standard opérationnel	03.86.70.15.30	Adjudant-Chef BRENTOT Mickaël - Adjoint	06.75.67.04.04
Télécopie	03.86.70.95.45	Bureau Sous-Officiers	03.86.70.95.41

COMPAGNIE DU MORVAN - Commandant de Compagnie : Lieutenant Dominique BIET : 03 86 85 27 01 / 06 08 73 89 06 Assistant / Logisticien de la compagnie : M. Fabrice SOLIS : - Numéro fixe : 03-86-85-27-04 - Mobile : 07 84 37 03 99 Réfèrent formation : Lieutenant Thierry AULARD : 06 08 14 05 50 Conseiller Technique du Volontariat : Lieutenant Antoine DUCROT : 06 70 30 27 04 			
CIS CHÂTEAU CHINON : Lieutenant Hubert CHEVRIER : 03 86 85 27 00 / 06 86 67 14 33			
Standard opérationnel	03.86.85.22.11	Télécopie	03.86.79.45.75
Secrétariat UDSP : secretariatudsp58@gmail.com			

Annuaire téléphonique du SDIS

DIRECTION	Président du Conseil d'Administration : M. Guy HOURCABIE		
	Directeur Départemental par intérim : Colonel Michaël BRUNEAU : 03-86-60-37-58 / 06-34-99-25-08 Chef d'Etat-Major : Lcl Pierre COIGNET 03.86.60.37.32 - 06.83.81.16.68.		
	Directeur Adjoint Administratif et Financier : M. Jacques MARTIN		03.86.60.37.51
	Secrétariat de Direction : Mme Christine MOREAU		03.86.60.37.58
	SERVICES TRANSVERSAUX		
Gpt FSCPV	Secrétariat services transversaux : Mme Agathe SAGOT :		03.86.60.37.20
	Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) : Cdt Patrice LAVOLÉ	06.82.86.83.48	03.86.60.37.72
	Communication : Mme Mégane Poncioux	06.33.72.20.78	03.86.60.37.05
	Standard général03.86.60.37.60 - Télécopie générale03.86.60.37.50		
	Chef du Groupement Formation-Sport-Citoyenneté et Promotion du Volontariat : Capitaine Romain HERBOURG à compter du 1er avril 2021 - 06.82.86.83.50		
	Citoyenneté et Promotion du Volontariat	M. Antoine DUCROT.....	06.80.11.41.14
		M. Baptiste RAPPENEAU.....	07.84.37.04.67
		Ltn Arnaud LAMBERT	06.83.81.16.73
		ADC Bruce PERRET.....	03.86.60.37.66
		Mme Audrey ADAO DA SILVA.....	03.86.60.37.68
S.S.S.M	Service Formation-Sport	Mme Cécile LETOURNEUR	03.86.60.37.28
		Ltn Julien FAUCHART.....	06.33.72.58.87
		Télécopie Formation.....	03.86.60.37.30
	Médecin-Chef : Médecin-Lieutenant-Colonel Ludovic LAURENT - 03.86.60.37.11 - 06.83.81.16.67		
	Médecin Sophie TEIL	06.33.53.65.78	03.86.60.37.53
Groupement des Ressources Humaines, Administration, Finances (GRHAF)	Mme Corinne LAFFONT	03.86.60.37.11	
	Pharmacien Lcl Karim BARBOUCHE	03.86.60.37.23	
	Télécopie Pharmacie.....	03.86.60.37.24	
	Chef du GRHAF : Monsieur Jacques MARTIN : 03.86.60.37.51		
	Service Administration Générale - Archives	Mme Marion GILLET.....	03.86.60.37.73
	Service Ressources Humaines	M. Sébastien MAGINOT	03.86.60.37.52
		Bureau des SPP+PATS	
	Mission Evaluation Conseil Qualité Performance	Mme Anicette LEBRETON.....	03.86.60.37.01
		Mme Stéphanie CHEHAMI.....	03.86.60.37.33
	Service Finances	Mme Marthe KREMER	03.86.60.37.65
Grpt Territorial		Bureau Budget / Comptabilité	Mme Anne GARCIA-CEGARRA.....
			03.86.60.37.14
		Mme Valérie LASTELLA	03.86.60.37.75
		M. Rémy CHARONNIER.....	03.86.60.37.76
		Mme Estelle BERGERE	03.86.60.37.67
	Service Marchés Publics		
		Mme Nathalie BLOCH	03.86.60.37.16
	Chef du Groupement territorial : Lieutenant-Colonel Julien Tirlo : 03.86.60.37.63 - 06.83.81.16.66		
	Assistante groupement territorial - Mme Agathe SAGOT : 03.86.60.37.20		
	Chef du Groupement de la Gestion des Risques		
Groupement de Gestion des Risques (GGR)	Commandant Frédéric MOUCHE : 03.86.60.37.39 - 06.08.70.51.61		
	Assistante Groupement de Gestion des Risques - Mme Nadia BONNET : 03.86.60.37.46		
	Service Opération Prévision		
	Opérations - Prévision	CTA - CODIS	
	Ltn Frédéric DEVEAU	06.33.68.88.83	03.86.60.37.08
	Ltn Louis LASTELLA.....	06.33.60.01.96	03.86.60.37.00
	CRSS : Mme Christine ROUGAUD	03.86.60.37.03	
	SIG : M. Yvan DANIEL	03.86.60.37.21	
	Télécopie.....	03.86.60.37.31	
	Chambre chef de salle	36.18	
Groupement des Services Techniques (GST)	Service Prévention		
	Cdt Philippe ROSSIGNOL	06.08.73.89.92	03.86.60.37.42
	Ltn Stéphane MINGAT	06.33.75.03.18	03.86.60.37.43
	Ltn Jérôme PARIZOT	06.82.86.83.46	03.86.60.37.41
	Mme Nelly POIDEVIN		03.86.60.37.44
	Cyril CHAVANCE		03.86.60.37.89
	Télécopie.....		03.86.60.37.46
	Système d'Information et de Communication (SIC)		
	Ligne générale POUR TOUTE DEMANDE : 03.86.60.37.80		
	Lignes personnelles uniquement pour le suivi des actions déjà affectées		
Groupement des Services Techniques (GST)	M. Khaled ES SOUANI.....	03.86.60.37.59	03.86.60.37.83
	Mme Nathalie DENIS	03.86.60.37.54	03.86.60.37.82
	M. Alain TRIBOULET	03.86.60.37.77	03.86.60.37.78
	Mme Marine JACOB.....	03.86.60.37.85	
	Astreinte SIC	06.08.73.89.04	03.86.60.37.38
			ou03.86.60.69.06
	Téléalarme administratif : S. AURAMBOUT		
	Chef du Groupement des Services Techniques : Lcl Pierre COIGNET - 03.86.60.37.32 ----- Assistante : Madame Isabelle RIGOT - 03.86.60.37.71		
	M. Sylvain MICHELOT.....	03.86.60.37.69 / 06.33.71.78.98	
	Service Patrimoine		
Groupement des Services Techniques (GST)	Logistique et Habillement	M. Didier BOUVOT / M. Julien GAUDRY	03.86.60.37.18
		M. Didier BOUVOT	06.08.70.51.64
		M. David SAVE	03.86.60.37.19
		Réserve magasin	36.30
		Télécopie	03.86.60.37.07
		M. Vincent BUXEROLLES.....	03.86.60.37.15
		M. Stéphane VILETTE.....	03.86.60.37.17
	Parc Roulant	M. Denis BERGEROLLE	03.86.60.37.25
		M. Emmanuel RAIMBAULT	03.86.60.37.25
		M. Arnaud MATHIEU.....	03.86.60.37.25
Groupement des Services Techniques (GST)		M. Nicolas CHANLAU	03.86.60.37.25
		Fax Atelier.....	03.86.60.37.26
	M. Christian DEVISME		
		06.83.43.60.50	03.86.60.37.47
	Mme Malgorzata DUPUY-SZYNALIK/M. Gary DEVERREWAERE ...		
			03.86.60.37.74
	Mme Christine Charpigny		
		06.83.43.60.66	03.86.60.37.34
	M. Grégory VIODET.....		
	Lieux communs		
Groupement des Services Techniques (GST)	Salle informatique : 36 28	Archives : 36 26	
	Salle réunion 2ème : 36 35	Cafétaria : 36 11	
	Salle RDC/Debord :		
	03.86.60.37.84 (ligne externe)		
	38 40 (ligne interne)		
	Haut parleur : 36 22		
	Salle réunion groupement technique : 36.49		



Journée Nationale des Sapeur-Pompiers 2020

Par Baptiste RAPPENEAU

A année exceptionnelle, cérémonie particulière...

En effet, traditionnellement organisée chaque année sur les Champs Elysées, sous l'Arc de Triomphe, la cérémonie d'Hommage National aux sapeurs-pompiers de France a dû être repensée au niveau départemental, compte tenu du contexte sanitaire. Notre délégation départementale composée de la garde au drapeau, d'un représentant du SDIS et notre PUD, n'a donc pas eu l'occasion de participer à ce rassemblement fort en symbolique.

Mais ce n'est pas dans l'habitude des sapeurs-pompiers de rater un rendez-vous comme celui-ci. Ne pouvant pas participer à ce rassemblement dans la capitale, c'est donc la

cérémonie qui est venue au contact des sapeurs-pompiers de la Nièvre.

C'est dans ce contexte que le 11 juin 2020, la Préfecture de la Nièvre, le SDIS 58 et l'UDSP 58 ont décidé d'organiser une cérémonie dans la cour de l'Etat-Major de la Nièvre, en petit comité et dans le strict respect des gestes sanitaires.

Cette cérémonie, très solennelle, a permis de rendre hommage à tous les sapeurs-pompiers de France, acteurs principaux et primordiaux du secours d'urgence et de proximité, mais aussi d'avoir une forte pensée pour nos collègues disparus.

Cette journée a aussi été l'occasion de récompenser et de mettre à l'honneur plusieurs de nos sapeurs-



pompiers nivernais, notamment au travers de l'avancement des personnels suivants :

- Lieutenant Louis MARTIN promu au grade de capitaine ;
- Lieutenant Pascal CAQUET promu au grade de capitaine ;
- Lieutenant Philippe BONNARD promu au grade de capitaine ;
- Adjudant-Chef Stéphane VILETTE promu au grade de lieutenant ;
- Adjudant Jérôme GALLOIS promu au grade de Lieutenant ;
- Adjudant Augustin LEMAITRE promu au grade de lieutenant.

Félicitation à tous les promus, récompensés et mis à l'honneur.

Merci à tous les participants pour la réussite de cette cérémonie et rendez-vous en 2021 avec, nous l'espérons tous, de meilleures dispositions pour célébrer dignement cette belle cérémonie d'hommage national aux sapeurs-pompiers de France et la journée nationale des sapeurs-pompiers de France.



Don de POMPY au profit des sapeurs-pompiers de la Nièvre

Par Baptiste RAPPENEAU

La peluche POMPY, mascotte des sapeurs-pompiers de France, a fait son grand retour dans la Nièvre, le vendredi 11 décembre 2020.

Grâce à l'action de Stéphane BOUVIER et son association TEAM POMPY 21, un don de 300 POMPY a pu être réalisé au profit des sapeurs-pompiers de la Nièvre.

La remise officielle des peluches a eu lieu au CIS Château-Chinon, dans le respect des règles sanitaires, en présence de Stéphane BOUVIER et de sa compagne, du Colonel Michaël BRUNEAU, Directeur Départemental adjoint du SDIS 58, du Sergent-chef Baptiste RAPPENEAU, représentant l'UDSP 58 ainsi que des Lieutenants Dominique BIET et Hubert CHEVRIER,



représentant respectivement la Compagnie du Morvan et le CIS Château-Chinon.

Ces mignonnes petites peluches n'ont pas tardé à prendre place à bord des VSAV de l'ensemble du département, afin d'apporter réconfort aux plus jeunes de nos concitoyens.

Au nom de l'UDSP 58, nous tenions à remercier Stéphane BOUVIER pour ce magnifique don, qui facilitera grandement l'action des secours auprès des plus jeunes !

Merci au Centre de Secours de Château-Chinon pour l'accueil chaleureux en terre Morvandelle, lors de cette soirée riche en humanité.

❓ MAIS AU FAIT, QUI EST POMPY ?



POMPY a revêtu sa tenue de sapeur-pompier pour accompagner les enfants pris en charge dans un véhicule de secours. Petit ourson en peluche, il a été conçu pour rassurer les enfants et faciliter les échanges avec les sapeurs-pompiers.

Habillé comme les sapeurs-pompiers, Pompy aide les enfants victimes ou témoins d'accident à surmonter un moment difficile.

Il permet aussi aux sapeurs-pompiers d'entrer plus facilement en contact avec l'enfant.

Conçu avec l'aide de pédopsychiatres et de spécialistes du monde de l'enfance, Pompy a une forme, une texture, une expression et des dimensions adaptées pour répondre au mieux aux besoins affectifs de l'enfant.

Les peluches POMPY sont en vente en ligne auprès de la Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France : <https://www.laboutiqueofficiellepompiers.fr/pompy/>

POUR RAPPEL:
1 POMPY acheté =
1 POMPY offert
À L'UDSP DE VOTRE CHOIX



❗ STÉPHANE BOUVIER et son association TEAM POMPY 21 :

- Stéphane BOUVIER : 47 ans
- Sapeur-pompier professionnel au SDIS 21 ;
- Président de l'association et pilote du TEAM POMPY 21 en Compétition ;
- Compétiteur depuis 1993 en moto tout terrain ;
- 2 participations aux finales du championnat du monde des Rallyes Maroc 2015 et 2016 ;
- 2 DAKAR 2018 et 2019 en Amérique du SUD ;
- Représentant Cote d'Orien de l'action POMPY pour la FNSPF.

L'association TEAM POMPY 21 souhaite promouvoir au niveau national et international ainsi que financer des peluches POMPY au travers de compétitions sportives, avec l'appui de sponsors et de partenaires, afin d'équiper les VSAV de Côte d'Or et de Bourgogne, en partenariat avec la FNSPF et le SDIS 21.

Son Président Stéphane BOUVIER souhaite, par l'action de l'association, permettre l'émergence d'autres initiatives locales pour promouvoir l'opération POMPY, afin de permettre aux sapeurs-pompiers de bénéficier de ce très bel outil à bord de leurs ambulances.



CONTACTS

www.bouvier-rallye-raid.fr
Teampompy21@gmail.com





Centre de tri et de valorisation énergétique des déchets - SONIRVAL

38 route de Vauzelles
58 600 FOURCHAMBAULT
Tel.: 03 86 38 82 45
www.veolia.fr



EMA-CNIFOP

Centre international de
formation aux Métiers d'Art et
de la Céramique

Portes Ouvertes : samedi 15 mai 2021

FORMATIONS DIPLOMANTES, CERTIFIANTES, OU PROFESSIONNALISANTES

Formations longues : tournage, émail, décoration, création

Stages courts hautement spécialisés : Modelage, façonnage, tournage, céramiques du monde, couleur, bijoux, décoration, plâtre, émail, porcelaine, animation, construction de four, cuisson, solutions 3D, outils au service de l'entreprise, ... Participation exceptionnelle de Jean GIREL.

21, route de Saint-Sauveur 58310 Saint-Amand-en-Puisaye • 03 86 39 60 17
formation@cnifop.com • www.cnifop.com



Rétrospective DPS 2020

Par Patrice LAVOLE

Depuis 2017 et l'obtention de l'agrément pour l'organisation de Dispositifs Prévisionnels de Sécurité, les sollicitations reçues par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre étaient en augmentation constante. Le contexte de la crise sanitaire a considérablement impacté l'activité des DPS assurés par l'UDSP 58 en 2020.

En effet, après avoir assuré 11 DPS en 2017, puis 29 en 2018, puis 36 en 2020, seulement 6 dispositifs ont pu être déployés au cours de l'année écoulée malgré les 35 demandes de devis initialement reçues.

3 dispositifs ont été assurés avant le confinement du mois de mars 2020, puis 3 autres avant le reconfinement survenu fin octobre.

En 2020, la collaboration du SDIS 58 et de l'UDSP 58 a permis la dotation d'un second VPSP.



VPSP 1 - remis à Champelemy



VPSP 2 - remis à Saint-Amand en Puisaye



DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS POSTES DE SECOURS

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre est habilitée pour participer à des postes de secours et dispositifs prévisionnels de secours (DPS) lors des manifestations.

Peuvent participer à ces services de sécurité, pour le compte de l'UDSP 58:

- Les Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels actifs,
- Les Membres associés (PATS ou anciens),
- Sous réserve d'être majeurs,
- Sous réserve d'être titulaires du CFAPSE ou PSE2 et d'être à jour de leur FMPPA de secourisme.

L'UDSP 58 dispose d'un Véhicule de Premiers Secours à Personne (VPSP), de tenues d'identification, d'une structure toile et de moyens radio.

La force de l'UDSP:

- Un réseau implanté dans tout le département;
- Une organisation structurée
- Plusieurs centaines de secouristes;
- Un matériel adapté et performant;
- Une pratique régulière des secours d'urgence.

Contacts:

Mail: secretaire.udsp58@gmail.com

Téléphone: 03 86 60 37 72

Site: www.udsp58.fr

CHIFFRES CLÉS

	NOMBRE DE DPS ASSURÉS	HEURES / HOMMES	NBRE DE SECOU- RISTES ENGAGÉS	NBRE D'AMICALES ENGAGÉES
2019	35	1656	78	25
2020	6	501	33	13

Si les DPS de 2019 représentaient 1 656 heures de déploiement de nos dispositifs, nos effectifs ont été mobilisés durant 51 heures en 2020.

L'UDSP 58 a assuré à ses intervenants la fourniture d'une veste softshell et d'un polo, le remboursement des frais kilométriques (lorsque le secouriste utilise son véhicule personnel) ainsi que la remise de cartes CADHOC afin de récompenser leur disponibilité.

**POUR PRENDRE
PART À CES DISPOSITIFS,
CONTACTEZ :**

- Thierry TOUZEAU,
 - Patrice LAVOLE,
 - Secrétariat de l'UDSP 58
- (coordonnées en page 8 et 9).*

Actualité de la Musique Départementale

Par Bernard BRUNET

La musique départementale est actuellement composée de 22 membres, SP actifs ou retraités et civils que viennent étoffer les musiques locales selon le lieu de la prestation.

En raison des conditions sanitaires de cette année, nous n'avons pas pu effectuer les cérémonies habituelles : passations de commandement, Saintes Barbe, congrès et autres.

Cependant, sur le secteur nord, nous avons pu reprendre les répétitions dans le respect des consignes sanitaires, en plein air et dans la bonne humeur, ce qui a permis à quelques passants et journalistes de nous écouter un instant.

Dans l'éventualité du maintien du congrès départemental de Chantenay, nous avons préparé notre programme en concertation avec l'harmonie de Chantenay.

En 2021, si les conditions sanitaires



le permettent, la musique départementale reprendra ses répétitions habituelles par secteur. Une ou deux journées de rassemblement de l'ensemble des secteurs sont également prévues.

Grâce à l'aide de l'UDSP 58 et de la commission musique, plusieurs projets en attente devraient aboutir :

- achat de képis en remplacement des casques traditionnels.
- port d'insignes distinctifs de la musique (écussons, flammes instruments...)
- campagne d'affichage au sein des amicales afin de motiver des SP musiciens actifs ou retraités.

Nous avons particulièrement besoin d'instruments d'harmonie mais tout(e) musicien(ne) sera le ou la bienvenu(e).

Cet été, deux civils nous ont rejoints : un tromboniste et une percussionniste (grosse-caisse).

Nous avons moins d'une dizaine de prestations par an et les répétitions sont bimensuelles selon les disponibilités de chacun.

① POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ :
Capitaine Bernard BRUNET
au 06 62 54 33 63
ou au 03 86 39 71 06

Activation de la cellule d'assistance téléphonique COVID-19 en préfecture de la Nièvre

Par Mickaël MAUNOIR

Suite au premier confinement, la préfecture de la Nièvre a sollicité les associations de sécurité civile nivernaises afin d'activer sa cellule d'assistance téléphonique COVID-19.

La Croix Rouge, la Délégation Militaire Départemental et l'UDSP 58 arme à tour de rôle cette cellule depuis juin 2020.



Depuis la préfecture à Nevers la mission consiste à appeler toutes les personnes ayant contracté le virus ou en contact afin de vérifier la nécessité de les aider dans leurs actions quotidiennes (approvisionnement alimentaire, renouvellement de médicament, portage divers... etc).

Travaux 2020 de la Commission Action Sociale



Commission Action Sociale UDSP 58



LA FORCE DE NOTRE RESEAU A VOTRE SERVICE

ATTENTIFS AUX PETITS SOUCIS, A L'ECOUTE DES GRANDS MAUX, VOUS N'ETES PAS SEULS

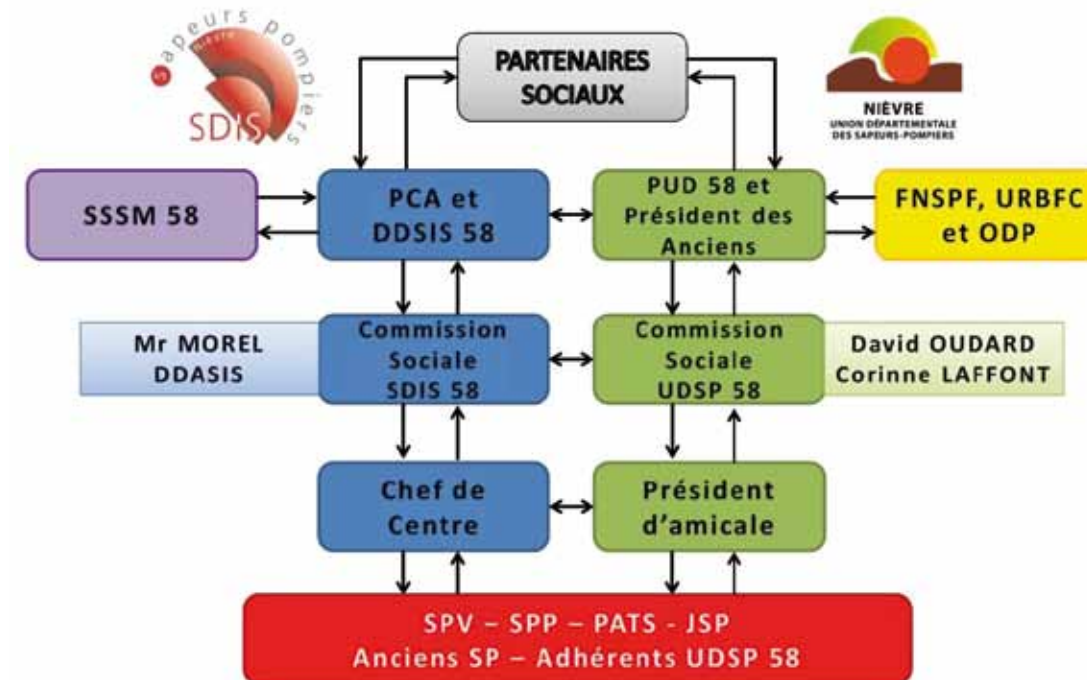
Que vous soyez PATS, SPP, SPV, JSP ou Anciens SP, cette commission a pour but essentiel de vous épauler et tenter de trouver une solution lors d'un moment difficile de votre vie.

Etude des dossiers de demandes (aide aux agents en grande difficulté, aide aux démarches administratives, aide juridique, logement... liste non exhaustive).

L'UDSP 58, avec ses différents partenaires volontaires, peut apporter des réponses aux besoins des agents.

L'action sociale, une priorité de notre réseau associatif.

L'Amicale et l'UDSP 58 sont les premiers maillons d'une chaîne de solidarité que vient compléter la commission sociale du SDIS 58, qui travaillent ensemble pour apporter aide et soutien aux agents dans le besoin.



Vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter notre commission d'action sociale :

☎ David OUDARD : 06 33 04 53 42 / ☎ Corinne LAFFONT : 06 62 88 65 89

@ : secretaire.udsp58@gmail.com

✉ 5 rue du Docteur Léveillé 58330 CRUX LA VILLE

Edition : secrétariat UDSP 58

Les Avantages disponibles grâce à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre

Par Baptiste RAPPENEAU et Corinne LAFFONT

Tout est partie d'une belle action de solidarité, piloté par notre commission sociale de l'UDSP 58.

En effet, afin de répondre rapidement à un besoin important d'une de nos pupilles nivernaises, qui était à la recherche d'un lave-linge pour son domicile étudiant, la commission d'action sociale de l'UDSP 58 s'est mis en quête d'un tel appareil. C'est au contact de l'enseigne « DARTY Nevers », que nous avons pu acheter un lave-linge, à prix réduit, qui a été livré gratuitement au domicile étudiant de la jeune fille.

A la suite cette belle initiative, notre magasin Darty-Nevers nous a proposé un partenariat départemental, avec une offre de 8% de réduction sur les articles du magasins (sauf certains produits). Cette offre est disponible à tous les membres adhérents de l'UDSP58, sur présentation de la carte fédérale pour justifier de son appartenance au réseau.

D'autres avantages sont aussi disponibles au niveau départemental, avec nous le rappelons des avantages auprès de l'assurance « GROUPAMA », avec près de 4% de réduction sur plusieurs contrats d'assurances dont les assurances Auto. N'hésitez pas à en discuter avec votre conseiller Groupama. D'autres partenariats ne manqueront pas de venir compléter ces divers avantages.

Ensemble, faisons vivre notre réseau associatif. Ensemble, trouvons des solutions pour tous.



Avantages Adhérents liés au réseau associatif

Par Baptiste RAPPENEAU

LA CARTE FÉDÉRALE

Chaque année, vous l'attendez avec impatience, mais savez-vous réellement ce qui se cache derrière elle ?

Nominative, votre carte d'adhérent fédéral est le symbole de votre appartenance à la communauté des sapeurs-pompiers de France.

Grâce à elle, vous pouvez :

- bénéficier d'une assistance juridique en cas de problème ;
- avoir accès à la protection sociale complémentaire (à condition que votre union ait adhéré au contrat fédéral associatif) ;
- participer aux compétitions sportives, aux activités associatives et aux événements conviviaux ;
- profiter de nombreux avantages et réductions.

Sans oublier le formidable réseau d'entraide et de solidarité tissé par les amicales, les unions, la Fédération, la Mutuelle et l'Œuvre des pupilles. Il sera toujours là pour vous en cas de besoin !

DES AVANTAGES ET RÉDUCTIONS... VRAIMENT ? DITES-M'EN PLUS !!!

Pour vous apporter un service toujours plus proche de vos attentes et de vos besoins de détente ou d'évasion, votre Fédération négocie pour vous des avantages commerciaux et réductions dont vous bénéficiez et faites bénéficier vos proches.

Programmer des vacances ou un week-end, emmener les enfants à Disneyland Paris, offrir un parfum ou une carte cadeau, sortir au cinéma, vous inscrire dans un club de sport ou bien vous abonner à votre magazine préféré, rien de plus simple grâce à votre Espace privilèges adhérents.

Cet espace privilège par le biais de la carte adhérent de la FNSPF, est relié au dispositif « OBIZ », qui est une société qui rapproche consommateurs d'activités de sport, de loisirs, de beauté et de bien-être avec des prestataires de proximité et des grandes enseignes.



LES ÉTAPES POUR S'ENREGISTRER ET PROFITER DES AVANTAGES

Pour bénéficier des avantages réservés aux adhérents du réseau associatif de la Fédération des Sapeurs-Pompiers de France, vous devez :

1. Vous connecter sur votre espace dédié sur le site suivant : <https://fnsfp.obiz.fr/fr>
2. Sur la page d'accueil : tapez le n° Obiz inscrit au dos de votre carte d'adhérent fédéral.
3. Remplissez tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription, puis cliquez sur Valider.
4. Vous recevrez alors un e-mail de confirmation de votre inscription.
5. Vous pourrez accéder aux offres grâce à votre identifiant et à votre mot de passe.

POUR PROFITER DES OFFRES EXCLUSIVES

1. Cliquez sur l'offre qui vous intéresse.
2. Une fenêtre s'ouvre et vous donne votre code avantage : notez-le puis cliquez sur Site du partenaire.
3. Vous accédez alors au site de l'enseigne partenaire et pouvez passer commande grâce à votre code avantage.

Pour bénéficier de vos avantages, les modalités varient : présentation de la carte à l'enseigne, code spécifique à mentionner, etc. Pour obtenir vos codes remises, connectez-vous sur votre espace Privilèges adhérents.

❗ D'AUTRES AVANTAGES FÉDÉRAUX SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES À LA CONSULTATION VIA LE SITE DE LA FÉDÉRATION
<https://www.pompiers.fr/federation/adherents/>, notamment au travers du Guide Fédéral.

➤ Téléchargez l'appli Obiz

Retrouvez tous les avantages commerciaux à proximité en téléchargeant l'application Obiz Concept !

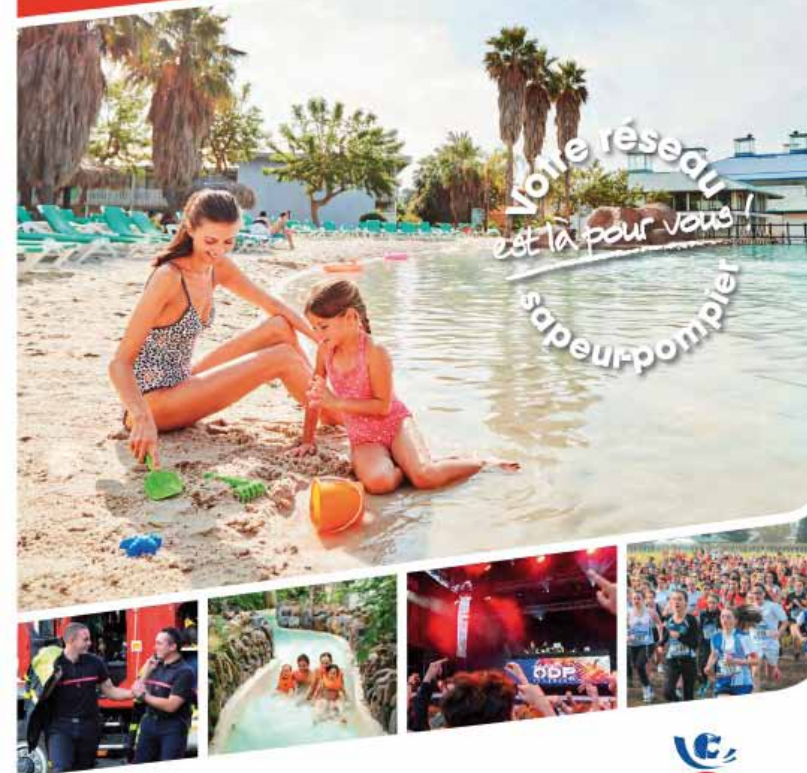


Disponible sur :



LES GUIDES FÉDÉRAUX

Vos avantages adhérent 2020



PÉRIPHÉRIE

« En quelques mots, Périphérie se caractérise par :

27 années d'expertise et de croissance
dans l'univers de la blanchisserie.

Une connaissance parfaite et en perpétuel développement
sur le marché de la blanchisserie industrielle comme sur
le marché des collectivités (Ehpad, Etablissements
hôteliers, Clubs Sportifs ...) »



INDUSTRIELLE

Toutes les gammes de produits indispensables pour les
professionnels du secteur de la Blanchisserie
Industrielle.

Au-delà des produits présentés ici, notre savoir-faire et
notre expertise nous permettent de répondre à vos
besoins les plus spécifiques.

Pour une solution adaptée à vos besoins, n'hésitez
pas à nous contacter !



COLLECTIVITÉS

De la collecte jusqu'à la distribution du linge,

une gamme étendue de produits adaptés
aux besoins & objectifs du traitement du linge de
vos résidents.



Technopôle du Circuit - 58470 Magny-Cours
commercial@peripherieblanchisserie.fr



+33(0)3.86.71.01.17



Partenariat BestDrive pour les sapeurs-pompiers de la Nièvre !

Par Baptiste RAPPENEAU

Des avantages de plus pour les adhérents de l'UDSP 58, suite au partenariat avec l'enseigne BestDrive Nivernaise.

Notre Président Mickaël MAUNOIR, accompagné du Vice-Président Eric PILLAULT, ont récemment rencontré les responsables de l'entreprise, afin de conclure les termes de la remise exceptionnelle. Les membres du réseau associatif de l'UDSP 58 pourront bénéficier de cette offre pour l'entretien de leurs véhicules personnels.

BestDrive JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2022

REMISE EXCEPTIONNELLE SAPEURS POMPIERS
professionnels ou volontaires
Valable sur vos véhicules personnels

dans vos agences BestDrive de Nevers & Decize
sur présentation de votre carte

BestDrive Nevers
1, rue du Petit Mouësse 03 86 61 02 51

BestDrive Decize
119 Bis, avenue de Verdun 03 86 25 52 72

Votre contact :
romain.bariez@bestdrive.fr

CréditPhoto France - 500 au capital de 141 841 000 € - 21 rue Mauzé - 44000 Nantes - 44000 Nantes - 44000 Nantes - 44000 Nantes - 44000 Nantes

PNEUS ENTRETIEN RÉVISION www.bestdrive.fr

La remise est disponible, sur présentation de la carte fédérale, dans les agences de Nevers et Decize.

Merci à BestDrive pour ce très beau geste en faveur du réseau associatif !

① **POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT,**
n'hésitez pas à contacter
romain.bariez@bestdrive.fr



Tous types de travaux de vulcanisation
Maintenance industrielle
Maintenance moteurs, bobinage
Fabrication de convoyeurs à bande
Pièces de chaudronnerie

MV MULTI VULCA

Travaux de vulcanisation – Dépannage 24h/24 et 7j/7

70, rue Guy Môquet – 58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel : 0386375679 - 0386375835



Promotion du dispositif « Terroirs Engagés »

Par Baptiste RAPPENEAU



I – PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

En France, près de 80% des sapeurs-pompiers sont volontaires. Sans eux, le modèle de secours français ne pourrait subsister. Parmi eux, on estime à 15 000 le nombre d'artisans, commerçants, producteurs, professions libérales, chefs de petites entreprises proposant des produits et services au public.

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) soutient et promeut sans relâche, auprès des décideurs comme du grand public, l'investissement généreux, basé sur le don de soi, qu'est le volontariat de sapeur-pompier. Face à l'accroissement des risques de toutes natures, et de la sollicitation des services d'incendie et de secours, cet objectif est plus que jamais prioritaire.

Afin de renforcer et diversifier ses actions dans ce domaine, elle a souhaité créer un dispositif valorisant de manière innovante auprès du public les artisans et producteurs qui sont également des citoyens engagés dans leur territoire, en tant que sapeurs-pompiers volontaires.

Le SDIS 58 et l'UDSP 58 ont décidé conjointement de promouvoir ce dispositif au sein du territoire nivernais, afin de mettre en valeur les auto-entrepreneurs, artisans, producteurs et commerçants qui cumulent une activité professionnelle avec un engagement sapeur-pompier volontaire.

Considérant l'actualité de l'année 2020, le désir de promouvoir le dispositif des « Terroirs Engagés »

s'inscrit notamment dans l'action de la commission sociale du SDIS 58, permettant la mise en lumière de commerces et services tenus par des sapeurs-pompiers volontaires, impactés par la crise sanitaire.

Ce dispositif découle aussi de la volonté de mettre en place un dispositif de Bourse à l'emploi, identifié par la mesure 15 du plan d'actions volontariat 2020-2022 du SDIS 58.

La mise en avant des activités professionnelles de nos sapeurs-pompiers volontaires permet de mettre en exergue la diversité des profils des femmes et hommes qui s'engagent au quotidien pour les nivernais et nivernais, tout en valorisant leur savoir-faire professionnel.

II – LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF ?

La promotion de l'engagement, gage de la pérennité du modèle français de secours :

- Féliciter, reconnaître l'engagement citoyen de chefs d'entreprises, artisans, commerçants, professions libérales, à leur compte.

- Valoriser les talents de ces SPV à concilier une activité prenante et un engagement pour l'intérêt général : faire de la « double vie » un atout, une complémentarité.

- Porter et refléter la richesse et la diversité de nos territoires et de nos terroirs, défendus par les sapeurs-pompiers, étroitement liés à leur identité et leur engagement de proximité.

- Mettre en avant la diversité des parcours des sapeurs-pompiers volontaires présents sur le territoire et contribuer ainsi à susciter des vocations et à diversifier le recrutement.

- Tisser des nouveaux liens entre les sapeurs-pompiers et une population qui peut les soutenir en allant acheter chez eux, en reconnaissance et en confiance, plutôt qu'ailleurs.

La pertinence du service rendu à l'adhérent, gage du dynamisme du réseau fédéral :

- Créer un nouveau service pour les adhérents à la FNSPF, en leur étant utile dans leur intérêt professionnel.

- Créer/renforcer au niveau national une nouvelle facette de communauté associative, qui aille au-delà de l'appartenance au corps des sapeurs-pompiers : partage et échange entre adhérents ayant par ailleurs des intérêts ou enjeux communs.

- Créer une nouvelle forme d'activité économique du réseau fédéral.



Designed by Freepik



III – LES CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF



« Terroirs Engagés » est un dispositif qui valorise, auprès du public, les artisans, producteurs, entrepreneurs et professions libérales, qui sont également des citoyens engagés dans leur territoire, en tant que sapeur-pompier volontaire.

Le but est de mettre en avant l'engagement des sapeurs-pompiers concernés et de donner plus de visibilité à leur investissement,

C'est aussi un moyen de créer un réseau grâce auquel ils peuvent échanger et partager leur expérience.

Le but est également de montrer à la population la diversité des parcours des sapeurs-pompiers volontaires présents sur le territoire et contri-

buer ainsi à susciter des vocations et à diversifier le recrutement.

Le dispositif, dans sa globalité comprend :

- Un signe visuel de reconnaissance que les sapeurs-pompiers concernés pourront utiliser pour mettre en avant leur engagement citoyen de proximité auprès de leur clientèle potentielle (vitrine, véhicule, site web...).

- Une campagne de communication vers les sapeurs-pompiers et vers le grand public,

- Un site internet qui se compose :
- D'un annuaire gratuit et accessible par tous sans inscription préalable répertoriant les coor-

données professionnelles des SPV éligibles au dispositif,

- D'actualités,

D'un espace privé pour les SPV bénéficiaires du dispositif où ils trouveront :

un forum sur lequel ils peuvent échanger,

un accès leur permettant de mettre à jour leurs données professionnelles et leur signe visuel de reconnaissance.

D'autres services viendront ultérieurement et régulièrement compléter ces premières actions en faveur de ces citoyens engagés, dans le but de les soutenir, de les valoriser et de les faire connaître.

POUR ADHÉRER À « TERROIRS ENGAGÉS » VOUS DEVEZ :

- Être SPV ou ancien sapeur-pompier avec au moins vingt ans d'ancienneté,
- Être adhérent(e) à la FNSPF,
- Être à votre compte et n'avoir pas plus de 10 salariés,
- Proposer des biens et/ou des services à la vente ou à la location aux particuliers,
- Adhérer à la charte qui fixe les règles pour rejoindre la communauté des « Terroirs Engagés ».

VOUS RÉPONDEZ AUX CRITÈRES FIXÉS PAR LA CHARTRE ET SOUHAITEZ REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DES « TERROIRS ENGAGÉS » ?

Lisez et signez la charte « Terroirs Engagés » disponible au lien suivant : <http://terroirsengages.esoftware.fr/wp-content/uploads/2019/09/CHARTRE-TERROIRS-ENGAGES-V.pdf>

Inscrivez-vous via le lien suivant, en cliquant sur « créer ou accéder à votre compte » (en haut à droite de la fenêtre) : <http://www.terroirsengages.fr/>

L'annuaire des prestations de notre département est disponible au lien suivant : <http://www.terroirsengages.fr/listings/?region=bourgogne-franche-comte>

Présentation de la collection du Doc

Vous l'ignorez sans doute, mais il existe dans notre département plusieurs collectionneurs de vieux camions de pompiers. Ces passionnés consacrent une bonne partie de leur temps libre à la rénovation et à l'entretien de ce patrimoine si cher aux soldats du feu. Parmi eux, François Hervet, plus connu sous le pseudonyme du « doc », est à la tête d'une collection dénommée « les engins du doc », remise dans un vaste hangar non loin de Vandenesse. Grâce à la collaboration plus que précieuse de son chef de remise le commandant Gilles Van de Velde, la totalité du parc est en parfait ordre de marche, prête à décaler.



Actuellement, les « engins du doc » sont au nombre de 7 :

1 LE PREMIER SECOURS HOTCHKISS (PSM) DE 1961

Emblème de la profession, tous les pompiers ont rêvé de décaler dessus et les anciens en parlent encore avec émotion.

En 1995, la camion, qui se trouve dans une ville au sud de la France, est à vendre ;

Par l'intermédiaire d'un ami, nous avons la possibilité de nous rendre à Nice en avion postal ; nous voilà donc parti de Paris en pleine nuit au milieu des lettres et nous débarquons à Nice au petit matin ; le propriétaire est un adjudant-chef du CSP d'Antibes, ravi de pouvoir faire partager sa passion ; très fier, il nous invite à un grande ballade avec l'engin le long de la croisière de Cannes et jusqu'à St Tropez.

Nous sommes séduits, l'affaire est conclue et en plus il accepte de nous livrer l'engin à AUTUN, au moyen du porte char départemental.

Reste donc pour nous à faire les 60 km qui séparent Autun de Vandenesse ; ce qui ne nous prendra pas plus qu'une grande heure.

Entièrement restauré, amoureux-ement entretenu et bichonné par le chef de remise, ce PS est depuis lors de toutes les sorties, congrès, comices, mariages etc. ...

2 LE PREMIER SECOURS HOTCHKISS (PSM) DE 1965

Petit frère du précédent, il date de 1965 et a rejoint la collection en 2019 ; Il est presque identique à son illustre prédécesseur, et seul un œil avisé peut remarquer les différences entre les 2 engins.

Ayant servi à l'origine au CSP ORLEANS (45), il est passé ensuite entre les mains de plusieurs propriétaires ; le dernier d'entre eux, Alain Letertre grand spécialiste des PSM en a remis plusieurs dans son garage situé dans le département des Landes.

Le rapatriement du véhicule depuis les Landes a pu se faire grâce à la très amicale collaboration d'un transporteur de CERCY LA TOUR qui n'a pas compté ses heures au volant de son porte char pour nous permettre d'arriver sans incident au pays.

3 LE FPT BERLIET GAK 17 DE 1966

Ce modèle est un grand classique des années 60 et le département de la NIEVRE est un des très rares départements à n'en avoir eu aucun.

Celui-ci a pris une retraite bien méritée en 2017 après une carrière de plus de 50 ans dans le département du Doubs.

4 LE FPT BERLIET 770 KEH DE 1974

En 1974, le département de la Nièvre perçoit 12 FPT identiques sur châssis Berliet 770 KEH, doté du fameux moteur Hotchkiss 5201.

Numérotés de 7 à 18, cette série fait suite à l'acquisition quelques années auparavant de 6 FPT CITROEN 700 (FPT 1 à 6).

Le FPT 11, qui a fait la quasi-totalité de sa carrière au centre de secours de CERCY LA TOUR, se devait bien évidemment de rester entre les mains de Gilles VAN DE VELDE, ancien chef de centre et qui en a été un des principaux conducteurs pendant de nombreuses années.



5 LE GMC CCKW 353 DE 1941

Avec ses 3 ponts et ses 10 roues motrices, il date de 1941, et a fait le débarquement en Normandie en 1944 ;

Recarrossé en CCFL (Camion-Citerne Feux de Forêt Lourde), il a servi au centre de secours de Breteuil sur Iton (27) jusqu'au milieu des années 90 .

6 QLA JEEP HOTCHKISS JH 102 DE 1965

Au milieu des années 60, le département de la Nièvre commence à équiper les centres de secours de véhicules feux de forêt légers (CCFL) ;

Une dizaine de jeep sur châssis JH 102 ou CJ 5 sont ainsi réparties dans les centres de secours du Morvan ; immatriculée à l'origine 23 ED 58, celle-ci a dignement servi au CS LORMES pendant de très nombreuses années.

7 L'ECHELLE SUR PORTEUR LAFFLY METZ DE 1954

Un vrai centre de secours doit obligatoirement être doté d'une grande échelle !

Celle-ci, d'une hauteur de 24 mètres doit d'abord être descendue de son porteur, un châssis Laffly BSS 163 de 1954 pour être déployée ; sa manœuvre, nécessitant 4 hommes, reste un exercice fastidieux.



Pour toute manifestation, événement, mariage etc... dans votre commune, nous pouvons mettre à disposition un ou plusieurs véhicules avec leurs conducteurs.

Pour cela n'hésitez pas à nous contacter quelque temps à l'avance :

Gilles Van de velde :
06 21 12 74 47

Le doc : 06 27 11 85 20

La belle histoire d'un sauvetage réussi !

Agé de 55 ans l'ancien CCFL de CHATEAU CHINON était à l'abandon depuis plusieurs années au fond d'une carrière ; envahi par les ronces il dépérissait tranquillement jusqu' à ce que un amateur éclairé, Christophe LETIERS, le repère et décide de lui rendre son aspect d'antan.

Acheté en 1963 par la ville de CHATEAU CHINON, ce véhicule est le premier véhicule d'incendie 4X4 du département. Immatriculé 387 DQ 58, Il restera l'unique camion porteur d'eau du CS jusqu' à l'arrivée en 1982 d'un FPT BERLIET 770 KB6.

D'abord remisé dans l'ancien hangar de la rue de NEVERS, il terminera sa carrière dans la nouvelle caserne de la rue de Cortona.

La mise en service d'un CCF 4000 BRIMONT en 1989 signera sa mise à la retraite.

Après sa réforme, désormais exposé à tous les vents, il servira durant plus de 20 ans à l'arrosage de la carrière de l'Escame proche de MOULINS ENGILBERT.

C'est en 2018 que le véhicule est récupéré par Christophe LETIERS, ancien pompier volontaire de CERCY LA TOUR qui entreprend sa restauration complète avec la complicité plus que précieuse de 2 autres passionnés, son père Jean Paul et Gilles Van de Velde, l'ancien chef de centre que l'amour des camions rouges n'a jamais quitté.

Dès lors et pendant plusieurs mois, nos 3 compères ne comptent pas les heures passées à redonner à l'épave une nouvelle jeunesse. Il fallait y croire, ils y ont cru ! Aujourd'hui, les 3 amis peuvent être fiers du travail accompli : L'engin est flambant neuf avec une mécanique impeccable, encore plus beau qu'au premier jour.



CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

Une petite centaine de véhicules identiques a été mise en service à travers le pays ; le puy de dôme, le Cantal ou encore les alpes maritimes sont parmi les départements qui en ont compté le plus ; la Nièvre quant à elle n'en a eu qu'un seul.

Dénomination :

Camion-Citerne Feux de Forêts Lourds

Marque : BERLIET

Type : GBK 18

Longueur : 5,70 m

Largeur 2,45m

Hauteur 2,88 m

Empâtement : 3,00m

Cabine 3 places et banquette de 6 places entre la tonne et la cabine.

Habillage par coffres métalliques le long de la citerne permettant le rangement du matériel (lances tuyaux divisions ...).

Moteur à essence 6 cylindres d'une puissance de 180 chx régulés à 150 chx à 3500 tours / mn.

Equipements hydraulique :

Tonne de 3500 litres

Pompe principale entièrement en bronze de 60 M3/h située à l'arrière du véhicule ; (prise de mouvement située entre l'embrayage et la boîte de vitesse permettant le fonctionnement de la pompe pendant le déplacement du véhicule).

Pompe auxiliaire de 6 m3 /h dispose sous la banquette devant la tonne à eau pour aspirer l'eau de la tonne et la refouler dans la lance du dévidoir tournant.



Intermarché

leDRIVE
Intermarché

du Lundi au Jeudi
9h-12h30 et 14h30-19h30
le Vendredi et Samedi
9h00-19h30
le dimanche 9h00-12h00

RN 81- SAUVIGNY LES BOIS - 58160 IMPHY
Tél. : 03 86 90 33 22





**Aciers inoxydables
et alliages spéciaux
destinés aux industries
de haute technologie**

**Aperam Alloys Imphy
Avenue Jean Jaurès
58160 IMPHY**

Tél : 03 86 21 30 00

**Contact :
nickel.alloys@aperam.com**

www.aperam.com

Activité de l'équipe EDS

Malgré la crise sanitaire et quelques 6 mois d'interruption d'activité, l'équipe a répondu à plus de 40 sollicitations. Ces interventions représentent tout de même plus de 300 heures de présence et d'efforts !

Les événements marquants pour 2020 ont été :

- L'enduro carpe à Pannecière.
- La distribution de repas pour les groupes feux de forêts pendant la période estivale.
- L'aide pour la préparation puis l'acheminement de la collecte de vivres suite aux dégâts causés par la tempête Alex dans le Sud-est de la France.

Actuellement, l'équipe est composée de 35 Anciens issus de 19 amicales. Peu de demandes émanent des centres de secours (15 CIS sur les 45 ont été demandeurs).

Aucune sollicitation en appui logistique pour de grosses interventions.

Compte tenu des demandes actuelles, l'équipe de soutien peut envisager répondre aux demandes avec seulement une trentaine d'Anciens.





**RÉSEAUX
TÉLÉCOM**



**RÉSEAUX
ÉLECTRIQUES**



**ÉCLAIRAGE
PUBLIC**



BBF
GROUPE FIRALP

I route d'Harlot 58000 SAINTELOI
Tel : 03 86 59 56 46 - Fax : 03 86 57 02 63
info@bbf-reseaux.fr - www.firalp.fr

AG 2020 et l'élection dématérialisée

Par Baptiste RAPPENEAU

Comme beaucoup d'associations, le quotidien « statutaire », de notre Union Départementale a été quelque peu chamboulé en cette année 2020. Avec la crise sanitaire, les diverses restrictions gouvernementales et les deux confinements, nos traditionnelles Assemblées Générales n'ont pas pu avoir lieu comme les années passées.

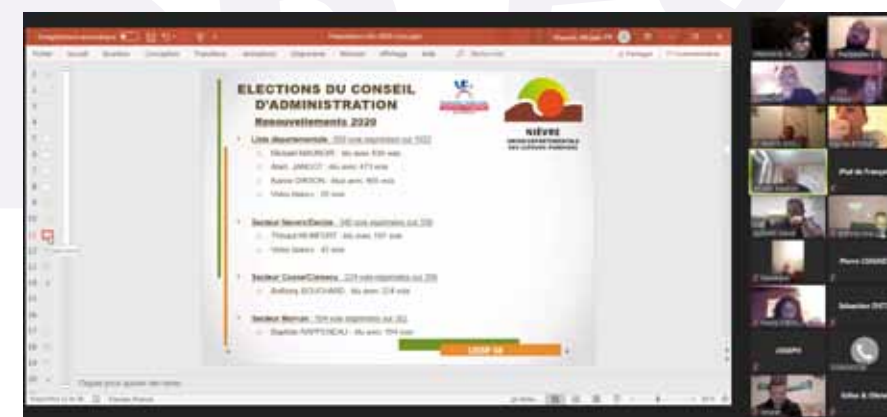
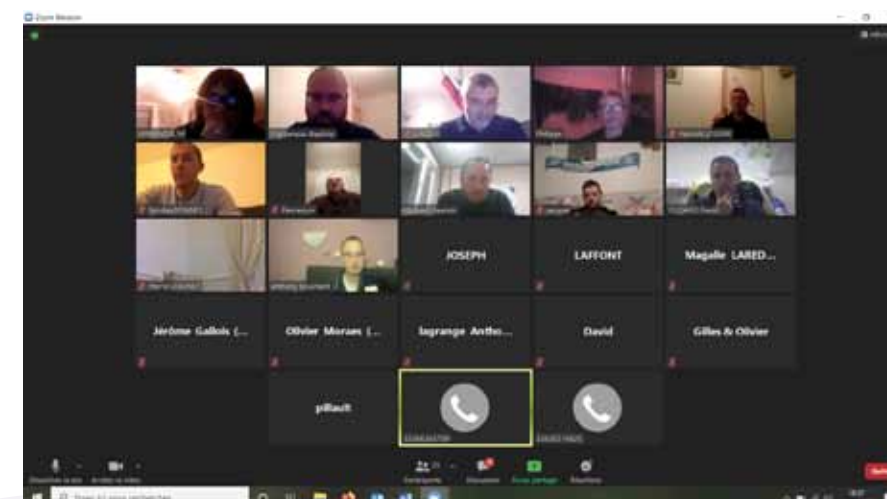
Moment important de la vie de notre association, ces AG nous permettent de présenter ensemble des bilans, activités et projets passés ou à venir pour le réseau de l'UDSP 58.

Malgré la possibilité offerte par l'Etat de décaler ces AG pour les associations loi 1901, l'UDSP 58 a souhaité maintenir ce rendez-vous, sous un format entièrement digital.

Le 27 novembre dernier, nous avons donc donné rendez-vous à tous les adhérents qui le souhaitaient sur une plateforme de visio-conférence afin de tenir cette Assemblée Générale.

Près de la moitié des amicales de notre département ont répondu présent et ont pu échanger sur divers sujets passés et d'actualité.

Cette AG en ligne a aussi été l'occasion de présenter les résultats de



l'élection des membres du Conseil d'Administration qui s'était tenu quelques jours auparavant, elle aussi complètement dématérialisée, par le biais d'un site de vote en ligne proposé aux Présidents d'Amicales.

L'UDSP 58 se tourne véritablement du côté du digital, afin de réagir aux contraintes sanitaires liées à la situation de la COVID 19, mais aussi de continuer à œuvrer au plus près du territoire et de ces adhérents.

Réunions du bureau en visioconférence

Par Rémy CHARONNIER

Au cours du confinement, les manifestations associatives et sportives, les actions de formations de secourisme, les séances JSP... ont été stoppées. Les travaux qui font vivre notre réseau associatif ont tout de même dû perdurer. Pour cela, l'UDSP 58 s'est adaptée, en profitant de son secrétariat permanent (par voie de télétravail), mais aussi grâce aux dernières technologies.

C'est dans cette optique que les réunions des membres du bureau exécutif de l'UDSP 58 et de son conseil d'administration se sont déroulées en visio et audio conférence afin de

balayer les sujets importants.

Cette innovation aura permis aux dirigeants de notre association d'échanger sur les orientations à prendre concernant les activités des différentes commissions, de dresser le bilan des adhésions 2020, de finaliser la publication de la revue 2019 ou encore d'adapter la fin d'année et l'organisation du brevet de nos JSP.

Cette expérience positive a conduit à de nouvelles perspectives quant au



déroulement de certaines réunions de notre réseau associatif, permettant ainsi de diminuer les trajets de nos membres, mais par la même, les risques d'accidents liés à de nombreux déplacements.

CMP Systèmes

Amortisseurs oscillants

Spécialiste en équipements de quais

Route de Bourges - 58000 Challuy

Tél. : 06 50 32 46 15 - Tél/fax : 03 86 36 69 16

perrotinjerome@gmail.com

www.cmp-systemes.fr

Naissances



• **Nelson VIGIER**, né le 14 décembre 2019, fils du Sergent-Chef Kevin VIGIER et du Sergent-Chef Laëticia VIGIER (CIS FOURS)



• **Charles THIBIER**, né le 28 janvier 2020, fils de l'Adjudant Christophe THIBIER (CIS CORBIGNY) et de Son épouse Marlène.

• **Lola BILLIARD**, née le 23 février 2020, fille du Sergent-Chef Paul BILLIARD et du Caporal-Chef Lisa BILLIARD (CIS CORBIGNY)

• **Logan HEEKENG**, né le 30 avril 2020, fils du Caporal-Chef Gwendoline GODEUX (CIS SAINT AMAND EN PUISAYE) et de Thomas HEEKENG.

• **Julia GRANDJEAN**, née le 1er juin 2020, fille du Sapeur 1ère classe Damien GRANDJEAN (CIS CORBIGNY) et de sa compagne.

• **Axel PERRAUDIN**, né le 16 juillet 2020, fils du Caporal Maxence PERRAUDIN (CIS CERCY LA TOUR) et du Sapeur 1ère classe Alyson GUINARD (CIS DECIZE)



• **Noélie DENIZOT**, fille du Sapeur 1ère classe Clémence DENIZOT CIS Entrains sur Nohain et de son conjoint Thibault.

Mariages

• **Sergent-Chef Paul BILLIARD** et **Caporal-Chef Lisa BILLIARD** (CIS CORBIGNY), le 5 septembre 2020

• **Adjudant Christophe THIBIER** (CIS CORBIGNY) et **Marlène THIBIER**, le 19 septembre 2020



Décès

• **Lieutenant Pierre JURQUET**, ancien chef de centre du CIS PREMERY, le 31 janvier 2020, à l'âge de 85 ans.

• **Sergent Christophe MILLOT**, du CIS Varzy, le 15 février 2020, à l'âge de 63 ans.

• **Caporal-Chef Alain MARGET**, du CIS COSNE COURS SUR LOIRE, le 10 mars 2020, à l'âge de 68 ans.

• **Sergent-Chef Olivier GROSMARE**, du CIS CRUX LA VILLE, le 11 avril 2020, à l'âge de 35 ans.

• **Lieutenant Bernard DUPOUX**, ancien chef de centre du CIS CORBIGNY et ancien vice-président de l'UDSP 58, le 25 juin 2020, à l'âge de 90 ans.

• **Sergent-Chef Henri DOSDAT**, du CIS CORBIGNY, le 10 juillet 2020, à l'âge de 92 ans.

• **Adjudant Gérard DEL PICCOLO**, du CSP NEVERS SAINT ELOI, le 22 août 2020, à l'âge de 67 ans.

• **Lieutenant Philippe JOLLY**, du CSP NEVERS SAINT ELOI, le 6 septembre 2020, à l'âge de 55 ans.

• **Adjudant Honoré SAUNOIS**, du CIS TANNAY et de l'ancien CPI MONCEAUX LE COMTE, le 13 septembre 2020, à l'âge de 79 ans.

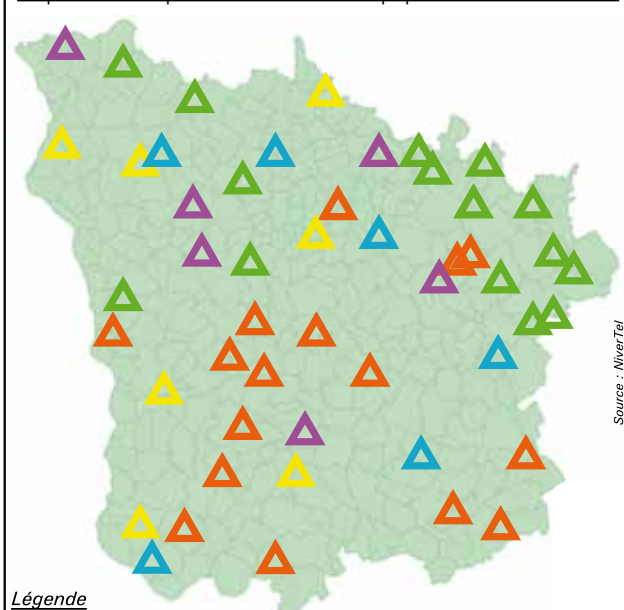
• **Sergent-Chef honoraire Alain BEZOU**, du CIS COSNE COURS SUR LOIRE, le 7 octobre 2020, à l'âge de 76 ans.



Vous avez une connexion internet bas débit ? Découvrez la nouvelle offre internet radio Très Haut Débit de la Nièvre

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Déploiement prévisionnel des équipements THDRadio



Légende

- △ Février 2021
- △ Avril 2021
- △ Fin du 2^{ème} trimestre 2021
- △ Fin du 3^{ème} trimestre 2021
- △ Début du 4^{ème} trimestre 2021

Le très haut débit radio est une technologie qui permet de couvrir les habitations en milieu rural et de bénéficier d'un débit de 30 Mb/s.

Vous pouvez dès maintenant vous informer, tester votre éligibilité et souscrire une offre auprès de l'un des 3 fournisseurs d'accès internet présents sur le département :

.nordnet. 3420 (appel non surtaxé)
www.nordnet.com

Alsatis 09 70 247 247
www.alsatis.com

ozone 0 973 01 1000
www.ozone.net



Départ en retraite de l'Adjudant-chef Alain ETCHEMENDYBEHERE

Par Vincent CHANDIOUX



Le samedi 1er février 2020, le centre de secours de Cercy La Tour a assisté au départ en retraite du Lieutenant Honoraire Alain Etchemendybehere, plus connu dans les casernes du département sous le surnom « D'ETCHE ».

Alain est né le 23 février 1959 à Angers, une fille « Rose-Marie » de son mariage avec Nicole, il a deux petits-fils Kylian et Noam.

Le 1er février 1983, il s'engage avec son frère Benoît, au Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers du Maine et Loire, à la Caserne d'Angers.

Le 1er juillet 1998, il est recruté au Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, où il est affecté au Centre de Secours de Cercy La Tour.

Aujourd'hui, 1er Février 2020, c'est la date anniversaire de son engagement et de sa vocation pour les Sapeurs-Pompiers volontaires.

En effet, il totalise 37 années de services et c'est à cette date qu'il a choisi de ranger ses bottes et son casque, pour se consacrer à sa famille et à ses loisirs.

Nous lui présentons nos sincères félicitations.

Après la cérémonie nous avons terminé par un excellent repas.

Les amicalistes du SDIS 58 récompensés de leur fidélité

Par Corinne LAFFONT



L'Amicale du SDIS 58 offre à ses membres adhérents un chèque cadeau «Nièvre achat plaisir» d'un montant de 30 euros.

Ceci afin de leur exprimer toute notre satisfaction de les compter parmi nos fidèles adhérents.

Ce chèque-cadeau permettra également, en plus de faire plaisir à nos membres adhérents, de faire fonctionner l'économie locale.

« Nièvre achat plaisir » valorise tous les acteurs de l'économie nivernaise et contribue à la préservation des emplois du département.



Journée crêpes party au SDIS 58

Par Corinne LAFFONT

Pause bonne humeur gourmande et moment convivial ; réalisation et vente de crêpes toute la journée du 11 février 2020 par les membres du bureau de l'Amicale de l'Etat-Major du SDIS 58, au profit de l'Amicale de l'Etat-Major du SDIS 58.



Vincent FIRELIFE, youtubeur en immersion dans la Nièvre

Par Baptiste RAPPENEAU

« Une très belle et enrichissante rencontre », ce sont les mots qui résonneront longtemps dans la tête de nombreux sapeurs-pompiers de la Nièvre qui ont eu l'occasion de croiser la route de Vincent FIRELIFE durant cette fin d'année 2020.

En effet, le SDIS 58 et l'UDSP 58 ont eu la chance d'accueillir en immersion durant quelques jours, aux mois de septembre-octobre 2020, Vincent GUYARD, alias Vincent FIRELIFE, vidéaste et passionné de l'univers des sapeurs-pompiers de France et du monde, tout juste rentrée d'un séjour à la rencontre des sapeurs-pompiers de Taiwan.

Dès son arrivée en train accompagné de son fidèle vélo, Vincent a été, dans un premier temps, accueilli au CSP Nevers St Eloi.

Cet hébergement au sein du plus important CIS du département de la Nièvre lui a permis d'échanger et partager avec les équipes de gardes, tout en participant à la vie du centre et à l'opérationnel. Sa présence dans la cité ducal lui a permis de rencontrer les jeunes sapeurs-pompiers de la section Nevers-Decize.

Le reste de son périple nivernais l'a amené à la rencontre de différents autres centres d'incendies et de secours, comme au CIS Decize ou au contact des personnels de l'Etat-major, ainsi qu'au CIS Tannay, où il réalisa un très bel hommage à nos collègues disparus il y a quelques années.

Vincent a été aussi invité auprès de la classe de Cadets de la Sécurité Civile du collège de Moulins-Engilbert afin de partager son parcours atypique et son expérience professionnelle. Une rencontre marquante pour ces jeunes avides d'aventures.

Comme à son habitude, Vincent a



recueilli et compilé ses différents moments passés dans la Nièvre dans une série de magnifiques vidéos-reportages que vous pouvez retrouver sur sa chaîne YouTube éponyme : Vincent FIRELIFE.

Merci beaucoup Vincent pour ton travail et ta détermination à faire

découvrir le quotidien des femmes et des hommes engagés au sein des sapeurs-pompiers dans nos contrées nivernaises !

Et nous l'espérons, à très bientôt !

Mais qui est Vincent FIRELIFE ?

Vincent GUYARD, alias Vincent FIRELIFE a un parcours rythmé par l'ADN sapeur-pompier, en étant successivement JSP puis SPV dans le Rhône, avant d'aller rejoindre avec brio les rangs de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris durant plusieurs années.

Pendant son engagement à la BSPP, il nourrit en parallèle, l'envie de faire découvrir l'univers et le quotidien des sapeurs-pompiers au grand public. Il lance alors une chaîne YouTube pour partager son expérience et son quotidien de sapeur-pompier de Paris.

Après son départ de la BSPP, Vincent a souhaité continuer et accentuer sa présence sur les réseaux sociaux, en proposant quotidiennement des contenus vidéos à destination des personnes voulant s'engager chez les pompiers.

Il écrira plusieurs ouvrages pour partager son expérience et proposera une formation de préparation aux concours d'entrée au sein de la BSPP et au concours de sapeurs-pompiers professionnels.

A ce moment-là, il prendra à cœur d'entamer un tour de France puis du monde à la rencontre des sapeurs-pompiers. Ses voyages l'emmèneront en outre aux Etats Unis, au Japon, en Australie ou encore à Taiwan.

Son amour pour la spécialité GRIMP, lui permettra de devenir le vidéaste officiel du GRIMPDAY, qui est la rencontre internationale pour les pratiquants de cette spécialité.



En 2018, Vincent participa à la belle aventure de Lionel BELLANDE, consistant à relier Paris à Marseille en 18 casernes au profit de l'association « Au fil d'Ariane ». Cette expérience humaine a, entre autre, permis à Vincent de rencontrer les sapeurs-pompiers de la Nièvre durant 3 journées riches au sein des centres de Clamecy, Corbigny et St Honoré les Bains.

A partir de ce moment, les contacts noués par Vincent l'emmèneront à sillonner les SDIS de France, au guidon de son vélo, pour faire découvrir le quotidien des sapeurs-pompiers, qu'ils soient volontaires, professionnels ou militaires, à l'image de la dizaine de vidéos réalisées sur les terres nivernaises, réalisée en 2020.

Aujourd'hui, la communauté internationale autour de Vincent représente plus de 30 000 abonnés, qui suivent assidûment ses aventures via sa chaîne Youtube.



POUR RETROUVER VINCENT ET SES VIDÉOS

Facebook : Vincent FireLife – Méthode Guyard

Twitter : @VGuyard

Youtube : Vincent FireLife

Son site internet : <https://firelife.podia.com/>



Alfa Laval Spiral sas
Rue Alfred Massé 10
FR-58028 NEVERS CEDEX FRANCE
Tél. : +33 6 86 59 83 00
www.alfalaval.com

Référents Commission des Anciens par Amicale

NOM D'AMICALE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	N° TÉLÉPHONE	ADRESSE E-MAIL
ALLIGNY-COSNE	TURPIN	GUY	GRAND BEGAT	58200	ALLIGNY-COSNE	03 86 26 20 40	
ARQUIAN	TESTARD	BERNARD	4 RUE DE LA BASCULE	58310	ARQUIAN	03 86 39 71 17	
BILLY ET OISY	GUIBERT	FERNAND	ROUTE DE BILLY SUR OISY	58500	OISY	03 86 24 90 98	
BILLY ET OISY	LAUMAIN	FRANCOIS	12 RUE DERRIERE LES MURS	58500	CORVOL L'ORGUEILLEUX	03 86 29 15 09	
BILLY ET OISY	MILLOT	ROBERT	FAUBOURG SAINT DIDIER	58500	BILLY SUR OISY	03 86 24 93 45	
BOUHY	GENTY	BERNARD	LES DESRUEZ	58310	BOUHY	06 86 53 29 66	
BRASSY	RABEAUX	GÉRARD	LE BONNIARD ROUTE DE SAULIEU	58140	BRASSY	03 86 22 24 97	
BRINON SUR BEUVRON	MEUNIER	GUY	15 RUE DE BOULASSET	58420	BRINON SUR BEUVRON	03 86 29 66 69	
CERCY LA TOUR	SAVE	FERNAND	7 RUE DE LA GARENNE	58340	CERCY LA TOUR	03 86 50 57 54	
CHAMPLEMY	FAUST	RENE	GRANDE RUE - LE BOURG	58210	CHAMPLEMY	03 86 60 17 17	
CHANTENAY SAINT IMBERT	CHAMIGNON	YVES	RUE BISSATTE	58240	CHANTENAY SAINT IMBERT	03 86 38 61 43	
CHATEAU CHINON	BREUGNOT	PATRICE	61 FAUBOURG DE PARIS	58120	CHATEAU CHINON	03 86 85 23 68	
CHATILLON EN BAZOIS	BALAZEK	JEAN-ROBERT	7 RUE DE CORNILLE	58110	CHATILLON EN BAZOIS	03 86 84 02 63	
CHIDDES	LAUDET	ALBERT	LES GENETS VERTS	58170	CHIDDES	03 86 30 42 37	
CIEZ	PRETRE	JEAN-MICHEL	LES CANATS	58220	CIEZ	03 86 26 43 07	
CLAMECY	POIRIER	DOMINIQUE	2 CITÉ DES VAUX D'YONNE	58500	CLAMECY	03 86 27 18 96 et 06 63 98 61 23	dominique-poirier@bbox.fr
CORBIGNY	RENAUD	CLAUDE	6 CHEMIN DU BOIS NARTAUD	58800	CORBIGNY	03 86 20 02 36	claud-renaud1@wanadoo.fr
COSNE COURS SUR LOIRE	ROLLAND	JEAN-LUC	59 RUE JEAN JAURES	58200	COSNE COURS SUR LOIRE	03 86 26 70 51 et 06 11 63 00 39	jeanlucrolland58@gmail.com
CRUX LA VILLE	LE BIHAN	JEAN-CLAUDE	LE BOURG	58330	CRUX LA VILLE	03 86 58 20 30	
DAMPIERRE SOUS BOUHY	PETIOT	ROGER	LE BOURG	58310	DAMPIERRE SOUS BOUHY	03 86 26 48 81	
DECIZE	THEUIL	MAURICE	15 RUE DES MAGNOLIAS	58300	DECIZE	03 86 25 40 60	
DONZY	LAMBERT	MICHEL	RUE DE LA FOLIE	58220	DONZY	03 86 39 42 49	
ENTRAINS SUR NOHAIN	MAIGNANT	JEAN-PIERRE	7 RESIDENCE CHARLES CASSIAT	58410	ENTRAINS SUR NOHAIN	03 86 29 24 17	
FOURS	CHOGNARD	SERGE	LE BAS DE FOURS - ROUTE DE DECIZE	58250	FOURS	03 86 50 24 34	
LA CHARITE SUR LOIRE	CONORT	CHRISTIAN	45 ROUTE DE LA CHARITE	58400	CHAMPVOUX		
LA MACHINE	MOLLIN	JACQUES	7 RUE DE VARSOVIE	58260	LA MACHINE	03 86 50 43 69	christine.deschamps9@wanadoo.fr
LAROCHEMILLAY	BREUGNOT	CHRISTOPHE	LE BOURG	58370	LAROCHEMILLAY	03 86 30 46 91	
LORMES	MARTIN	LUCIEN	RUE DU PONT NATIONAL	58140	LORMES		
LUCENAY LES AIX	DEFRANCE	GILBERT	10 ROUTE DE TOURY	58380	LUNCENAY LES AIX	03 86 30 52 12	gilbert.defrance@sfr.fr
LUZY	LEVEQUE	JEAN	22 RUE LEDRU ROLLIN	58170	LUZY	03 86 30 19 77	
MONTREUILLON	CLEMENT	GERARD	LE MOULIN DE CERTAINES	58800	CERVON	03 86 20 10 34	
MOULINS ENGILBERT	MARCEAU	MICHEL	5 RUE ROLLIN	58290	MOULINS ENGILBERT	03 86 84 30 44	
MOUX EN MORVAN	LUNEAU	ANDRE	BISE	58230	MOUX EN MORVAN	06 78 06 89 19	andre.luneau0535@orange.fr
NEVER	MORIN	JEAN-PIERRE	64 RUE PAULIN PECQUEUX	18600	SANCOINS	02 48 74 60 02	
OUROUX EN MORVAN	SAINT GERAND	GILBERT	LE BOURG	58230	OUROUX EN MORVAN	03 86 78 25 91	
POUILLY SUR LOIRE	GUYONNET	MICHEL	3 RUE DU PUIITS	58150	SAINT QUENTIN SUR NOHAIN	03 86 39 08 38	
PREMERY	BERQUIER	PHILIPPE	7 RUE DE LA GARENNE	58700	PREMERY	03 86 37 91 27 et 06 82 85 38 50	philippe.berquier@orange.fr
SAINT AMAND EN PUYSAIE	LEPRESLE	JEAN	1 CHAMPBARREAU	58310	SAINT AMAND EN PUYSAIE		
SAINT ANDRE EN MORVAN	BRIEZ	ALAIN	NARBOIS	58140	SAINT ANDRE EN MORVAN	03 86 22 65 79	
SAINT BENIN D'AZY	NEEL	JEAN-CLAUDE	2 RUE HENRI BARBUSSE	58270	SAINT BENIN D'AZY	03 86 58 48 38	
SAINT HONORE LES BAINS	PECHINE	ROBERT	29 AVENUE DE REMILLY	58360	SAINT HONORE LES BAINS	03 86 30 72 91	
SAINT PIERRE LE MOUTIER	PERRAUDIN	HENRI	CHEMIN DE LA CHAUME CHAMPIERRE	58240	SAINT PIERRE LE MOUTIER	03 86 37 43 48	
SAINT REVERIEN	MAUPOU	ROBERT	6 RUE COULERIE	58420	SAINT REVERIEN	03 86 29 68 13	
SAINT SAULGE	LAGNEAU	GUY	23 RUE DE LA MARCHEE	58330	SAINT SAULGE	03 86 58 25 51	danguy2@wanadoo.fr
SEMELAY	DURAND	HENRI	LE BOURG	58360	SEMELAY	03 86 30 90 11	
SUILLY LA TOUR	CAVOY	ROGER	47 RUE DE LA CROIX D'ARNAY	58220	SUILLY LA TOUR		
SURGY	UDIN	MICHEL	RUE NARPIN	58500	SURGY	03 86 27 26 15	
TANNAY	GAUTHIER	NOEL	1 CLOS DU MOULIN	58190	TANNAY	03 86 29 85 50	
VARENNES-VAUZELLES ETAT-MAJOR	LAFFONT	CORINNE	ETAT-MAJOR - RUE COLONEL RIMAILHO	58640	VARENNES-VAUZELLES	03 86 60 37 21	corinne.laffont@sdis58.fr
VARZY	GAUDRY	BERNARD	10 BOULEVARD SAINT GERMAIN	58210	VARZY	03 86 29 49 96	

Hommage à Bernard Dupoux

Par Claude RENAUD

Un Volontaire exemplaire !

La Capitaine Honoraire Bernard DUPOUX nous a récemment quittés. Sa disparition laisse un grand vide non seulement au sein de sa famille, bien sûr, parmi ses amis et chez les Sapeurs-Pompiers Corbigeois.

Bernard était un enfant du Pays. Ses premières années se déroulent à Picampt. Il en garda des souvenirs impérissables. Le trajet pour aller à l'école à Sardy-les-Epiry, effectués à pieds, avec une joyeuse marmaille, offre à Bernard un contact rapproché avec la nature et lui permet de s'affranchir de la tutelle parentale. La fréquentation de la famille des marins et des ouvriers de la carrière lui procurèrent une foule d'anecdotes et une richesse d'expressions imagées (« tondre un œuf »,.....).

Juste avant la guerre, la famille DUPOUX prend la gestion du bar-tabac-articles de pêche et de chasse. Bernard ne quittera plus Corbigny. Durant les années de guerre et d'après guerre les distractions étaient rares. Bernard retrouvait ses copains au foot ou chez les Sapeurs-Pompiers où le sport avait toute sa place.

Tout logiquement, il rejoint ses amis au sein des sapeurs-pompiers locaux. Le premier engagement de Bernard est signé le 1er juillet 1952, quelques mois avant d'épouser Huguette, sa compagne fusionnelle.

En bon sportif, Bernard fut trois fois champion de la Nièvre du Parcours Sportif en individuel et plusieurs fois vainqueur par équipe. Au fil des ans, il continue sa formation de Sapeur-Pompier et avance en grade : caporal en 1954, sergent en 1968, sous-lieutenant le 18 juin 1971, lieutenant le 14 juillet 1973.

En 1972, Bernard, succède à Stéphane PERRIER à la tête du Centre de Secours. Il a bien pressenti l'évolution des missions en faveur du sanitaire. Il se forme au secourisme et incite ses hommes à en faire de même. Le SDIS n'a pas encore mis en place une filière secourisme, peu importe, Monique DE CERTAINES assure

des stages pour la Croix Rouge, les Sapeurs-Pompiers Corbigeois seront formés par la Croix Rouge. L'essentiel est d'être capable d'intervenir efficacement. Par la suite, le SDIS développa la formation secouriste.

Ainsi Bernard, toujours à la pointe, participa au 1er stage de secours routier organisé dans la Nièvre. Le bon fonctionnement du Centre de Secours bénéficie du soutien de la Municipalité et si celle-ci n'accède pas assez rapidement aux besoins du Centre, Bernard, avec sa pugnacité habituelle savait trouver les arguments convaincants. Il obtient l'achat d'un ensemble de désincarcération (camion citerne en 1972, nouvelle moto-pompe en 1980 et nouveau centre de secours en 1984. Ainsi Bernard a largement contribué à faire passer le Centre de Secours de « la pompe à bras » au VSAB moderne. Il a également veillé à ce que le personnel municipal soit recruté de préférence chez les Sapeurs-Pompiers, permettant ainsi d'éviter les carences d'intervention. Lorsqu'il quitte le Centre, sept sapeurs-pompiers sont employés municipaux.

Fervent défenseur du volontariat, Bernard a toujours favorisé la formation, soutenu, boosté l'Amicale, moteur de l'activité du Centre. Il savait bien que lorsque l'Amicale va bien, le Centre va bien. Avec lui s'organisent les premiers méchouis, arbres de Noël, voyages, barbecues,... Bernard était toujours présent, au détriment de sa vie familiale et de son commerce. Le bar-tabac servait de cafeteria, de point de rencontre et d'information.

Huguette, son épouse dévouée était sa secrétaire particulière, celle qui l'aidait dans les courriers administratifs déjà envahissants.

Bernard était « le Chef », mais surtout celui qui donnait l'exemple, tous ses hommes ont rapidement appris le maniement du « tréfien », de la poudre de « perlinpinpin » et surtout de « l'huile de coude ».

Archétype du Volontaire, Bernard s'est également investi à l'UDSP. Vice-président, il fut également secrétaire de la section des Anciens. Lors des assemblées, ses interventions imagées, franches et pertinentes étaient respectées. Les Sapeurs-Pompiers, avec la disparition du Capitaine Honoraire Bernard DUPOUX, après 40 ans de volontariat, dont 20 années comme Chef de Corps pleurent l'un des leurs. Que son épouse Huguette, ses enfants Michèle et Thierry et ses « bijandelles » de petits-enfants reçoivent les condoléances attristées de l'UDSP 58.



Hommage à Alain Bezou

Par Alain PANNEQUIN

C'est avec une grande tristesse que la commission des anciens a appris, le 7 octobre 2020, le décès de leur ami et collègue, Alain BEZOU, survenu à l'âge de 76 ans.

Incorporé comme sapeur-pompier volontaire le 25 novembre 1971, il a participé activement à la vie du centre de secours de Cosne sur Loire pendant presque 28 ans avant de faire valoir ses droits à la retraite le 30 septembre 1999.

Il a par ailleurs été président de l'amicale du CIS Cosne Cours sur Loire pendant plusieurs années, et était toujours membre du bureau de la commission des Anciens de l'UDSP 58.

Sa forte personnalité nous manquera à tous.

Alain, le malheur de t'avoir perdu ne nous fera jamais oublier le bonheur de t'avoir connu.





GIRAULT-ROY
EPI, Vêtements & Équipements Industriels

EPI, Bottes
Vêtements
de travail,
Courroies,
tuyaux
et gaines

www.girault-roy.com 

**Professionnels
& particuliers**

NOUVELLE ADRESSE

44 ter, Boulevard Maréchal Juin - 58000 NEVERS - tél 03 86 57 19 18
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Animateur de jeunes sapeurs-pompiers

Moi aussi !

BREVET JSP 2020 EN CONTRÔLE CONTINU

Par Rémy CHARONNIER

Dans le contexte de la crise sanitaire, à l'image de bon nombre de nos activités, l'édition 2020 du brevet de nos jeunes sapeurs-pompiers s'est retrouvée perturbée.

En effet, étant confinés à l'heure où les épreuves ont habituellement lieu, le comité pédagogique a dû s'adapter afin de valider le brevet.

Après divers échanges entre l'UDSP, le service formation et notre Médecin-Chef, sous le couvert de notre Directeur Départemental et des modalités préconisées par la FNSPF, la validation du brevet des JSP s'est donc exceptionnellement déroulée en contrôle continu.

Dans un premier temps, les responsables de sections et deux de leurs animateurs ont donc rempli des fiches d'évaluation élaborées pour cette occasion sur la base de la présence, de l'assiduité et des compétences développées et acquises par les JSP au cours des 4 années du cursus.

Le Jury départemental s'est ensuite réuni après le confinement pour valider le brevet des JSP sur la base de ces fiches individuelles complétées en amont par les sections.

L'acquisition de certains modules ayant été tronqués par le confinement, un rattrapage pour évaluer les compétences non acquises a



BREVET JSP 2020 Fiche d'évaluation



Section :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

TECHNIQUE OPERATIONELLE					
LSPCC Sauvetage	LSPCC progression	ARI	Echelle à coulisse	Épuisement	Manœuvres de base INC

THEORIE		SPORT			
Théorie INC	Théorie DIV	demi-fond 12	corde 5 m	natation 50m	PSSP

LEGENDE	
1	Pratique maîtrisée et connaissances théoriques acquises
2	Pratique maîtrisée et connaissances théoriques perfectibles
3	Pratique perfectible et connaissances théoriques acquises
4	Pratique non maîtrisée et connaissances théoriques non acquises

COMPOTEMENT	
assiduité (présence)	comportement
😊 😐 😞 🙄	😊 😐 😞 🙄

OBSERVATIONS GENERALES
Sur le niveau et le comportement du jeune, en insistant sur le (ou les) point(s) orange(s) et rouge(s)

Responsable de Section Jérôme GALLOIS	Animateur 1	Animateur 2
Signature/...../2020	Date et Signature/...../2020	Date et Signature/...../2020

été proposé à 8 JSP début octobre 2020.

En parallèle, le recrutement des lauréats a pu se faire avec le retour progressif des dossiers au secrétariat de l'UDSP pour un traitement conjoint avec les services du SDIS.

Au final, une vingtaine de JSP issus des sections de Chatillon en Bazois, Saint Amand en Puisaye et Varzy ont pu être recrutés en tant que sapeurs-pompiers volontaires entre le mois d'août et la fin d'année.

Animateur de jeunes sapeurs-pompiers

Moi aussi!



Jeunes Sapeurs-Pompiers

RENTÉE JSP 2020 ET ACTUALITÉS DES SECTIONS

Par Thibault MONFORT

COLLECTE DE DONS EN FAVEUR DES ALPES MARITIMES

Organisation par les JSP d'une collecte de dons pour les Alpes maritimes suite aux inondations dévastatrice de cette fin d'année.

Projet montée en moins d'une semaine, un vrai marathon pour chaque entité (SDIS et UDSP). Succès auprès de la population nivernaise.

Convoi assuré dans le 06 dans la foulée avec la participation du SDIS 13 pour l'hébergement au CFOR Velaux.

CRISE DU COVID

Section JSP mis en veille impactant la formation de nos JSP. Réaction immédiate avec création d'une plateforme FOAD lors du premier confinement via un Drive Google. Cela a permis la validation de leur cycle 1 grâce à des questionnaires divers et variés sur chaque thématiques.

2nd confinement, achat de la FOAD proposé par la FNSPF. La section JSP fait office de section pilote pour pouvoir par la suite définir les points positifs et négatifs de ce support indispensable en cette période de crise sanitaire.

DIVERS

Achat de casiers par l'UDSP auprès du STIS 67 et leur amicale des personnels du SDIS. Récupération début 2021 par nos soins avec l'aide du SDIS 58 (mise a dispo du VLOG SDIS)



CRÉATION D'UN ÉCUSSON DE LA SECTION JSP DE NEVERS / DECIZE

Par Thibault MONFORT

Création d'un écusson pour la section des JSP Nevers Decize. Celui-ci a été officiellement remis par Mme La préfète, Mr Maunoir Mickael et le Cdt Hullo lors de journée de collecte des dons à destination des Alpes Maritimes.

Ce projet est né mi 2019, et a été élaboré en quelques mois (contact d'une entreprise française, réalisation de la maquette, impression, création de l'écusson support, création de la collection JSP Nevers Decize).

Écusson représentant les armoiries de la Cie Val de Loire dont font partir les CIS Decize et Nevers St Eloi, le département de la Nièvre, origine de la section, le casque F2 JSP, la devise des JSP « Savoir pour servir » ainsi que le drapeau tricolore faisant référence à notre pays.



BILAN DES CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE 2020

Par Baptiste RAPPENEAU

En cette nouvelle année, l'aventure des Cadets de la Sécurité Civile continue lentement mais sûrement à faire son petit bout de route. Revenons ensemble sur l'actualité de ce sujet depuis la dernière revue.

Afin de répondre au mieux aux attentes des 6 sections de Cadets de la Sécurité Civile, les sapeurs-pompiers de la Nièvre ont structuré les interventions en différents modules et ont développé plusieurs supports pédagogiques, permettant ainsi de proposer un contenu et une qualité d'intervention similaire dans les six établissements scolaires.

Le programme proposé par le SDIS 58 se décline ainsi :

- Une visite du Centre de Secours le plus proche (2h)
- Des interventions en salle :
 - › Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (Attestation IPCS) (2h)
 - › Connaissance de la Sécurité Civile et des Sapeurs-Pompiers (animation « Passer l'alerte ») (2h)
 - › Connaissance des Risques Majeurs (avec manipulation de maquettes) (2h)
 - › Connaissance du Risque Incendie (avec découverte des extincteurs) (2h)
- L'organisation d'une journée « Olympiades » (Clôture et remise des diplômes) (1 journée)

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la COVID-19. De ce fait, la formation des Cadettes/Cadets de la Sécurité Civile a été partiellement impactée. La grande partie des interventions du SDIS 58 a été réalisée. Le SDIS 58 proposera aux établissements, le report



possible des sollicitations annulées, sur l'année scolaire 2020/2021, suivant les possibilités et les opportunités des différents agendas scolaires.

L'appui de l'UDSP 58 dans le projet des Cadets de la Sécurité Civile s'est renforcé avec la mise à disposition d'une mallette de 4 maquettes pédagogiques sur le thème des risques majeurs afin d'aborder les bons comportements à adopter face à ces situations. Cette participation de l'UDSP 58 dans le projet CSC est importante et consolide les propos du SDIS 58.

Enfin, il est à noter que les Cadets de la Sécurité Civile représentent un vivier de recrutement pour les écoles de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) du département de la Nièvre.

Cette ressource potentielle de nouveaux JSP est encore inexploitée et demande à être développée.

D'autres partenaires ont contribué à la formation CSC, par le biais d'interventions, visites ou dons de supports pédagogiques, comme notamment : l'ADRASSEC, la Gendarmerie Nationale, La Croix Rouge, l'ADPC et le Bureau des Sécurités de la Préfecture de la Nièvre.

La rentrée 2020/2021 des Cadets de la Sécurité Civile a vu le maintien de 6 collèges dans le dispositif :

- Collège AUMENIER-MICHOT de La Charité sur Loire ;
- Collège Claude TILLIER de Cosne-Cours sur Loire ;
- Collège Paul BARREAU de Lormes ;

- Collège Les Deux Rivières de Moulins-Engilbert ;
- Collège Paul LANGEVIN de Fourchambault ;
- Collège des Courlis de Nevers.

Les Olympiades 2020 ayant été annulées, les chasubles, les diplômes, ainsi que les attestations d'Assistant de Sécurité n'ont pas pu être distribués aux Cadettes, Cadets de la Sécurité Civile. Le SDIS 58 propose d'étudier une remise de ces récompenses lors de l'ouverture des classes CSC (promotion 2020/2021) dans chaque établissement.

Le trophée des Olympiades, n'ayant pas été remis en jeu cette année, restera à demeure du dernier établissement lauréat des Olympiades, au collège des Deux Rivières à Moulins-Engilbert.

Un projet de plateforme numérique collaborative entre les 6 établissements scolaires, initié lors de la mise en place du dispositif des Cadets de la Sécurité Civile en 2017, est en cours d'étude pour l'année 2020/2021.

Ce nouvel outil collaboratif permettra

entre autre, de renforcer le lien entre les différentes classes CSC, tout en uniformisant le contenu de base entre les différents établissements.

La mise à disposition d'un contenu uniforme de chacun des partenaires de la formation CSC pourra alors être envisagé. La plateforme permettra de mieux préparer les élèves au rendez-vous annuel des Olympiades.

Enfin, cet outil sera l'opportunité de diffuser plus largement les travaux initiés dans le cadre du dispositif des Cadettes et Cadets de la sécurité civile au sein des établissements, voire peut-être en direction de la population nivernaise.

Ce projet fera l'objet d'une description et d'une demande officielle durant l'été 2020 auprès des Services de l'Education Nationale.

Au regard de l'actualité, le programme pédagogique 2020/2021 du SDIS 58 a été consolidé, notamment via son intervention sur les Risques Majeurs, en développant particulièrement son propos sur les Risques Sanitaires.

Depuis 2016, 398 jeunes de la 6ème à la 4ème ont bénéficié de la formation des Cadettes et Cadets de la Sécurité Civile (2016-2017 : 66 jeunes ; 2017-2018 : 99 jeunes ; 2018-2019 : 111 jeunes).

Cette démarche citoyenne au profit des jeunes des collèges nivernais porte aujourd'hui ses fruits, puisque plusieurs Cadettes et Cadets des premières années du dispositif s'engagent aujourd'hui en tant que sapeurs-pompiers volontaires ou jeunes sapeurs-pompiers au sein du département de la Nièvre. Le pari de faire naître l'envie de l'engagement et de la sécurité civile commence doucement à se réaliser.

Merci à toutes celles et ceux qui ont cru et se sont investis dans ce beau projet.

BILAN 2020 DE LA SECTION JSP DE SAINT AMAND EN PUISAYE

Par Alain PANNEQUIN

Dans ces moments particuliers, la section des jeunes sapeurs-pompiers de Saint Amand en Puisaye a dû faire face et s'adapter comme chaque section du département à la crise sanitaire.

En effet, les restrictions ont conduit à l'annulation d'un voyage en Dordogne initialement programmé en mai 2020 pour les JSP de 4ème année.

Les épreuves du brevet ont également été chamboulées pour ces derniers (voir l'article sur le Brevet JSP 2020 en contrôle continu).

Malgré tout, 8 JSP de la section ont pu incorporer leur CIS de rattachement.

Le 12 Septembre 2020, la section a rouvert ses portes en mettant les gestes barrières en place. 10 nouvelles recrues JSP1 issues des communes d'Entrains sur Nohain, Arquian, Bitry, Chaulgnes, et Saint Eloi ont donc intégré la section pour une durée de 3 ans, en espérant que 2021 soit une année meilleure.



LA PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE À LA RENCONTRE DE NOS JSP

Par Rémy CHARONNIER

Suite à l'annulation de l'édition 2020 des Journées de la Sécurité Intérieure, les sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers de Nevers/Decize et de Chatillon en Bazois/Saint Saulge ont reçu la visite de Madame la Préfète de la Nièvre, le samedi 10 octobre 2020.

Madame la Préfète a été accueillie au CSP Nevers Saint-Eloi en milieu de matinée par Thibaut MONFORT, responsable pédagogique de la section de Nevers/Decize, par notre Président de l'UDSP 58, par Monsieur Guy HOURCABIE, Président du Conseil d'Administration du SDIS 58, et par le Commandant Fabien HULLO, représentant le Directeur Départemental Adjoint du SDIS 58.

Après avoir effectué une revue des JSP3 et des animateurs, les autorités se sont recueillies devant la stèle du CSP afin d'y respecter une minute de silence en mémoire de nos collègues disparus.

Des échanges s'en sont suivis entre Madame la Préfète, les JSP et leurs animateurs vis-à-vis de leur engagement citoyen. La mobilisation du réseau associatif à l'initiative de la



section locale en faveur des sinistrés des Alpes Maritimes a également été abordée.

Les autorités se sont ensuite rendues au centre de secours de Saint-Saulge pour y rencontrer les JSP1 de la section de Chatillon en Bazois/Saint Saulge. Thierry AULARD et Sélyne THUBIERES, responsables de la section, les ont accueillies avant de poursuivre par une nouvelle revue des effectifs locaux et une nouvelle minute de silence devant le drapeau en berne du centre de secours.

Après avoir échangé avec Madame la Préfète sur leur engagement citoyen, les jeunes et leurs animateurs se sont pliés à la démonstration d'une manœuvre incendie.

Cette rencontre a été très appréciée de tous et reçue comme le témoignage de l'intérêt de nos hautes instances pour la corporation des sapeurs-pompiers et son avenir.



QUAND UN SAPEUR-POMPIER DÉCÈDE, SES ENFANTS RESTENT DANS L'OMBRE



NOTRE DEVOIR EST DE METTRE EN LUMIÈRE LEURS 1359 ORPHELINS SOUTENEZ LES ORPHELINS ET LES SAPEURS-POMPIERS !



Soutien psychologique, soutien scolaire, encourager la lecture, donner l'accès aux outils informatiques, lutter contre la précarité, améliorer les conditions de vie des pupilles handicapés, permettre aux enfants et à leur famille de partir en vacances...

Depuis plus de 90 ans, l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP) accompagne les orphelins dont le parent sapeur-pompier est décédé en ou hors service commandé, ainsi que leur famille.

Le soutien indéfectible des Sapeurs-Pompiers, des partenaires et des donateurs nous a permis de prendre en charge ces enfants et adolescents du jour du drame jusqu'à leur entrée dans la vie active, mais également de développer de nouvelles actions et de les élargir à de nouveaux bénéficiaires.

Actuellement, l'ODP soutient aussi les sapeurs-pompiers rencontrant des difficultés telles que le handicap, le chômage ou encore une maladie grave et les orphelins dont le conjoint du parent sapeur-pompier est décédé.

Pour pouvoir continuer à tenir nos engagements envers ces enfants et leur famille, nous avons besoin de votre soutien !

En leur nom, nous vous disons MERCI !!!

Grégory ALLIONE
Président de l'Œuvre des Pupilles

☐ Je souhaite soutenir l'ODP dans ses actions auprès des Orphelins et des Sapeurs-Pompiers et fais un don, par chèque à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles, d'un montant de :

☐ 20€ ☐ 30€ ☐ 50€ autre montant : €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

☐ Je souhaite recevoir une documentation sur l'association

**Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide
des Sapeurs-Pompiers de France**
32, rue Bréguet – 75011 PARIS

Tél. : 01 49 23 18 00 - Fax : 01 49 23 18 34 - www.oeuvredepupilles.fr

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'ODP. Elles sont destinées à l'ODP et aux tiers mandatés par l'ODP à des fins de gestion interne, pour répondre à votre demande ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. L'ODP s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Conformément à la loi "informatique et libertés" et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France - 32 rue Bréguet, 75011 PARIS Tel. : 01.49.23.18.00.





SOLIDARITÉ

Par Rémy CHARONNIER

Suite au violent épisode climatique survenu les 2 et 3 octobre 2020 dans les Alpes-Maritimes, la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Nevers/Decize a lancé un appel à solidarité au profit des sinistrés. Une collecte a donc eu lieu à travers tout le département dans la semaine suivant ces événements

Grâce à la participation de nombreuses personnes issues du réseau associatif et de nombreux partenaires, trois encadrants de la section et trois membres de notre équipe départementale de soutien logistique ont pu se rendre dans les Alpes-Maritimes, le mardi 13 octobre, afin d'y convoier l'ensemble des dons collectés. Ils ont gracieusement été accueillies au sein du centre de formation départemental des Sapeurs-Pompiers des Bouches du Rhône afin d'y passer la nuit avant de prendre le chemin du retour.

Un grand merci à tous les personnes ayant contribué à cette collecte pour leur altruisme et leur générosité !



21 rue des carrières - 58180 MARZY
Renseignements : 03 86 60 83 66
contact@campusmetiersmarzy.com

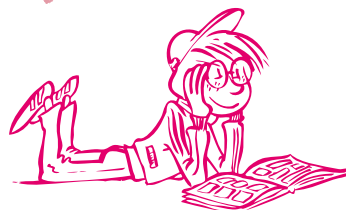
FORMATIONS EN APPRENTISSAGE DU CAP AU BTS

- Métiers de bouche -
- Cuisine et service en restaurant -
- Restauration rapide -
- Mécanique automobile, agricole et parc & jardin -
- Carrosserie peinture -
- Vente/commerce -
- Fleuristerie - Coiffure -

www.campusmetiersmarzy.com
Visite sur demande, aide à la recherche d'entreprise

LES AVENTURES DU PETIT NIVERNAIS

Par Alain PANNEQUIN



EPISODE I : L'ARRIVÉE D'UN JEUNE NIVERNAIS DANS LA VIE DES SAPEURS-POMPIERS

La première expérience de ce jeune pompier nivernais, que je vais vous raconter, se situe aux alentours de 1975 dans un petit village.

En cette année 1975, le matériel, la tenue vestimentaire et la façon de décaler étaient relativement simples et sûrement surprenantes pour la nouvelle génération d'aujourd'hui.

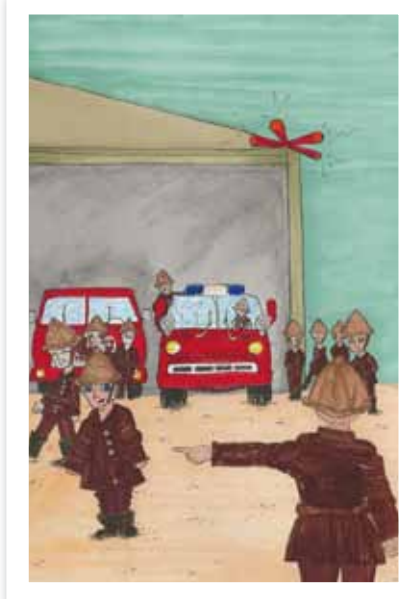
Au niveau matériel, ce petit centre de secours disposait de peu : un FPT et un FIL, ce dernier faisait à la fois usage de camion incendie, de VTU, et d'ambulance comme on disait en ce temps-là.

C'est donc de ce dernier usage qu'est tirée la petite histoire (vraie) que je vais vous raconter.

En ce matin radieux, le chant des oiseaux fut interrompu par la sirène de ce merveilleux petit village.

Les sapeurs-pompiers disponibles, tous volontaires, accouraient au petit centre de secours. Ils s'habillaient en toute hâte et surtout avec les effets vestimentaires dont le centre

disposait : une paire de bottes, un casque, et une veste en cuir, alors que le pantalon était celui mis le matin au réveil.



Après s'être équipé (si je puis dire...), le jeune Nivernais, dont c'était le tout premier départ, monta en toute hâte

dans ce camion, les jambes toutes tremblantes. Un accident avait eu lieu à quelques kilomètres de là. Seulement voilà, malgré la grande motivation de ces volontaires, ces derniers étaient beaucoup trop nombreux pour ce genre d'intervention. Dix pompiers, c'était trop ! Remarquez, il fallait quand même un conducteur, un chef, deux secouristes et deux qui devaient tenir les tuyaux rangés de chaque côté au-dessus de la victime pour que celle-ci ne les prenne pas sur la tête.

Mais il y avait tout de même quatre personnes de trop, alors le bon Lieutenant chef de centre dut choisir ceux qui devaient descendre.

Et voilà comment notre jeune pompier faillit partir pour sa première intervention.

Si cette petite aventure vous a fait sourire un moment, j'en suis heureux également, CAR UN SOURIRE NE CÔUTE RIEN MAIS IL CREE BEAUCOUP !

EPISODE II : PRISE DE GARDE CATASTROPHIQUE

Tous les matins, lors de la prise de garde et après avoir donné les consignes, chacun d'entre nous doit vérifier un engin.

Ce matin-là, le petit Nivernais avait en charge de vérifier le VSR. L'inspection se passait toujours dans la cour, derrière la remise. Tout se déroulait à la perfection et fonctionnait à merveille. Le grand mât d'éclairage s'était bien déployé et les projecteurs fonctionnaient au point d'en éblouir la remise. Le petit Nivernais savait qu'il ne fallait surtout pas reposer tout de suite le mât car l'ancien caporal-chef lui avait expliqué « *tu vas voir petit, le mât en fin de course, fait une vibration à en griller les projecteurs encore trop chauds* ».

Le petit Nivernais vérifia ensuite la lance haute pression à l'arrière du véhicule, mais c'est à cet instant que les ennuis de la journée commencèrent ; la gâchette de cette foutue lance se coinça jusqu'à en pincer le doigt du sapeur tellement fort que le sang coula dans sa main. Ho ! Je vous rassure, ce n'était pas les chutes du Niagara, mais quand même, il fallait mettre le pansement indispensable pour continuer la vérification.

Notre vaillant sapeur, allant chercher ce fameux pansement dans le sac premier secours du VSAB, sentit soudain une contrariété l'envahir et se transformer en colère.

Alors après la pose du pansement, le Petit Nivernais sauta derrière le



volant pour reculer ce satané engin dans la remise jusqu'à son emplacement. Et c'est à cet instant précis que le bruit le plus horrible de sa carrière le fit sursauter de son siège de conducteur ! Le Petit Nivernais n'en croyait pas ses oreilles et ne put que constater les dégâts en apercevant le mât à l'horizontale dans le rétroviseur !! Mon dieu ! Il venait tout simplement

de faire la plus grosse boulette de sa carrière en oubliant de replier le mât !

Eh bien, il ne lui restait plus qu'une chose à faire : annoncer le délit au chef de centre.

Et la seule défense du Petit Nivernais fut « *Mon lieutenant, je reconnais mon erreur... Mais vous savez, les engins bipent lorsqu'ils reculent, ils bipent*

aussi lorsqu'on oublie les phares ! Alors ils devraient biper lorsque l'on oublie de replier les mâts !! »

Et depuis ce temps-là, le camion est doté d'un bip lorsque le mât est déployé !

Faute avouée, faute à moitié pardonnée...

EPISODE III : PREMIÈRE GARDE ET PREMIER FEU DE CAVE

Et voilà, notre jeune sapeur arrive dans une caserne en tant que professionnel. Le concours de sapeur-pompier professionnel en poche, notre petit Nivernais se retrouve en région parisienne, pour son premier jour de garde.

Impressionnante prise de la garde le matin : la garde dite montante à droite, en tenue de feu, et à gauche, la garde descendante (celle qui avait fait la nuit). Le chef de garde au centre était pour ce matin-là le Commandant, chef du centre.

Après avoir donné les piquets de garde à chacun, le petit Nivernais se trouva au poste de second, servant au FPT. A l'époque, les servants tiraient le dévidoir pour son alimentation. Le colonel prit la parole et présenta le petit Nivernais. Il fut interrogé à la pause de 10h00 par ses collègues de la garde sur son expérience dans ce métier, et ma foi, le jeune sapeur n'avait pas trop d'interventions marquantes à son actif. Le conducteur de l'échelle vint lui demander où se trouvait la Nièvre et avec beaucoup de fierté, le jeune Nivernais lui expliqua alors :

- Nevers ça te parle ?

- Non, du tout ! répondit le conducteur d'échelle.

- Alors Magny-Cours ? »

Le petit Nivernais pensa qu'avec le circuit automobile, son collègue allait visualiser son département, et la seule réponse qu'il obtenu fut : « *Ah oui, c'est à côté de Strasbourg !* »



Notre petit Nivernais sourit et pensa : « *Si tu es aussi fort pour t'orienter sur le secteur, on est pas prêt de faire un feu !* »

Ensuite, il entendit une discussion qui le laissa pensif. En effet, ses collègues discutaient d'un gros feu de cave effectué à la dernière garde, ce qui intrigua le petit Nivernais car chez lui dans la Nièvre profonde, les caves ne brûlent pas puisqu'il n'y a que du bon vin à boire.

Seulement voilà, le soir vers 18h, le départ du FPT était annoncé pour un violent feu de cave.

Et c'est comme cela que notre petit héros fit la différence entre une cave de cité et une cave nivernaise. Ils se retrouvèrent tous à plat ventre dans la mousse établie par les caporaux qui avaient établis une lance à mousse, car dans une cave en feu explosait 80 bouteilles de camping gaz qui étaient stockées en toute illégalité. Le nez dans la mousse, le petit Nivernais pensa fort à son petit département et à ses caves de campagne.

EPISODE IV : RETOUR DANS LA NIÈVRE

Déjà 12 ans que le petit Nivernais exerce dans la région parisienne, avec des aventures plus ou moins cocasses. Mais le mal du pays l'envahit de jours en jours, et il décide alors de demander une mutation auprès de la direction de la Nièvre.

Quelle ne fut pas sa joie lorsqu'il reçut ce courrier qui lui annonça qu'il était convoqué pour un entretien, avec le Directeur de l'époque.

Le jour de la convocation, le petit Nivernais était anxieux, et l'attente dans cette salle de réunion ou l'avait prié d'entrer la secrétaire était interminable. Soudain, le colonel apparut, souriant et gracieux, pas très grand, mais il mit tout de suite le petit Nivernais en confiance.

Assis dans un fauteuil du bureau de l'officier, le petit Nivernais exposa son parcours au cours des 12 dernières

années. Ayant le grade de Caporal-Chef et ayant exercé également le rôle d'opérateur dans un centre de traitement de l'alerte, et même des remplacements au CODIS de Versailles, il vit soudain l'œil du Directeur Départemental s'illuminer.

« *Aïe ! pensa fortement le petit Nivernais, je n'aurais pas dû évoquer ce passage comme opérateur.* »



Et comme il le craignait, le Colonel lui dit :

« J'ai besoin d'un opérateur CTA en effet, nous venons d'installer le CTA/ CODIS à la direction et nous manquons de personnel. Je vous propose une place d'opérateur. »

Le petit Nivernais aurait aimé éviter ce poste et être d'avantage dans un centre de secours, mais il pensa : « Je suis dans mon petit département et les centres de secours avec des professionnels, il n'y en a pas beaucoup, alors je n'hésite pas, si je veux revenir vers les miens il faut que j'accepte ce poste. »

Après l'entretien, le directeur l'emmena visiter le CTA/ CODIS.

« Eh bien, pensa-t-il, par rapport à celui que j'ai connu, je n'aurai pas de mal à retrouver mon chemin ! »

Le système d'alerte avec lequel les pompiers de la Nièvre travaillaient se prénommait Vulcain, le dieu romain du feu. C'était tout un programme, si tu te trompais dans la localisation de l'alerte pour exemple, il fallait tout reprendre !

« Alors qu'en pensez-vous Chef ? dit le colonel.

- D'accord je prends le poste mon colonel ! »

Le petit Nivernais répondit sans réfléchir, il avait trop hâte de revenir dans ce département qui était le sien où beaucoup de souvenirs lui revenaient en mémoire.

« Très bien, répondit l'officier, nous allons voir la secrétaire qui va commencer à vous donner les documents que vous allez devoir nous renvoyer. Mais ne vous inquiétez pas, rajouta-t-il, vous ne serez au CTA que peu de temps. Si vous le désirez, vous irez ensuite au CSP de Nevers. La porte pour les mouvements de personnel dans ce département n'est pas bloquée, croyez-moi ! dit-il avec un petit sourire. »

Cet entretien jouera-t-il dans le futur de la carrière du petit Nivernais ? Vous le lirez si vous le désirez dans d'autres Aventures.

Le bonheur est une longue patience...

où mon téléphone sonna et qu'on m'annonça :

« Il y a eu un drame à Tannay et ils ont perdus trois des leurs cette nuit sur un feu ! »

Je m'empressais de demander à mon interlocuteur les noms, mon cœur se mettant à battre de plus en plus fort. Mais lorsque le nom de Michel résonna en dernier, j'ai craqué et j'ai tout de suite pensé à ses paroles : Emmanuel, Philippe, Michel, trois sapeurs-pompiers de ce petit village du nord du département Nivernais qui sont partis rejoindre Jaquot au centre de secours du paradis. Ces collègues que j'ai connu dans ma carrière et que je suis fier d'avoir côtoyés.

« Une grande âme sert tout le monde tout le temps. Une grande âme ne meurt jamais. Elle nous rassemble encore et encore. »

Chacun de vous avait un grand cœur ! Ils étaient mes amis, mes frères. Et la chose dont vous devez vous souvenir, la chose que vous ne devez pas oublier, c'est que Jaquot, Emmanuel, Philippe, et Michel ont sauvés des vies ! Ils étaient des héros, des personnages d'une grande richesse !

JE NE VOUS OUBLIERAI JAMAIS !

Le petit Nivernais



EPISODE V : HOMMAGE À MES FRÈRES

Cet épisode ne sera pas comme les autres, car dans la vie professionnelle de chacun, il y a souvent des moments cocasses, drôles, mais il arrive aussi des grandes peines.

Et le petit Nivernais n'a pas échappé à ces moments difficiles qui l'ont bouleversés au long de sa carrière. C'est cela que je vais vous raconter.

Mais si c'est difficile à lire alors pourquoi l'écrire ? me direz-vous. Tout simplement pour ne pas les oublier. Ce sont mes frères d'armes et ils comptent beaucoup pour moi.

Ce matin-là, je prenais ma garde au centre de secours des Yvelines lorsque, arrivé au parking, je remarquais le véhicule du samu78 !

Je me suis dit : « Tiens ! Ils ont dû intervenir sur le secteur et viennent prendre un café », comme cela se faisait de temps en temps. Mais lorsque je vis le visage et surtout les yeux de mon chef d'équipe, je compris qu'un drame s'était produit !

« Monte vite ! C'est Jaquot ! » me dit-il avec une voix sanglotante.

Sitôt arrivé dans cette chambre de garde que je partageais avec lui, je le vis allongé par terre, inconscient avec des tuyaux branchés, un de mes collègues pratiquant le massage cardiaque. Jaquot, mon ami de chambrée, mon frère, je ne comprenais pas et j'avais du mal à réaliser ! Mais j'ai quand même remplacé mon collègue au massage cardiaque. Mes yeux étaient fixés sur le tracé de l'appareil de ce scope qui ne voulait pas retracer une ligne normale ! Mais le coup de massue m'arriva lorsque j'entendis les paroles du médecin :

« Il n'y a plus rien à faire c'est fini ! »

Mes yeux se remplissant de larmes, je continuais à masser désespérément.

« Non ! criais-je, ce n'est pas fini ! Jaquot réveille-toi ! Réveille-toi ! »

Mes collègues me prirent dans leurs bras et essayèrent de me consoler.

Je n'ai jamais oublié cette journée noire et encore maintenant j'y pense souvent. Tout comme je me rappelle des paroles de ce pompier volontaire d'un petit centre du Nord de la Nièvre. Un Adjudant-chef adorable avec des paroles généreuses.

Nous avions sympathisé au téléphone. Et ce jour où nous nous étions rencontrés à l'occasion de visites médicales, il m'informait que c'était la dernière visite médicale et me dit ceci que je n'oublierai jamais :

« Tu vois l'année prochaine j'arrête, il est temps que je m'occupe de mes petits-enfants, que je puisse les voir grandir ! »

Je me suis dit que ses petits enfants avaient vraiment de la chance d'avoir un Papy avec un cœur si grand !

Puis quelques années plus tard, il y a eu ce maudit jour du 18 Juillet 2005 où ils étaient 3 du même centre de secours à succomber à ce feu de bâtiment agricole. Ce matin-là

PARADIS formation

Certaines formations sont accessibles via votre Compte Personnel de Formation

Permis : Auto, moto, Cyclo, BE/B96, Poids lourds + FIMO/FCO et Matières dangereuses...
CACES : Chantier, TP, Manutention, Nacelles + AIPR, Habilitations électriques...



PARADIS E.C.N.

4, route de Sermoise
58000 NEVERS
03 86 23 02 22

paradisformation@orange.fr

*Simulateurs de conduite PL et VL

N° d'agrément : E1705800020

N° DE : 26580069258

Siret : 40514605100033

*Voir conditions en centre



EQIOM GRANULATS DECIZE

Route d'Avril sur Loire
58300 DECIZE

Tel : 03.86.25.34.79 / Fax : 03.86.77.12.46
Horaires d'ouverture : 7h30-12h00 / 13h30-17h00
et le vendredi fermeture à 16h00



EQIOM GRANULATS SABLIERE ET SABLES INDUSTRIELS



Domaine d'Harlot
58000 SAINT-ELOI

Tel : 03.86.37.16.33 / Fax : 03.86.37.19.29
Horaires d'ouverture : 7h15-12h00 / 13h30-17h00



INITIATIVES ARTISTIQUES POUR L'AMICALE DE TANNAY

Par Baptiste RAPPENEAU

Le confinement peut facilement rimer avec ennui si nous ne trouvons pas des occupations journalières, notamment pour les plus jeunes. C'est dans ce cadre que l'Amicale de Tannay a proposé lors du confinement de mars à mai 2020, un concours de dessin sur le thème des sapeurs-pompiers.

C'est par le biais des réseaux sociaux, que l'amicale a souhaité garder le lien privilégié qu'elle a su tisser avec sa communauté, en proposant ce concours artistique sur le monde des pompiers. Une dizaine de jeunes ont participé en envoyant leurs œuvres, via la page Facebook des sapeurs-pompiers de Tannay. En récompense, une invitation à venir passer une journée au centre de secours pour les deux gagnants choisis par les « likes » des internautes, pour découvrir les « vrais » camions, après les avoir si joliment illustrés. De plus, les deux lauréats verront leurs dessins publiés dans le calendrier 2021 de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Tannay.

En parallèle de ce concours, l'amicale a aussi proposé, par ce même lien des réseaux sociaux, la fabrication de camions de pompiers en modèle réduit. Nouvelle réussite, puisque plusieurs dizaines de camions ont été fabriqués et partagés sur la page Facebook de l'Amicale. Les plus beaux seront exposés lors de la prochaine cérémonie de Sainte Barbe du centre de secours.

Grand succès pour ces belles occupations qui ont largement dépassé la frontière du département de la Nièvre !

De belles initiatives qui permettent à nos amicales de contribuer à la promotion des sapeurs-pompiers auprès de la jeune génération, dans une grande partie des foyers nivernais (et extra-départementaux) !



Retrouvez l'actualité des sapeurs-pompiers de Tannay sur leur page Facebook :
<https://www.facebook.com/sapeurspompiers.tannay.5>

DUMAS-COLINOT





Détachement d'Intervention Préventif, une première à Cercy La Tour

Par Vincent CHANDIOUX

Au vu du risque accru des feux dans le département, des détachements d'intervention préventifs ont été installés par les Sapeurs-Pompiers dans des endroits ciblés de la Nièvre. Afin de s'adapter au maximum aux conditions météorologiques et être au plus près des zones à risque et intervenir au plus vite sur les feux de forêts et de végétation.

Les conditions météorologiques qui étouffent la Nièvre requièrent une vigilance de tous les instants. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre a détaché 2 équipes dans des endroits jugés « sévères » ou même « très sévères ».

Du Jeudi 7 Août 2020 au Dimanche 10 Août 2020, les équipes des pompiers étaient stationnées à Cercy La Tour et Corbigny.

Des endroits stratégiques, qui n'ont pas été choisis au hasard. Tous les

jours, l'état-major du Grand Est et l'office national des forêts ciblent les points critiques du département.

Chaque équipe est constituée de 2 véhicules incendie et de 8 pompiers, tous formés aux feux de forêts. Elles sont en veille, de 13h à 19h. Un dispositif qui est plus habituel dans le sud de la France, mais qui, par le changement climatique, se généralise un peu partout en France, et notamment dans le Grand Est, zone fortement touchée par la sécheresse.

PRODUITS DE NOS TERROIRS

LES HALLES DE LOIRE

34, Quai Marechal Foch
58400 LA CHARITÉ / LOIRE
Tél : 09.53.58.24.20
Les Halles de Loire

Bienvenue

Vente de PRODUITS DE TERROIRS

FRUITS ET LÉGUMES LOCAUX

Épicerie fine FROMAGES

VINS • BIÈRE JUS DE FRUITS BISCUITS ARTISANAUX

Horaires

OUVERTURE

MARDI • SAMEDI • DIMANCHE

9H30 - 12H30 ET 14H30 - 19H 9H - 12H FERMÉ LE LUNDI

ELTECHNIC

31 Bld du Pré Plantin
58000 NEVERS
Tél : 03 86 57 56 33
fax : 03 86 57 55 76
Mail : technic.e.58@wanadoo.fr

ELECTRICITE BATIMENT ET INDUSTRIE

Panneaux photovoltaïques
Bornes IRVE (recharge véhicules électriques)
Chauffage électrique - Climatisation
Courants faibles/forts

Electrisation sur une ligne 20 000 Volts

Par Kevin VAN HASSELAAR

Le mardi 17 décembre 2019, des techniciens d'une société partenaire à ENEDIS effectuent des travaux sur une ligne haute tension 20 000V au lieu-dit " Les Praies " sur la commune de Larochemillay.

Aux alentours de 11h00, le CTA-CODIS reçoit l'appel qu'un technicien a été victime d'une électrisation directe avec la ligne 20 000V, et qui serait allongé dans une nacelle élevée à environ 5 mètres.

Aussitôt le CTA-CODIS engage le VSAV Larochemillay puis une équipe du SMPM (Secours en Milieu Périlleux et Montagne) ainsi que l'EPSA 25 de Decize et le Chef de Groupe Luzy avec le Lieutenant Louis MARTIN. L'équipe médicale du SMUR AUTUN ainsi que l'hélicoptère du SAMU71 Chalon sur Saône ont été engagés.

A l'arrivée du VSAV Larochemillay, l'équipage est en présence d'un homme allongé dans la nacelle, conscient en urgence absolue. Un deuxième ouvrier a été également touché plus légèrement alors qu'il voulait tenter d'abaisser la nacelle.

Après qu'ENEDIS se soit assuré que la zone d'intervention était sécurisée, un personnel du SMPM Luzy a procédé à la descente de la victime



qui pouvait encore se déplacer par ses propres moyens.

Pris en charge par le VSAV et l'équipe médicale du SMUR AUTUN, l'homme grièvement atteint à la main droite et au pied gauche notamment, a été hélicoptéré sur l'hôpital Edouard Herriot à Lyon au service des grands brûlés.

Après bilan médical, son collègue a été évacué par le VSAV sur le centre hospitalier de Decize afin de réaliser des examens complémentaires et une surveillance pendant quelques jours.



Découvrez

NOS OFFRES DE STATIONNEMENT

2 HEURES

2€⁹⁰

WEEK-END

17€

7 JOURS

31€

ABONNEMENT*

47€⁵⁰

Pour en savoir plus :
03.86.57.16.39 ou www.effia.com

* prix mensuel 7j/7-24h/24

VENEZ DÉCOUVRIR ET UTILISER NOS SERVICES :
chargeur de batterie, gonfleur de pneus, service Résaplace...



euro alu
équipement



**STORISTES
DE FRANCE**
La référence

Vérandas
Stores Fenêtres Volets

03 86 77 38 38

58300 DECIZE

www.euro-alu-58.com



FEUX DE FORÊTS : LA NIÈVRE EN ALERTE

Par le Commandant Frédéric Mouche

Chaque été le SDIS de la Nièvre est en lien étroit avec l'Office National des Forêts (ONF) et surveille quotidiennement les indicateurs fournis par météo France vis-à-vis des risques de feux de forêts.

Le département de la Nièvre a été classé en risque sévère (voire très sévère) à deux reprises.

Face à ces situations, le SDIS 58 a mis en place des dispositifs de prévention.

Du 06 au 09 août 2020 inclus, deux Détachements d'Intervention Préventif (DIP) ont été mis en place de 13h00 à 19h00. Chaque DIP était composé de deux CCFM du SDIS 58 (soit 16 sapeurs-pompiers au total pour les 2 DIP). Un détachement était positionné dans le Nord du département à Corbigny puis Tannay et un autre au Sud à Cercy-La-Tour (voir article ci-après). Ces détachements ont été engagés sur différents incendies en complément des CIS locaux.

A partir du 14 septembre, les deux DIP du SDIS 58 ont été réactivés. En complément et en lien avec l'état-major de la zone Est, il a alors été convenu le renfort de deux demi-groupes feux de forêts extra-départementaux venant des SDIS de la Côte d'Or et du Doubs. Le demi-

groupe de la Côte d'Or a été positionné au CIS de Lormes uniquement l'après-midi du 15 septembre. Le demi-groupe du Doubs est arrivé au CIS de Nevers-St Eloi le même jour en fin d'après-midi. Il est resté à disposition du SDIS 58 jusqu'au 18 septembre inclus.

Les personnels du SDIS 25 ont été hébergés au CIS de Nevers-St Eloi. Les repas pour le midi et le soir ont été assurés par l'Adjudant-Chef Christophe PRETRE du CIS Dampierre Sous Bouhy, avec l'appui de notre équipe de soutien logistique de l'UDSP 58.

Les moyens extra-départementaux et du SDIS 58 ont été positionnés sur le terrain tous les jours de 13h00 à 18h00. Les lieux de détachements préventifs furent décidés chaque matin en fonctions des différents indicateurs fournis par météo France et l'ONF (Tannay, Château-Chinon, Chatillon en Bazois, Cercy la Tour et Lormes).

Plusieurs départs ont eu lieu pendant la présence sur le terrain des moyens extra-départementaux et des moyens du SDIS 58, notamment, un feu de forêts de 8 hectares de résineux et de feuillues sur la commune de Villapourçon. Ce feu a mobilisé des moyens pendant 5 jours.

Les cadres du Comité de Direction, les personnels du CIS Nevers-St Eloi, les personnels logistiques et des ateliers, de la chaîne de commandement et de l'équipe de soutien ont toujours été présents pour accompagner nos personnels et les moyens extra-départementaux au quotidien.

La fonction « Officier CODIS » a été activée pendant ces périodes à risque. Le suivi du dispositif complet a été assuré par le service Opération-Prévision et par les personnels de la filière FDF, notamment par le Commandant Philippe ROSSIGNOL, conseiller technique FDF 4.

Madame la Préfète, le Président du SDIS et le Colonel BRUNEAU ont tenu à adresser un grand merci à toutes et à tous pour l'engagement et la forte disponibilité au cours de ces périodes, sans oublier l'Etat-major de la zone Est à Metz sans qui il n'y aurait pas eu l'aide des moyens extérieurs des SDIS 21 et 25, qui ont été primordiaux en terme de couverture opérationnelle.

Merci encore à tous les acteurs qui se sont mobilisés pour réaliser directement les interventions ou les soutenir par l'apport et la gestion de moyens, l'anticipation et le commandement.

Enduro 18/112 Edition 2020

Par Mickaël MAUNOIR

La 7^e édition de l'enduro 18/112 pour les orphelins des sapeurs-pompiers s'est déroulée pour la première fois sur le barrage de Pannecière dans la Nièvre 58. La manifestation a rassemblé 70 équipes venant de toute la France durant 72 heures continues sur 500 hectares.

Malgré le contexte sanitaire dans lequel nous évoluons, l'abnégation et la ténacité de l'équipe organisatrice a permis de faire vivre sans faillir cet événement à l'heure où trop de manifestation au profit des orphelins des sapeurs-pompiers se voient annulées.

Quelle édition.... Un ciel bleu permanent, des étoiles brillantes, filantes et des participants venus de tous les horizons pour remporter cette édition exceptionnelle.

Tous les niveaux étaient représentés avec en prime la présence de l'équipe de France de pêche à la carpe parmi les compétiteurs. Equipe championne du monde en titre de pêche à la carpe qui a remis un polo dédicacée à notre plus jeune participante de 12 ans.

Qu'ils soient civils ou sapeurs-pompiers, tous avaient un seul objectif : réunir des fonds pour l'œuvre du Commandant Guesnet au travers d'une passion commune : la pêche à la carpe.

Une dame carpe présente au rendez-vous puisque 2181 poissons ont été leurrés pour un poids total de 6327 kg. Bravo à tous nos pêcheurs pour cette belle pêche.



Des surprises, on en a eu...

Pompy, la mascotte des sapeurs-pompiers de France, s'est invité pour le bonheur de tous. Il s'est même initié à la pêche.



13520 euros reversés.

Les objectifs sont atteints.

Une réussite sans égale. Une satisfaction collective. Des remerciements de tous.

C'est donc sous les yeux de Greg, que le chèque a pu être dévoilé.

L'année prochaine, Pannecière sera de nouveau de la partie avec encore plus de plus pour eux.



Équipe de Football départementale



LA LUTTE CONTRE LES FEUX D'ESPACE NATUREL, RECOLTES SUR PIED, CHAUMES ET HERBES

Par le Commandant Patrice LAVOLE, Chef de Colonne Feux de Forêts

Depuis quelques années, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre doit faire face à des feux de forêts, d'espaces naturels et de récoltes sur pied de plus en plus nombreux et s'étendant sur des surfaces importants.

Si, dans la plupart des cas, l'enjeu financier induit par ces incendies reste limité, ce n'est plus le cas lorsque le sinistre concerne des zones sylvicoles exploitées.

La formation à la lutte contre les feux de forêts est enseignée dans notre département depuis de nombreuses années, mais la situation opérationnelle des derniers exercices a conduit l'équipe départementale de formation à la lutte contre les feux de forêts à proposer des nouvelles méthodologies d'intervention pour lutter contre les feux de récoltes et de chaumes, en s'inspirant d'expériences enseignées par d'autres SDIS.

Ces manœuvres relèvent de la formation incendie commune et doivent être connues par l'ensemble des agents.

Les feux de récoltes, chaumes et d'espace naturel (herbes...) sont des feux se développant de manière rapide sur un terrain accessible aux engins hors chemin de lutte contre l'incendie.

Les établissements de tuyaux doivent être mobiles et dynamiques, et une méthodologie particulière doit être retenue pour l'extinction.

CARACTÉRISTIQUES DES FEUX DE SURFACE (RÉCOLTES, CHAUMES, HERBES...)

- | | | |
|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| - Surface plane | - Végétation uniforme | - Grandes surfaces |
| - Peu d'obstacles au vent | - Végétation très inflammable | - Présence d'engins agricoles |

ELÉMENTS DÉFAVORABLES	ELÉMENTS FAVORABLES
- Extrême sensibilité au vent (sens de propagation) - Vitesse de propagation très importante - Combustible très fumigène - Présence de curieux (entrave des secours / danger d'accident de circulation) - Eloignement des ressources en eau	- Accessibilité à la zone d'intervention - Possibilité de créer des pare-feux - Pas de reprises de feux dans les zones brûlées

STRATEGIE DE LUTTE

Les engins d'incendie urbains (FPTSR, FPT, FPTL...) ne sont pas adaptés pour lutter contre les feux d'espaces naturels. Ils doivent IMPÉRATIVEMENT manœuvrer sur des axes de circulation automobile et ne doivent pas pénétrer sur des terrains agricoles ou végétalisés ou sur des chemins.

Pour lutter contre les feux d'espace naturel (herbes sèches, végétation basse...) ou de récoltes sur pied, les engins de lutte contre l'incendie suivants peuvent être utilisés selon la configuration du terrain et l'étendue du sinistre :

Le camion citerne feux de forêts

Le camion-citerne feux de forêts (CCF) est un véhicule tout terrain capable, en raison du personnel, du matériel, de la capacité en agent(s) extincteur(s), de ses possibilités hydrauliques et d'évolution en terrain non aménagé de :

- lutter contre les feux de végétaux, à l'arrêt ou lors d'un déplacement à allure réduite
- procéder à des ravitaillements en eau.



CCFM MAN (2000 litres)



CCFM RVI M.270 (3500 litres)



CCFM MAN (2000 LITRES)
CCFM RVI M.270 (3500 LITRES)

Le CCFM possède un châssis inférieur à 14 tonnes et de 2000 à 5000 litres d'eau.

Le CCFS possède un châssis supérieur à 14 tonnes et une capacité en eau supérieure à 5000 litres.

Le camion citerne rural moyen

Le camion-citerne rural (CCR) est un véhicule polyvalent sur châssis tout terrain capable, en raison du personnel, du matériel, de la capacité en agent(s) extincteur(s), de ses possibilités hydrauliques et d'évolution en terrain non aménagé de :

- lutter contre les feux de végétaux, à l'arrêt ou lors d'un déplacement à allure réduite
- procéder à des ravitaillements en eau.



Il peut être utilisé isolément ou être intégré dans un groupe d'intervention incendie.

Ses capacités de franchissement permettent son engagement pour lutter contre les feux d'espace naturel, sous réserve de déposer les échelles à main et les dévidoirs en zone de soutien avant de s'engager sur le chantier.

Il dispose d'une citerne 2500 à 4000 litres selon les modèles, et d'une autopompe débitant 2000 litres/minutes sous 15 bars de pression.

Certains CCR en usage dans le département de la Nièvre sont également dotés de l'autoprotection.

Le camion citerne feux de forêts légers (ou véhicule de premier secours incendie hors route)

Le camion-citerne Feux de Forêts Léger (CCFL ou VPSI) est un véhicule polyvalent sur châssis tout terrain capable, en raison du personnel, du matériel, de la capacité en agent(s) extincteur(s), de ses possibilités hydrauliques et d'évolution en terrain non aménagé de :

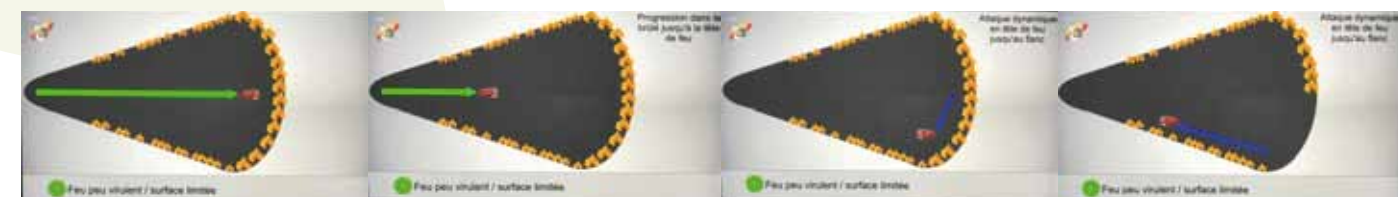
- lutter contre les feux de végétaux, à l'arrêt ou lors d'un déplacement à allure réduite, en particulier lors de feux peu virulents ou de traitement de lisières (noyage),
- assurer une surveillance et une intervention rapide contre les reprises de feu.



Ses capacités de franchissement permettent son engagement pour lutter contre les feux d'espace naturel, sous réserve de déposer les échelles à main et les accessoires avant de s'engager sur le chantier.

CHOIX DES ATTAQUES

Feux de faible étendue : Pour les feux d'espace naturel peu virulents ou de faible étendue, le CCF/CCR réalise une progression dans le brûlé, attaque en priorité la tête de feu et revient vers l'arrière par les flancs.



ESAT Fernand POIRIER 7 bis rue des Champs Pacaud 58000 Nevers—03 86 71 92 70—esatnevers@sauvegarde58.org

ESAT LES COTTEREAUX Route de St Laurent 58200 Cosne Cours / Loire—03 86 26 82 02—esatcosne@sauvegarde58.org

ESAT LE MORVAN Rue de Croix de Chazelles 58230 Montsauche Les Settons— 03 86 84 56 48—
esat.savsmorvan@sauvegarde58.org



- Sous-traitance conditionnement.
- Sous-traitance mécanique générale (cintrage, soudure TIG ou robot...)
- Découpe laser bois, plastique...
- Nettoyage automobile
- Menuiserie
- Entretien espaces verts
- Blanchisserie industrielle



ESPACE Aubade
SANITAIRE • CARRELAGE • CHAUFFAGE

Rêves de Salle de Bains

www.espace-aubade.fr

Nevers - La Sablière - St Eloi Tél. 03 86 37 77 66

COMPTOIR DES FERS

Sortie de Fourchambault
94 Route de Nevers
www.amis-bat.fr

Amis Bâtisseurs
Constructeur de Maisons Individuelles

Nos garanties
Assurance dommage-ouvrage
Garantie de livraison (prix et délais)
Garantie de parfait achèvement
Garanties biennales et décennales
Réglementation thermique en vigueur
Garantie de paiement (sous-traitants)

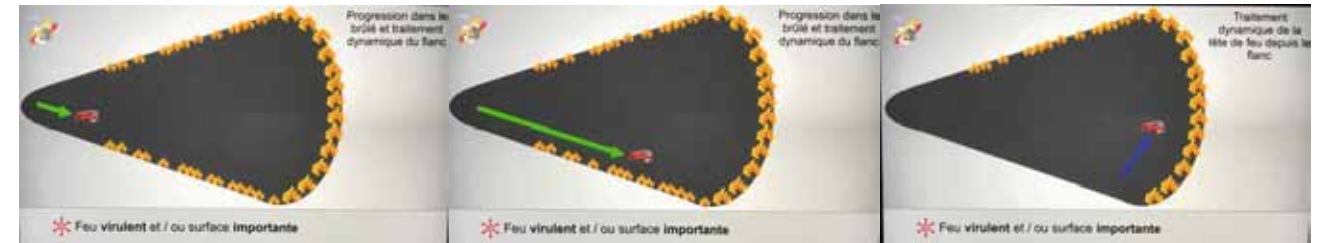
Nos points forts
Une réelle écoute approfondie
De nombreux prix très attractifs
Création de plans personnalisés
Visite virtuelle des avant-projets
Détails chiffrés de tous les projets
Ambiance chaleureuse et conviviale

Le bonheur d'être chez soi!

03 86 71 04 54

En considération des moyens disponibles, le chef de groupe doit privilégier l'engagement des CCF/CCR en unité, le premier engin réalisant un passage rapide pour coucher les flammes et fixer la propagation, le second CCF/CCR réalisant le noyage de la lisière.

► **Feux de grande étendue** : Pour les feux d'espace naturel virulents ou de grande étendue, le CCF/CCR réalise une progression dans le brûlé, et attaque dynamique de flanc en remontant vers la tête.



En considération des moyens disponibles, le chef de groupe doit privilégier l'engagement des CCF/CCR en unité, le premier engin réalisant un passage rapide pour coucher les flammes et fixer la propagation, le second CCF/CCR réalisant le noyage de la lisière.

► **Cas particulier des feux d'herbes**

Les feux d'herbes sont des feux courants dans une végétation basse. Ces feux se propagent rapidement et nécessitent un dispositif hydraulique mobile.



Certains SDIS ont mis en place des manœuvres spécialisées avec positionnement d'une lance queue de paon à l'avant du véhicule de lutte afin d'assurer une extinction rapide et mobile.

Le tuyau de 10 mètres et sa lance queue de paon sont utilisés pour réaliser l'extinction à l'avant de l'engin, en passant par-dessus la tonne et la cabine comme pour la manœuvre feu d'espace naturel.

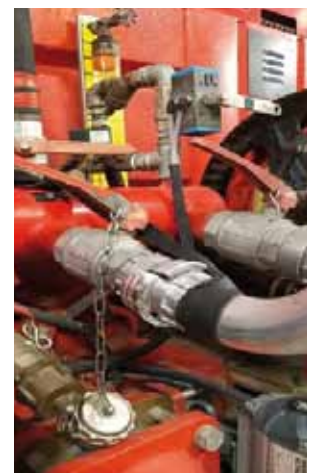
Nota : Réduire le débit hydraulique de la lance queue de paon (250 litres/minute) en sortie pompe.

► **Matériel spécifique**

Afin de faciliter la rapidité d'exécution des manœuvres de lutte contre les feux d'espace naturel, le SDIS 58 a doté la plupart des engins hors chemins de coudes d'alimentation Ø45 à placer directement en sortie de pompe.

Ces coudes d'alimentation pour l'établissement doivent être sécurisés par une sangle s'ils sont positionnés à demeure pendant la période estivale car les vibrations peuvent les désolidariser de la pompe lors des déplacements routiers.

Nota : l'établissement d'un tuyau Ø45 prévu au chapitre suivant pour la manœuvre de lutte contre les feux de récoltes et d'espaces naturels ne doit en aucun cas être laissé à demeure sur l'engin en dehors des interventions.





**ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT**

Sébastien & Pierre MINGUET

Assainissement

Pose de micro station et
raccordement collectif

Aménagement de cours

Enrobé, Voirie, Remblai

CHALLUY
spmtp58@gmail.com



06.61.97.22.81 / 06.68.39.66.15



MANŒUVRES DE LUTTE

Compte-tenu de la vitesse de propagation, l'établissement d'extinction doit être dynamique et mobile en capacité de se déplacer rapidement (engin en mouvement).

Le rayonnement du foyer et les risques de retournement de vent imposent aux personnels le port de la tenue de feu complète en phase d'attaque.

Dans un second temps en phase de noyage et de traitement des lisières, le chef de groupe peut autoriser cette manœuvre en tenue allégée (tenue F1 + gants, cagoule et casque).




Ordre initial du chef d'agrès

Ordre initial du chef d'agrès

Situation
Mission
Exécution
Sécurité

EPI
Zones de sécurité
Consignes au conducteur

Ordre Initial du Chef d'Agrès




Le conducteur fait passer le tuyau sur le toit du CCF, avec l'aide de l'équipier

Le conducteur fait passer le tuyau sur le toit du CCF, avec l'aide de l'équipier

Seul le conducteur est autorisé à monter sur le toit de l'engin




L'équipier fixe le tuyau sur la face avant du CCF

Le conducteur fait passer le tuyau sur le toit du CCF, avec l'aide de l'équipier

Seul le conducteur est autorisé à monter sur le toit de l'engin




Risque de détérioration des équipements de transmission

La méthode d'arrimage est à adapter en fonction du modèle de CCF

L'équipier fixe le tuyau sur la face avant du CCF



L'équipier fixe le tuyau sur la face avant du CCF



MESURE DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES AUX FEUX D'ESPACE NATUREL

Règles de sécurité

- Aucun personnel sur l'engin lorsqu'il est en mouvement
- Vitesse de déplacement limitée à l'allure de marche
- Arrêt immédiat de l'engin si l'équipage n'est plus visible
- Contact radio permanent entre le chef d'agrès et le conducteur
- Anticipation de toute rupture d'alimentation
- Limitation du régime moteur à la plage de couple idéal
- Protection thermique de l'engin

Garage de l'Avenue

Dream Flat

praximeca

IGOL GARAGE DE L'AVENUE

Mécanique

Réparations toutes marques

HORAIRES D'OUVERTURES
Lundi : 14h-20h
du Mardi au jeudi : 8h-12 et 14h-19h
Vendredi : 8h-12 et 14h-17h
Samedi : 8h-12h

6 avenue Louis Fouchère
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tél./Fax : 03 86 36 83 28
Mail : jldcf@cegetel.netv

MEMENTO ANTARES

BER



**Antenne 400 MHz : L'embout est fragile.
Évitez de la démonter**

Le clip de fermeture accès batterie doit être fermé, sinon le TPH ne fonctionne pas.

Icones	Description	Icones	Description
Icones associées aux touches du navigateur			
	Accéder au site		Accéder aux profils
	Accéder aux communications directes		Accéder aux communications de groupes
Icones associées au bouton 			
	Accéder à la fonction "bouton natique"		Sélectionner un journal (après succès)
			Effacer un canotier (après brief) ou toute une session (après long).

Icônes	Description	Icônes	Description
	Inscription		Communication : Mode téléphonique, Mode Direct, Mode Relayé, Mode IDR.
	Niveau de champ		
	Chiffrement actif (1)		
	Clé de surchiffrement (1)		
	État de charge de la batterie		Appel manqué ou rejeté
	GPS actif		SMS ou Status reçu(s)
	Bluetooth actif		Renvoi d'appel actif
	Mode d'écoute :  Privatif,  Silence + Privatif,  Collectif,  Silence + Collectif.		
	Rotacteur :  Mode volume  Mode canal (0 à 20)		Verrouillage :  Clavier verrouillé  Rotacteur verrouillé
	Profils :  Normal,  Bruyant,  Discret, 1  Libre 1, 2  Libre 2.		

(1) En option.

Commandant Patrice LAVOLE
Officier des Systèmes d'Information et de Communication (OFFSIC)
SDIS 58 – Janvier 2021

Portatif TPH 700

Mise en route : appuyer 3 secondes sur téléphone vert
Arrêt : appuyer 3 secondes sur téléphone vert



Mobile BER (TPM 700)



Mode Direct (DIR) TACTIQUE

Accès à un canal direct (tactique):

Navigateur : appui gauche , puis saisir le n° de canal et , ou entrer dans la liste des canaux et sélectionner le canal recherché

Tactiques SDIS 58 : priorité 1

Niv. $\frac{1}{2}$: 622

Niv. $\frac{3}{4}$: 613 / 634 / 653 / 674

Tactiques SDIS 58 : priorité 2

Niv. $\frac{1}{2}$: 632

Niv. $\frac{3}{4}$: 603 / 624 / 643 / 664

Tactiques SDIS 58 : Reconnaissances ARI
Ordre: 654 puis 614 / 633 / 673

Priorité TKG 258

Tactiques Air-Sol SDIS 58 :
ANTARES (hélico) CODIS COS AIR/SOL: **610**
Treuilage: 620 Autres: **630 / 640**

Réseau analogique (avions et/ou hélico) 80Mhz
AIR / SOL : 18, 23, 35

Tactiques avec forces de l'ordre
COS/COPG: **DIR 1** Hélico GEND: **DIR 90**

Utilisation tactique

Toujours fermer la conférence (TKG) avant de basculer le terminal vers une tactique

Nota : pour supprimer le cryptage DIR 90, accéder à « menu », « sécurité », « cryptage »

Mode relayé (TKG)

Accès à un talkgroup (OPS ou tactique)

Navigateur : appui droite  puis saisir le n° de canal
et 
ou entrer dans la liste des talkgroups (canal) puis
choisir dans la liste.

Libellé	TKG	Libellé	TKG
OPE NIEVRE	252	OPE SPECIALITE	257
SSU (Secours et Soins d'Urgence)	256	Moyens Nationaux	213
Accueil	218	Interop (Interopérabilité entre services)	212
CDT (Commandement)	254	Autorité	210
OPE DEGAGEMENT	258	INTEROP tous services	

Mode Direct RELAI INDEP PORTABLE (RIP)

	Canal RIP	930 940 910 920
---	------------------	--

STATUS

01	Parti
02	Sur les lieux
03	Message
04	Message urgent
05	Transport CH
06	Arrivée CH
07	Rentre disponible
08	Indisponible
09	Rentré

Modalités d'attribution des médailles

Par Patrice LAVOLE



E.R.I.
Entreprise de Rénovation Intérieure
Site : www.eri-renovation58.fr

Nos métiers



PEINTURE
PLÂTRERIE
PAPIER- PEINT



PLAQUISTE



PETITE
ELECTRICITE



SOLIER



MENUISERIE



PLOMBERIE
SANITAIRE

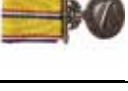
DEVIS GRATUIT

2 bis rue du Berry
58600 FOURCHAMBAULT

Tél : 03.86.60.90.60
email : accueil.eri@orange.fr

médailles UDSP				médailles	médailles FNSPF			médailles FNSPF musique			
bronze	bronze	bronze	argent	or	rosette bronze	rosette vermeil	or	argent	vermeil	or	
5 ans	10 ans	15 ans	30 ans	exceptionnel							
Animateur JSP	Sport										

Le Président de l'UDSP accorde les médailles de l'UDSP et de la FNSPF aux sapeurs-pompiers remplissant les conditions d'ancienneté requises. Les médailles de l'UDSP sont accessibles à tous les sapeurs-pompiers remplissant les conditions d'ancienneté requises. Les médailles de la FNSPF sont accessibles à tous les sapeurs-pompiers remplissant les conditions d'ancienneté requises.

médailles d'honneur				médailles Sécurité Intérieure			Courage et dévouement			
bronze	argent	or	grand'or	rosette bronze	rosette vermeil	or	bronze	argent 2ème classe	argent 1ère classe	or
10 ans	20 ans	30 ans	40 ans	services exceptionnels	actes de courage et dévouement	actes de courage et dévouement	actes de courage et dévouement	actes de courage et dévouement	actes de courage et dévouement	actes de courage et dévouement
										

Demands formulées par le Directeur du SDIS auprès du Préfet, qui accorde les médailles d'honneur ou de courage et dévouement, et transmet au Ministère les demandes de médailles de la Sécurité Intérieure. Les médailles de la Sécurité Intérieure et pour acte de courage et dévouement récompensent des actions particulières dépassant le cadre normal du service.

UDSP 58 - 2020 - numéro 32

70 ans d'expérience

190 professionnels de santé
à votre écoute

70 % des interventions en
hospitalisation de jour

Orthopédie
Chirurgie viscérale
Urologie
ORL
Ophtalmologie
Gastro-entérologie
Stomatologie
Prise en charge du cancer
Chimiothérapie et radiothérapie
Imagerie médicale
Sénologie
Kinésithérapie
Balnéothérapie

0 826 399 945

(0,15€ TTC/min. depuis un poste fixe)

Polyclinique du Val de Loire
49 bd Jérôme Trésaguet - 58000 Nevers
www.val-de-loire.groupe-elsan.com

Charte de communication

Par Baptiste RAPPENEAU

Ce document a pour but
de vous guider lors des
principales démarches
en lien avec l'UDSP58.

1) DEMANDE DU VÉHICULE COM PAR LES AMICALES ET CENTRES DE SECOURS

La demande doit être faite par mail à envoyer conjointement au Président de l'UDSP 58 et au Directeur Départemental du SDIS (cf : Note UDSP du 30 juillet 2015).

CONTACTS

- PUD : mickael.maunoir@sdis58.fr
- DDASIS : michael.bruneau@sdis58.fr

2) DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET CONTACT SECRÉTARIAT

Les demandes de renseignements doivent être transmises par mail au secrétariat de l'UDSP 58.

CONTACT

- Secrétaire Général : secretariatudsp58@gmail.com

3) DEMANDE DE MÉDAILLES

Les demandes de médailles doivent être transmises par mail au représentant de la Commission des récompenses :

CONTACT

- PILLAULT Eric : ericpillault@yahoo.fr

4) ACCIDENT D'UN ADHÉRENT OU SINISTRE À DÉCLARER

La déclaration d'accident d'un adhérent ou d'un sinistre d'une amicale est à faire conjointement à :

CONTACTS

- PUD : mickael.maunoir@sdis58.fr
- LAVOLE Patrice : patrice.lavole@sdis58.fr
- SECRÉTARIAT : secretariatudsp58@gmail.com

5) DÉCLARATION SACEM

Les déclarations des droits SACEM doivent être transmises au délégué de la région :

CONTACT

- FAUCHEREAU Claudine - 03.69.67.26.80
claudine.fauchereau@sacem.fr
21 Boulevard du 11 novembre, Résidence Foch
89000 AUXERRE

6) DEMANDE DE GERBE

L'achat d'une gerbe lors du décès d'un sapeur-pompier ou d'un ancien sapeur-pompier doit être facturé au nom de l'UDSP 58 après en avoir informé au préalable le président de l'UDSP 58. Un forfait de 70€ est alloué pour l'achat de la gerbe. La facture doit être retournée dans les plus brefs délais à la trésorerie de l'UDSP 58.

CONTACTS

- PUD : mickael.maunoir@sdis58.fr
- Secrétaire Général : secretariatudsp58@gmail.com
- Trésorerie : oliviersandrin@yahoo.fr

7) CONTACT DPS (DÉMARCHE ET ORGANISATION)

Les démarches pour solliciter un DPS lors d'une manifestation (devis et mise en place), ainsi que l'organisation opérationnelle des DPS doivent être adressées à :

CONTACTS

- PUD : mickael.maunoir@sdis58.fr
- SANDRIN Olivier : oliviersandrin@yahoo.fr

LISTE DES PRINCIPAUX CONTACTS POUR LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

SECRÉTARIAT, COMMUNICATION, ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

DIRSON Karine
⇒ karine.dirson@reussirdanslanievre.fr
RAPPENEAU Baptiste
⇒ baptiste.rappeneau@sdis58.fr

FINANCES

SANDRIN Olivier ⇒ oliviersandrin@yahoo.fr

SPORTS ET CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

MARTINET Laurence ⇒ l.mart58@laposte.net

MUSIQUE

BRUNET Bernard ⇒ brfamille58310@yahoo.fr

ACTION SOCIALE ET ASSURANCES

OUDARD David ⇒ david-babeth@hotmail.fr

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

⇒ secretariatudsp58@gmail.com

SECOURISME / DPS

MAUNOIR Mickaël ⇒ mickael.maunoir@sdis58.fr
SANDRIN Olivier ⇒ oliviersandrin@yahoo.fr

ANCIENS

DOUZERY Pascal ⇒ paroma2@wanadoo.fr
PANNEQUIN Alain ⇒ alain.pannequin@gmail.com

RÉCOMPENSES

VERIN Sébastien ⇒ sebverin1@orange.fr

DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN DU VOLONTARIAT

RENAUD Charles ⇒ cse.renaud@orange.fr

COORDINATION DÉPARTEMENTALE TÉLÉTHON

VAN DE VELDE Gilles ⇒ vandevelde.gilles@wanadoo.fr
BERQUIER Philippe ⇒ philippe.berquier@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL SOCIAL ET ODP

OUDARD David ⇒ david-babeth@hotmail.fr



concoctons ensemble votre cuisine



**GARANTIE
3 ANS
BATTERIES
LUCAS
SUPREME**

BAT-BATTERIES.FR
Test gratuit et pose offerte
de nos batteries



BATTERIES PILES / ACCUS Professionnels / Particuliers
8 RUE DENIS PAPIN, 58640 VARENNES-VAUZELLES Tél: 03 86 36 86 81 Email: nevers@bat-batteries.fr



Technicien conseil
☎ 06 88 89 90 35

G.B.S.O
15 bis, rue des Frères Gayet
58000 NEVERS
Tél. : 03 86 59 16 19

FENÊTRES • PORTES • VOLETS • PORTAILS et plus



NEVERS ARMATURES
Fabrication d'armatures pour béton

Rue Ledru Rollin Prolongée
58600 Fourchambault
Tél. : 03 86 58 90 68

Utilisation des réseaux sociaux par les amicales

Par Baptiste RAPPENEAU

Sources : Guide du bon usage des réseaux sociaux, Crédits : MI/SG/DICOM – Division du Web – Décembre 2017

POURQUOI UN GUIDE ?

Les réseaux sociaux permettent aujourd'hui une grande liberté d'expression sur un espace, qui, même lorsqu'il est d'apparence privé pour une amicale, peut diffuser des informations sur vos adhérents ou vos activités.

Les réseaux sociaux sont devenus très importants, voire indispensables pour la communication grand public pour notre réseau associatif. D'ailleurs un grand nombre d'amicales possède aujourd'hui un compte sur un réseau social.

Cependant, il est fondamental que vous soyez sensibilisés à leurs dangers pour vous protéger.

Regroupant un ensemble de bonnes pratiques destinées à vous accompagner dans votre démarche de publication sur les réseaux sociaux, ce guide a vocation à vous sensibiliser aux risques et à vous aider à vous poser les bonnes questions avant de publier des contenus.

Il vous permettra aussi d'utiliser les réseaux sociaux en toute sécurité, sans compromettre l'image de votre amicale, de vos adhérents voire de la corporation des sapeurs-pompiers, tout en respectant le devoir de réserve et la discrétion qui s'imposent à vous.

Ensemble, communiquons largement et efficacement, dans le respect de chacun !

En chiffres, ça donne quoi ?

31 %

de la population mondiale a un compte sur les réseaux sociaux

1h20

passée par jour sur les réseaux sociaux par les Français

31 millions

d'utilisateurs Facebook en France

300 millions

de personnes utilisent Instagram chaque jour

30 milliards

de photos partagées sur Instagram

320

nouveaux comptes Twitter créés chaque minute

48%

des 18-34 ans se connectent sur Facebook au réveil



80%

des membres utilisent leur mobile pour accéder à Twitter

COMPRENDRE LES ENJEUX

› La divulgation d'informations stratégiques et la communication opérationnelle :

Sur les réseaux sociaux, le principal risque concerne la divulgation d'informations sensibles ou classifiées relatives aux activités professionnelles et activités du service. La publication d'un statut, d'une photo ou d'une vidéo au premier abord anodins peut parfois révéler des informations confidentielles stratégiques.

De par vos missions opérationnelles et votre statut de sapeur-pompier, ce risque doit donc être une préoccupation constante dans votre utilisation des médias sociaux : soyez extrêmement attentif sur la

nature des informations que vous publiez. Cette vigilance est d'autant plus importante du fait de la virilité et de la rapidité de propagation de l'information sur les réseaux sociaux. Même si vous vous rendez compte rapidement de votre « erreur », il sera déjà trop tard.

› L'engagement de responsabilité

Lorsque vous vous exprimez en votre nom propre ou au nom de votre amicale sur les réseaux sociaux, en mentionnant votre activité SP ou votre rattachement au service, vous représentez, pour ceux qui vous lisent ou vous écoutent, le service et/ou l'administration. Vous êtes donc garant de son image. Vous devez donc respecter le devoir de réserve et la règle de discrétion. Cet aspect prend une autre dimension





CONSEILS POUR UN USAGE EN TOUTE SÉCURITÉ

› Le cadre légal et la confidentialité

Obligations

- **N'UTILISEZ PAS LE LOGO DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET/OU DU SERVICE SANS AUTORISATION** : il représente une institution et ne doit pas être utilisé par des personnes individuelles sous peine de sanctions.
- **N'UTILISEZ PAS DE TEXTE, PHOTO OU VIDÉO SANS L'AUTORISATION DU TITULAIRE DU DROIT À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE** (droit d'auteur, droit à l'image, droit des marques...)

Conseils

- Toute diffusion de contenus (textes, photos ou vidéos) relatifs à votre activité opérationnelle et/ou à celle de l'Institution sur les réseaux sociaux peut se révéler être une menace pour la sécurité du personnel, des interventions et de leur succès, dans la mesure où elle renseigne les personnes mal intentionnées. Il faut donc être vigilant et privilégier les publications à caractère purement associatif ou se rapprocher du service communication du SDIS 58 si vous avez des questions ou doutes.

- Choisissez des mots de passe complexes (au minimum 10 caractères, combinaison de chiffres, lettres, majuscules et minuscules ainsi que des caractères spéciaux) pour réduire les risques de piratage ou d'usurpation d'identité. Pensez à le changer régulièrement.

› Le devoir de réserve et la discrétion professionnelle :

Obligations

- Que vous interveniez sous votre identité, celle de l'amicale ou sous un pseudo, **RESPECTEZ**

LE DEVOIR DE RESERVE ET/OU DE DISCRETION en veillant à ce qu'aucune information sensible ou classifiée ne soit publiée sur les réseaux sociaux, notamment en lien avec les missions opérationnelles.

Conseils

- Sollicitez le Service Communication du SDIS si vous avez des doutes pour une publication sur les réseaux sociaux.

› Le contenu des publications

Obligations :

- **NE COMMENTEZ PAS LES PRISES DE POSITION DU SERVICE, DE LA PREFECTURE OU DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR** avec le compte de votre amicale et/ou compte personnel.

Conseils

- **FAITE PREUVE DE RÉSERVE SUR VOS OPINIONS POLITIQUES, RELIGIEUSES OU PHILOSOPHIQUES.**
- **CE QUE VOUS PUBLIEZ VOUS ENGAGE**, l'utilisation d'un pseudonyme ne permet pas de s'affranchir des règles et de la loi.
- Réfléchissez à ce que vous publiez : le droit à l'oubli numérique n'existe pas sur Internet. Les données mises en lignes sur le Web sont difficiles à supprimer.

› Les bons réflexes

Conseils

- **AYEZ TOUJOURS À L'ESPRIT QUE VOS PUBLICATIONS ET VOS PRISES DE POSITION PERSONNELLES PEUVENT ÊTRE VUES PAR VOS SUPÉRIEURS ET VOS COLLÈGUES.** Même votre image de profil, accessible à tous, peut en dire long sur vous.
- **N'ACCEPTÉZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX PERSONNELS QUE DES PERSONNES QUE VOUS CONNAISSEZ.** DÉSACTIVEZ LA GÉOLOCALISATION SUR TOUS VOS COMPTES, principalement sur vos comptes personnels.

- Activez la fonctionnalité qui vous permet de RECEVOIR UNE NOTIFICATION QUAND UN DE VOS

CONTACTS VOUS TAGUE DANS UNE PUBLICATION.

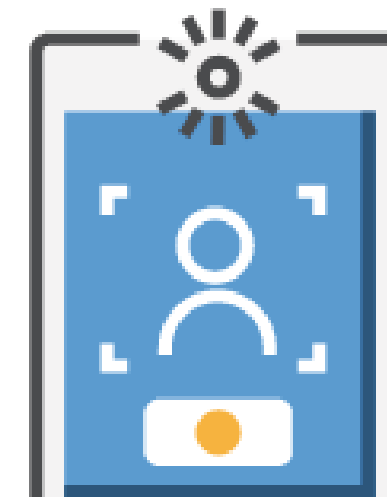
- **VÉRIFIEZ SYSTÉMATIQUEMENT LES ARRIÈRE-PLANS DE VOS VIDÉOS/PHOTOS AVANT DE LES PUBLIER.**

- Pensez à vérifier régulièrement les paramètres de confidentialité des différents réseaux sociaux que vous utilisez, comme l'accès aux publications.

POURQUOI CES PRECAUTIONS ?

- **POUR GARANTIR LE BON DÉROULEMENT DES MISSIONS** : en divulguant des informations sensibles (dates, lieux, personnes concernées), vous mettez en péril vos missions et vos collègues.

- **POUR PRÉSERVER LES VICTIMES** : si l'identité et/ou le préjudice à l'encontre de victimes sont révélés, ces dernières peuvent faire l'objet de représailles, de moqueries, mettant leur vie ou leur situation en danger.



- **POUR PROTÉGER VOTRE ENTOURAGE** : la mise en ligne de photographies personnelles assorties d'informations relatives à votre qualité de sapeur-pompier peut avoir pour conséquence de nuire à vous, à vos proches lorsqu'ils sont identifiés dans vos publications ou encore à l'image même des sapeurs-pompiers.

QUE FAIRE EN CAS DE MENACE OU D'INJURE ?

Vous, votre amicale ou vos proches êtes victimes de propos injurieux, diffamatoires, racistes, sexistes, homophobes ou menaçants, en lien avec votre appartenance au réseau associatif ou à votre activité SPV ?

- **AYEZ IMMÉDIATEMENT LE RÉFLEXE D'EN GARDER UNE PREUVE**, faisant apparaître la date de celle-ci (capture d'écran, impression...).

- **SIGNELEZ LE COMPTE AUPRÈS DU RÉSEAU SOCIAL** via la procédure prévue à cet effet.

- **RAPPROCHEZ-VOUS DU RÉSEAU ASSOCIATIF ET/OU DU SERVICE QUI SE CHARGERAIT DE VOUS ACCOMPAGNER DANS LE SIGNALEMENT AU SERVICE JURIDIQUE COMPÉTENT, LEQUEL VOUS AIDERA À ENGAGER LES POURSUITES.**

DEVVAEL
Déchets Valorisation Elimination

Matériaux de carrière - Transport bennes vrac

Déchets

- Inertes
- DIB
- DIS

Broyage

- Bois
- Béton

www.devvael.com

47 bis rue Henri Bouquillard - 58000 NEVERS
Tél. : 03 86 23 02 10 - Fax : 03 86 59 49 85

A

Alfa Laval.....	55
Amis Bâtisseurs	84
Aperam	48

B

Bâtiment CFA	20
BAT-Batterie	96
BBF	48

C

Campus Métiers Marzy.....	69
CMP Système	50
Comptoir des Fers.....	84
CPI.....	24

D

Devael	99
Dumas-Colinot	74

E

Eqiom	74
EFFIA.....	78
Elsan Polyclinique Val de Loire.....	94
EMA CNIFOP	36
ERI.....	92
Euro Alu.....	78

G

Garage de l'Avenue.....	89
Girault-Roy	59
Grosfillex (GSBO)	96

I

Intermarché Imphy.....	47
------------------------	----

L

La Halles de Loire	76
Les Beaux Papiers.....	10
Les Forges	

M

MC Donald's.....	
Métal Construction.....	
MIC & Co.....	
Mutli Vulca	31

N

Nevers Armatures.....	96
Nièvre Habitat.....	2e de couv
Nièvre Numérique.....	50 et 4e de couv

P

Paradis ECN	73
Périphérie	30

S

Sauvegarde 58.....	84
SPMTP	86
So Coo'c	96
Socotec	3e de couv

T

Technic'Elec 58	76
-----------------------	----

V

Veolia	36
--------------	----

W

Winckelmans.....	23
------------------	----

! Mise en Garde contre l'escroquerie !

Cette revue est la seule publication officielle technique et d'information éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, au profit des ses oeuvres culturelles et sociales.

Correspondances, textes et photos concernant le journal :
« Le Sapeur-Pompier de la Nièvre » Mickaël MAUNOIR,
Président de l'UDSP, 5, rue du Docteur LÉVEILLÉ - 58330 CRUX LA VILLE
secretariatudsp58@gmail.com

Ensemble,

poursuivons nos missions d'utilité **économique, sociale, solidaire et environnementale** pour la Nièvre et ses habitants.



nièvre
habitat
À vos côtés au quotidien

Nièvre Habitat, acteur territorial de proximité
partenaire des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre

1er bailleur social
de la Nièvre

Près de **8 500** logements
locatifs sur le département

1ère entreprise de services
de la Nièvre en 2020*

*Classement par chiffre d'affaires 2018
Journal du Centre - Panorama des entreprises 2020



ENSEMBLE, ACTEURS DE LA PERFORMANCE

Acteur majeur de la prévention des risques, le groupe SOCOTEC s'engage pour répondre aujourd'hui aux exigences de demain dans les domaines de la **Qualité**, de la **Sécurité**, de la **Santé** et de l'**Environnement**.

En mettant nos expertises en **Inspection & Mesure - Assistance & Conseil - Certification - Formation** au service de nos clients, entreprises de tous secteurs et collectivités, nous contribuons à optimiser leurs performances et à faire aboutir leurs projets.

VOTRE CONTACT EN RÉGION

Agence Construction Nevers
Tél. : 03 (0)3 86 21 63 20
construction.nevers@socotec.com
8 rue du Bengy
58540 Valentes-Vauzelles

Plus d'informations sur
www.socotec.fr



SOCOTEC
LE POUVOIR D'ANTICIPER